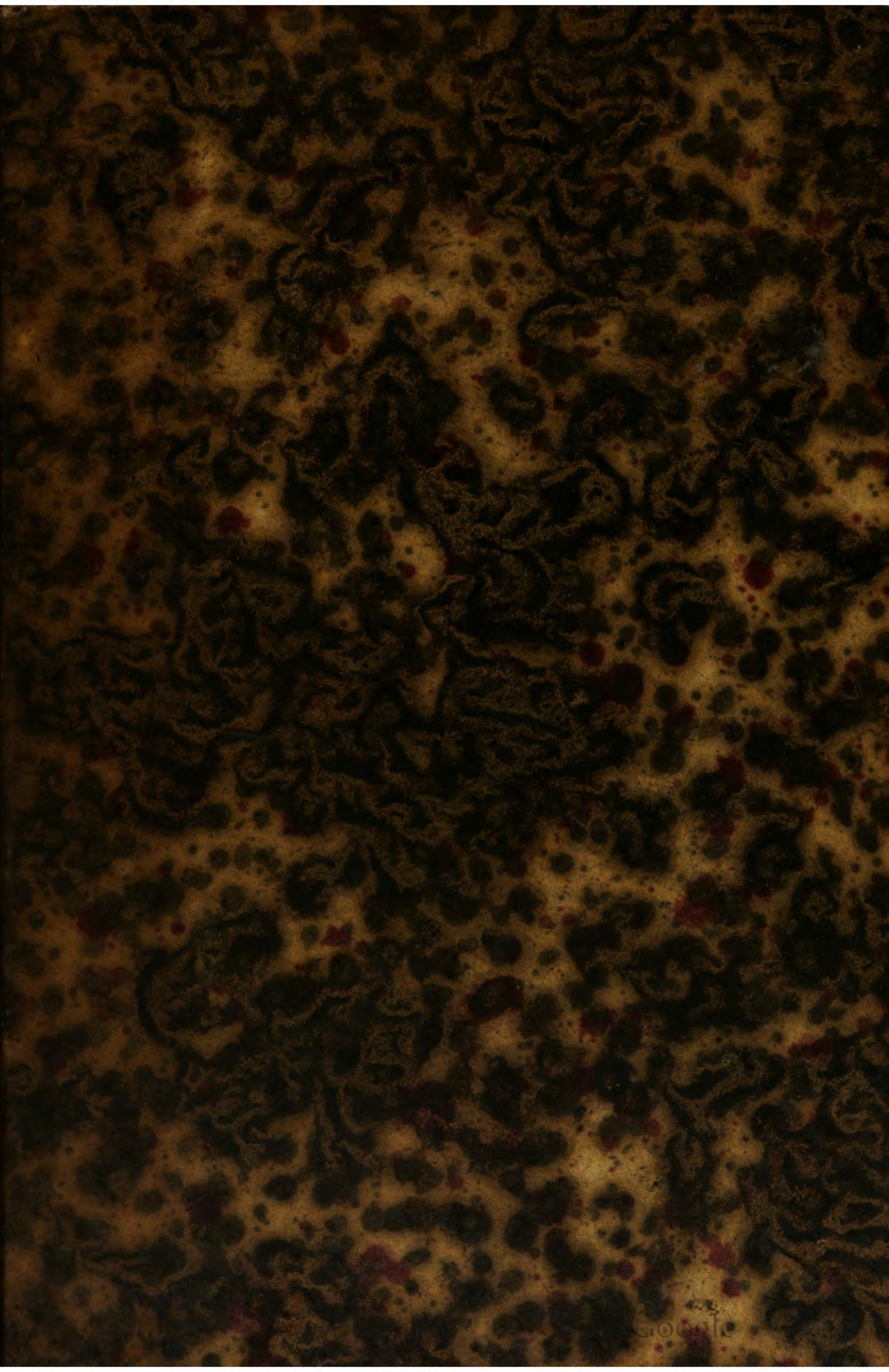




POUILLÉ DU DIOCESE DE CHARTRES, OU RECUEIL

Des Abbayes, Chapelles, Chapitres, Colleges, Commanderies, Communautez Religieuses, Couvents, Cures, Doyennez & Prieurez de l'Evêché de Chartres,

AVEC

Les noms des Saints ou Saintes à qui toutes les Eglises sont dédiées; les Presentateurs, Collateurs & Revenus de chaque Benefice: les Ordres de chaque Prieuré & Abbaye: les Réünions des Abbayes, Prieurez & Chapelles: le nombre des Communians de chaque Cure: les Archidiaconez & Doyennez où les Cures sont situées, & les Villes & Bourgs où se tiennent les Conferences.

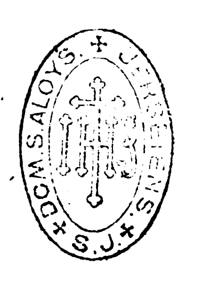
On y a ajoûté l'établissement des Colleges & des Chapitres de ce Diocese, les Elections, Châteaux & Maisons Seigneuriales de chaque Paroisse, la distance des Paroisses à la Ville de Chartres, l'Etat des Paroisses & Communautez du Diocese de Chartres & autres Dioceses, dépendantes du Bailliage de Chartres: une Liste de tous les Benefices qui sont à la collation & nomination de chaque Patron: les Prestimonies, Dons & Bourses en faveur des Etudians & Ecclesiastiques de ce Diocese: & une Table des Matieres.

*Par N. D. * * * Libraire à Chartres.*



A CHARTRES,
Chez NICOLAS DOUBLET, Libraire ruë des Changes, aux Armes de la Ville.

M. DCC. XXXVIII.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.


DOM. S. ALOYS. JERSEIENS. S.J.



AVERTISSEMENT.

LA necessité de connoître les Benefices du Diocese de Chartres & la rareté du Poüillé imprimé chez Aliot en 1648, obligeoient la plûpart des Ecclesiastiques & des Curieux d'écrire ou de faire transcrire des Poüillez très-imparfaits, & qui ne contenoient qu'une partie des Benefices.

Voyant donc qu'un Poüillé étoit si desiré, je n'ai rien négligé pour composer celui-ci, qui est autant exact qu'il est possible. J'ose me flatter que je ne déplairai à personne, & que je rendrai service à ma Patrie, en faisant voir d'un coup d'œil les Titres des Benefices, les Etablissements & les Revenus des Eglises de ce vaste Diocese, & en donnant une idée de tous ces monuments inéfaçables de la foy & de la pieté de nos Peres.

Pour remplir ce dessein, je me suis servi des Poüillez d'Aliot, & des Poüillez manuscrits des Secretaires de l'Evêché & du Clergé, faits sur les Procès verbaux de visites & sur les actes de nomination & collation des Benefices. J'ai eu recours aux Remarques, que Messieurs Patin, de Ganeau & Peu avoient faites sur leurs Poüillez. On sçait combien ces trois Grands Vicaires & Chanoines de l'Eglise de Chartres étoient exacts, & combien ils ont travaillé à connoître ce Diocese.

Outre ces instructions, j'ai fait differents voyages dans les cantons de ce Diocese, & j'y ai répandu un grand nombre de lettres. L'exactitude avec laquelle une infinité de personnes se sont portées à répondre à mes recherches, m'a animé à travailler, & m'a donné lieu d'esperer que le Public goûteroit cet Ouvrage.

Je n'ai rien avancé que sur les memoires & les éclaircissements que j'ai eus : j'ai laissé en blanc les articles dont je n'ai pû avoir de notions certaines, & j'ai dirigé les materiaux que j'ai ramassez, avec le plus d'ordre & de netteté que j'ai pû.

On s'est appliqué avec la derniere exactitude à connoître les Collateurs & Presentateurs, de crainte de blesser les droits d'aucun Patron : & si quelqu'un se trouve lezé dans son droit, on le supplie de vouloir l'établir sur des titres authentiques, & on se rectifiera. J'ai fait un article à part de tous les Presentateurs & Collateurs Laïques & Ecclesiastiques page 61, afin qu'on voye les Benefices qui dépendent de chaque Patron.

Pour les Revenus on sçait combien ils varient, tant par les fonds des heritages que par les changements considerables dans les prix des grains, qui en font la principale partie. J'ai tâché de les mettre justes (bon-an-mal-an) autant qu'il est possible, sans en diminuer les charges.

Comme nous avons dans ce Diocese des Paroisses dépendantes des Generalitez de Paris, d'Orleans, de Roüen & d'Alençon, qui sont confon-

duës les unes avec les autres, & qu'il est très-interessant de connoître la Generalité où l'on est, j'ai mis les Elections, dont chaque Paroisse releve.

J'aurois souhaité faire connoître tous les Hameaux qui dépendent de chaque Paroisse; mais après bien des recherches, j'ai été forcé de quitter ce dessein: je me suis borné aux Châteaux, Maisons Seigneuriales & à quelques Hameaux considerables. Je crains qu'il ne me soit échapé quelques Châteaux, quoique je n'aye rien négligé pour les connoître tous, & les Paroisses où ils sont situez: j'ai mis les Châteaux & Maisons Seigneuriales dans l'ordre, qu'on me les a donnez, sans entrer dans les droits & les preséances d'aucun Seigneur.

Pour la distance des Paroisses à la Ville de Chartres, j'ai obéï à plusieurs particuliers, qui m'ont assuré que cette connoissance feroit plaisir au public; j'ai suivi leur idée, sans cependant entrer dans le détail des demi-lieuës & des quarts de lieuës, & en suivant les instructions que les Habitans des lieux m'ont fournies.

Quant aux Bureaux des Postes par où on peut écrire dans chaque Abbaye, Couvent, Château & Paroisse, on sçait combien ces adresses sont necessaires & commodes: je les ai copiées sur celles dont se servent les Secretaires de l'Evêché & du Clergé.

J'ai ajoûté un Etat de toutes les Paroisses dépendantes du Bailliage de Chartres, qui doivent remettre au Greffe de ce Bailliage les Registres des Actes publics, suivant la Déclaration du Roy du 9 Avril 1736.

J'ai disposé par ordre alphabetique & par colonnes sur deux pages, qui se regardent l'une & l'autre, les Abbayes, Chapelles, Cures, Doyennez & Prieurez.

Des Abbayes.

J'ai mis sous huit colonnes les noms des Abbayes, les Saints ou Saintes sous l'invocation desquels les Eglises ont été dédiées: les Ordres d'où dépendent les Abbayes: les Rëünions, & les Bureaux des Postes par où on y écrit.

Des Chapelles, Doyennez & Prieurez.

Ces trois sortes de Benefices sont mis sous les noms, sous lesquels ils sont plus connus, ou sous les noms des Villes, Bourgs & Châteaux où ils sont situez: on a ajoûté les Saints ou Saintes à qui les Eglises ont été dédiées: les Ordres d'où dépendent les Benefices: les Rëünions qui en ont été faites: les Collateurs & Presentateurs: les Villes & Paroisses où les Benefices sont fondez: les Revenus. Comme les Chapelles sont très-difficiles à connoître, je n'ai pû avoir assez d'instructions pour remplir ce plan en son entier.

AVERTISSEMENT.

Des Chapitres.

J'ai donné une idée de l'établissement des Chapitres & des differents changemens qu'ils ont eus : j'y ai ajoûté les Dignitez & les Canonicats qui les composent : les Revenus, les Collateurs & Presentateurs. Je n'ai rien dit de ceux de la Ville & Fauxbourgs : on se reserve d'en parler dans l'Histoire de Chartres.

Des Colleges.

Je me suis étendu sur la Fondation des Colleges & particulierement sur celui de Pocquet établi à Chartres : je n'ai rapporté que les noms des autres Colleges, j'ai omis les Colleges de Longny au Perche & de Châteaudun.

Des Commanderies.

Les Commanderies étant des Benefices de consequence, j'ai crû devoir ne les pas oublier, j'ai même osé donner une idée de Messieurs les Chevaliers de Malthe.

Des Couvents, Monasteres & Communautez Religieuses.

On verra par ordre alphabetique tous les Couvents, Monasteres & Maisons de tous les Ordres Religieux & des Congregations de ce Diocese, avec les Villes & Bourgs où ils sont situez, & les Bureaux des Postes par où on y écrit.

Des Cures.

Comme cet article est le plus essentiel de ce Poüillé, & qu'il est distribué en onze colonnes sur deux pages paralelles, on a mis un chiffre au commencement de chaque ligne de la premiere page, & un pareil chiffre au commencement de la ligne de la seconde page, pour que le Lecteur voye ce qui concerne chaque Cure.

La premiere colonne contient les Cures qui sont mises sous les noms des Villes & Bourgs où elles sont situées, les Vicaires, les Annexes & les Charitez.

La seconde contient les Saints ou Saintes, à qui les Eglises ont été dédiées sous le nom de Patrons.

La troisiéme le nombre de Communians, que l'on doit regarder comme très-sujet au changement & plus curieux que certain.

La quatriéme contient les Villes & Bourgs où Messieurs les Ecclesiastiques

de chaque canton vont tous les mois aux Conferences, qui se tiennent sur des matieres de pieté & de morale, suivant l'usage établi dans ce Diocese depuis le mois de Decembre mil six cens quatre-vingt treize, confirmé & reglé par l'Ordonnance de M. Paul de Godet des Marais Evêque de Chartres le douziéme Août mil sept cens sept.

La cinquiéme contient les Revenus de chaque Cure.

La sixiéme, les Archidiaconez & Doyennez d'où dépendent les Cures : lesquels j'ai indiquez par des lettres majuscules, qui sont expliquées dans la Liste des abreviations, qui est devant la Table des matieres.

La septiéme, les Presentateurs.

La huitiéme contient les Elections où les Paroisses sont situées.

La neuviéme contient les Châteaux, les Maisons Seigneuriales & quelques Hameaux considerables.

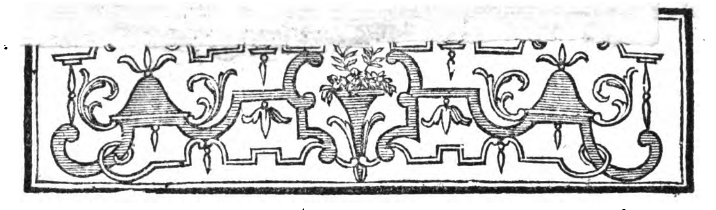
La dixiéme, la distance de chaque Paroisse à la Ville de Chartres.

La onziéme, les Bureaux des Postes les plus proches ou les plus commodes pour écrire dans chaque Paroisse.

J'aurois souhaité qu'il eût été possible d'imprimer ce Poüillé d'un plus gros caractere, mais toutes ces colonnes m'en ont empêché, & d'ailleurs mon but n'étant pas seulement de le vendre seul; mais de le joindre aux Coûtumes de Châteauneuf, Montfort, Grand-Perche, Dreux & Chartres, j'ai été contraint de suivre cette forme, dans laquelle j'ai réimprimé ces cinq Coûtumes du Diocese, avec de nouvelles Observations.

Enfin comme il n'est pas possible d'entrer dans un si grand détail sans tomber dans des fautes & de ne pas manquer dans l'ortographe des noms propres, je prie ceux qui les découvriront d'y suppléer. Et j'ose esperer que le Public ayant égard au zele que j'ai de lui être utile, ne condamnera pas severement mon travail, pour les fautes qui peuvent s'y être glissées, & je le supplie de faire attention à ces deux Vers d'Horace Ep. 6 Liv. 1.

. . . . Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti; si non, his utere mecum.



POUILLÉ DU DIOCESE DE CHARTRES.

Où l'on voit les Abbayes, Chapelles, Chapitres, Colleges, Commanderies, Couvents, Maisons Religieuses, Cures, Doyennez & Prieurez qui dépendent de l'Evêché de Chartres. On a ajoûté les Elections, les Châteaux & Maisons Seigneuriales, la distance des Paroisses à la Ville de Chartres, & les Bureaux des Postes, &c.

De l'Evêché de Chartres.



HARTRES, ancienne Ville des Gaules & Capitale de la Beauce à 18 lieuës de Paris, a été honorée du Siege Episcopal vers le tems auquel les Villes de Paris, de Sens & autres reçûrent leurs premiers Evêques. Ce n'est pas que l'Evangile n'eut été annoncé dans ces Pays, depuis que St. Photin de Lyon, St. Trophime d'Arles & St. Crescent de Vienne eurent fondé leurs Eglises; il est probable que la Foy Chrétienne y fut portée par quelques-uns de leurs Disciples, mais la plûpart des Eglises en deçà du Rhône ne commencerent à se former, & à avoir un certain éclat que vers le milieu du troisiéme siecle. (a)

(a) Mezeray, état de la Religion dans les Gaules. liv. 4 article 11.

L'Eglise de Chartres regarde Aventin comme son premier Evêque. Fut-il envoyé immédiatement par le saint Siege ? Est-il un des Disciples de saint Savinien de Sens ou de saint Denis de Paris, ou de saint Nicaise & des autres premiers Evêques des pays limitrophes, c'est ce qu'on ignore absolument, ainsi que ce qui regarde ses premiers successeurs, excepté S. Aignan. Ce qu'il y a deplus certain, c'est que vers l'an 368 saint Martin, Evêque de Tours vint deux fois à Chartres, & qu'il fit deux miracles dans ce Diocese, un dans une Bourgade, qui occasionna la conversion des Habitans du lieu, (a) & l'autre dans la Ville en presence de deux Evêques qui l'avoient accompagné. (b)

Ce Diocese étoit déjà fort étendu dès le regne de Clovis premier Roy Chrétien vers l'an 481, puisque saint Aventin qui portoit le même nom, que le premier Evêque de Chartres & dont on voit le tombeau dans saint Medard de Châteaudun, faisoit les fonctions Episcopales dans le Dunois & dans le Blaisois, du consentement de St. Solenne, à qui il avoit cedé le Siege Episcopal de Chartres, & à qui il succeda.

En 573 Promotus Prêtre de ce Diocese, s'étant emparé de l'Eglise de Châteaudun sous un prétendu titre d'Evêché, & s'étant mis en possession des biens Ecclesiastiques situez dans le Dunois, fut sacré Evêque de Châteaudun par Gilles Archevêque de Reims, suivant l'ordre du Roy Sigebert. Cet usurpateur fut interdit dans le quatriéme Concile de Paris de toutes fonctions Episcopales, fut frapé d'anathême aussi-bien que tous ceux qui recevroient sa benediction, & fut condamné de se soumettre à Papolus Evêque de Chartres, qui en avoit porté ses justes plaintes aux Peres de ce Concile. (c)

Cet ancien Diocese devint considerable moins par son étenduë, que par sa Cathedrale & par le grand nombre d'Eglises & de Monasteres, qui y furent fondez par la pieté de nos Rois, des Princes & des Fideles.

Ce Diocese n'est pas aujourd'huy si étendu, depuis qu'en 1697 du consentement de M. Paul de Godet des Marais Evêque de Chartres, & par une Bulle du Pape Innocent XIII. on prit les Archidiaconez de Blois & de Vendôme, & cinquante-quatre Paroisses de l'Archidiaconé de Dunois, pour former l'Evêché de Blois, qui par ce moyen fut entierement distrait de l'Evêché de Chartres.

Avant ce démembrement quoique ce vaste Diocese étendit ses bornes depuis Pontlevoy jusqu'à la Roche-Guyon, & qu'il eut près de cinquante lieuës du midi au septentrion, & qu'il s'étendit à proportion du levant au couchant; c'est une erreur de dire qu'il y ait jamais eu dix-sept cens Paroisses comme plusieurs Historiens l'ont avancé.

Ce Diocese est encore aujourd'huy un des plus grands du monde Chrétien, & est borné au levant par la riviere d'Ivine ou riviere d'Estampes, Archevêché de Sens; au sud-est par Janville & Terminier, Diocese d'Orleans: au Sud par les bois de l'Aumone Paroisse de la Chapelle des Noyers, par Cloye Diocese de Blois & par Patey: au sud-ouest par la riviere de Braye, Diocese du Mans: à l'Ouest par la riviere de Huisne, Diocese de Séez &

(a) *Sulpicius Severus, Dialog. II. de Virtutibus S. Martini.* Cap. V.

(b) *Idem Sulpicius Severus, Dialog. III.* Cap. II.

(c) Fleury, Histoire Ecclesiastique liv. 34. article XXVIII.



par les bois de Tourouvre : au nord-oueſt par la riviere d'Avre, Dioceſe d'Evreux : au nord par la Roche-Guyon & la riviere de Seine, Archevêché de Roüen : au nord-eſt par ſaint Germain en Laye, Verſailles & Limours, Archevêché de Paris.

L'Evêché de Chartres à la nomination de Sa Majeſté, a été le premier Suffragant de Sens juſqu'en 1622, où il eſt devenu le premier Suffragant de Paris, & à de revenu vingt-huit mille livres, depuis qu'on y a réuni l'Abbaye de Joyenval en 1698, pour le dédomager du démembrement qui en a été fait pour l'érection de l'Evêché de Blois.

Il y a dans ce Dioceſe (ſans comprendre le Chapitre de Notre-Dame de Chartres) quinze Chapitres, dont cinq ſont dans la Ville & Fauxbourgs de Chartres : ſept cens vingt-ſix Cures, dont vingt ſont dans la Ville & Banlieuë : vingt-ſept Annexes ou Egliſes dépendantes des Curez des Paroiſſes où elles ſont ſituées : quatorze Abbayes d'hommes, dont quatre ſont dans la Ville & Banlieuë : huit Abbayes de filles, y comprenant la Maiſon Royale de St. Cyr : neuf Commanderies ou Membres de Commanderies de l'Ordre de Malthe, vingt-quatre Prieurez, Couvents & Communautez Religieuſes d'hommes, dont ſept ſont dans la Ville & Banlieuë : deux Doyennez qui ſont des Benefices ſimples : cent quarante-ſept Prieurez qui ſont des Benefices ſimples, dont douze ſont dans la Ville & Banlieuë : vingt-ſept Prieurez ; Couvents & Communautez de filles, y compris le Prieuré Royal de Poiſſy, dont ſept ſont dans la Ville & Banlieuë : trois cens ſoixante & deux Chapelles fondées, dont quelques-unes ont deux portions qui ſont deux titres, & que l'on met pour deux Chapelles, il y en a pluſieurs qui ſont fondées mais ſans titulaires étant ſeulement de devotion, & les revenus ne ſervent qu'à la deſſerte & aux Reparations : on comprend dans ce nombre de toutes ces Chapelles les cinquante-ſept de l'Egliſe de Chartres & les quatorze qui ſont dans la Ville & Banlieuë.

Si on veut compter tous ces Benefices, ſçavoir : les Dignitez des Chapitres, les Prébendes, les Cures, les Annexes, les Abbayes, les Commanderies, les Doyennez, les Prieurez, les Chapelles, on en trouvera quinze cens trente-ſept fondez dans ce Dioceſe : On ne comprend point dans ce nombre les Vicariats ; les emplois de pluſieurs Beneficiers en titre & par commiſſion, qui ſont dans la Cathedrale & dans les Collegiales & qui deſſervent les Egliſes & les Chapelles des Hôpitaux & Hôtels-Dieu, & qui ſervent pour les Confrairies de Charitez : huit Colleges de plein exercice : & vingt-deux Abbayes, & cinquante & un Couvents, Prieurez & Communautez Religieuſes, qui ſont tous pour la plûpart fort nombreux.

L'Evêché de Chartres avant 1698 ſe diviſoit en Ville & Banlieuë & en ſix Archidiaconez, ſçavoir, l'Archidiaconé de Chartres ou grand Archidiaconé, l'Archidiaconé de Dunois, l'Archidiaconé de Pinſerais, l'Archidiaconé de Blois, l'Archidiaconé de Dreux, & l'Archidiaconé de Vendôme.

Quoique les Archidiaconez de Blois & de Vendôme ayent été diſtraits de cet Evêché pour former le Dioceſe de Blois, ces deux Dignitez à la nomination & collation de M. l'Evêque de Chartres, ſont reſtées dans

l'Eglise de Chartres ; où les Titulaires ont les mêmes rangs & préséances ; dont ils ont toujours joüi. Ces deux Archidiacres n'ont plus aucune jurisdiction dans les Archidiaconez dont ils portent seulement le nom, & ont chacun trois cens livres de revenu sur l'Abbaye de Joyenval, de même que l'Archidiacre de Dunois à cause des cinquante-quatre Paroisses qu'on lui a ôtées pour la même érection.

Ce Diocese se divise aujourd'hui en Ville de Chartres & Banlieuë, & en quatre Archidiaconez, sçavoir le grand Archidiaconé, l'Archidiaconé de Dunois, l'Archidiaconé de Pinserais & l'Archidiaconé de Dreux.

Le grand Archidiaconé se divise en Doyennez { d'Epernon. d'Auneau. de Rochefort. du Perche. de Brou. de Courville.

L'Archidiaconé de Dunois se divise en Doyennez { de Beauce. du Perche.

L'Archidiaconé de Pinserais se divise en Doyennez { de Poissy. de Mante.

L'Archidiaconé de Dreux se divise en Doyennez { de Dreux. de Bresolles.

J'ai suivi pour les Benefices de la Ville & Banlieuë le même ordre dont la Chambre du Clergé se sert dans la distribution des Décimes, mais pour les Benefices situez dans les quatre Archidiaconez je les ai mis par ordre alphabetique.

BENEFICES
DE LA VILLE DE CHARTRES ET BANLIEUE.

L'EGLISE CATHEDRALE DE CHARTRES a pour Patrone LA SAINTE VIERGE.

Son Chapitre est composé de dix-sept Dignitez & de soixante & seize Chanoines, & a de revenu cent cinquante mille livres. M. l'Evêque donne & confere de plein droit seize Dignitez & tous les Canonicats.

	liv.
Le Doyen est électif-collatif par le Chapitre & a de revenu sans le Canonicat - - - - -	2300
Le Chantre sans le Canonicat - - - - -	2000
Le Sous-Doyen est Archidiacre de la Ville & Banlieuë, a le droit de representation par rapport aux Cures de la Ville & Banlieuë, & d'en introniser les Curez & Abbez ; il a de revenu sans le Canonicat - -	1050
Le Sous-Chantre sans le Canonicat - - -	1000
Le grand Archidiacre - - - - -	casuel
L'Archidiacre de Dunois - -	casuel & 490
L'Archidiacre de Pinserais - - - -	casuel
L'Archidiacre de Dreux - - - -	500
L'Archidiacre de Blois - - - - -	300
L'Archidiacre de Vendôme - - - -	300
Le Chancelier - - - - -	200
Le Chambrier - - - - -	1300
Le Prévôt d'Ingrey - - - - -	1400
Le Prévôt de Normandie - - - -	4000
Le Prévôt de Mazengey - - - -	600
Le Prévôt d'Auvers - - - - -	500
Le Chevecier, outre le casuel des charges de Marguilliers laïques & des autres Offices, a de revenu - -	200
Les soixante & onze Canonicats bon-an-mal-an, valent	1000
Les quatre Prébendes appellées (*Dimidius*) n'ont que dix-huit septiers de grains moins que les autres, & la Prébende du St. Esprit n'a que deux muids de moins.	
Six Marguilliers Clercs à la nomination du Chevecier, ils sont en titre & ont chacun - - - - -	450
Ils nomment le Porte-Croix qui est Chapellain du Crucifix & de la sainte Chasse ; il a de revenu - - -	500

Le Chapitre de saint Piat à la nomination & collation du Chapitre de Chartres, est composé de douze Canonicats affectez aux Officiers & Musiciens de l'Eglise de Chartres par la Bulle de Martin V. en 1427 & par celle de Paul IV. en 1555, confirmées par plusieurs Arrêts du Parlement, & notamment du 11 Decembre 1642 & 5 Février 1707, & a de revenu 3000 livres; ils ont chacun - - - - - - - liv. 250

Quand tous les Canonicats ne sont pas remplis, la distribution des vacans reste en sequestre & ne se partage point, mais retourne à la masse.

Le Chapitre de saint Nicolas à la nomination & collation du Chapitre, est composé de six Canonicats affectez aux Officiers & Musiciens de l'Eglise de Chartres par les Bulles dont on a parlé cy-dessus, & a de revenu 720 livres; ils ont chacun 120

Quand tous les Canonicats ne sont point remplis, la distribution des vacans reste en sequestre & retourne à la masse, comme ceux de S. Piat.

Mr. Thiersaut, grand Chantre de l'Eglise de Chartres, a fondé six Canonicats affectez pour les Musiciens, Heuriers, Matutiniers & Enfans de Chœur, à la presentation du grand Chantre & collation du Chapitre, chaque Beneficier a 30

Les Chanoines de St. Piat, de St. Nicolas & de Tiersaut n'ont aucune marque ni distinction de Chanoines dans leurs habillemens & font leurs Offices séparément.

Il y a plusieurs Ecclesiastiques qui ont des Commissions que le Chapitre donne : comme liv.

Le Sacristain de sous terre, qui a de revenu - - 500

Le Clerc de l'Oeuvre a - - - - - - 500

Le Chapellain du Crucifix ou Maître de Grammaire, vulgairement appellé le Curé du bas Chœur a - - - 400

Deux Notaires & Secretaires du Chapitre qui ont chacun - - 400

Quatre Epistoliers qui ont chacun - - - 75

Un Pointeur qui sans le casuel a - - - - - 50

Un Maître de Musique, dix Enfans de Chœur, vingt-quatre Musiciens, Heuriers, Matutiniers.

CHAPELLES

dans l'Eglise de Chartres.

Patrons.	Collateurs & Presentateurs.	Revenus.
Saint Laurent. Le Crucifix. Les Apôtres. Les Confesseurs. Saint Vincent. S. Potentien & S. Savinien. Saint Denis. Saint Leon. St. Pierre ès Liens. Saint Christophe.	Le Chevecier presente au Sous-Doyen qui confere ces Chapelles des dix Autels, dont cinq sont dans l'Eglise d'enhaut & cinq dans celle d'enbas.	Chaque Chapellain a de revenu 60 liv en assistant à leurs Offices dans la Chapelle St. Jerôme, & la portion des absens se partage aux presens.

Patrons.	Collateurs & Presentateurs.	Revenus.	
Saint Estienne. S. Thomas de Cantorbery. La sainte Trinité és cryptes. Saint Clement. S. Catherine és cryptes. S. Paul & Ste. Marguerite.	Le Chevecier Confere ces Chapelles des six Autels, dont une dans l'Eglise d'enhaut & cinq dans celle d'enbas.		
Sainte Catherine: *amovible.*	Le Chapitre.	Affectée au I. Secretaire	300 l
S. Jean-Baptiste. *amovible.*	Idem.	Affectée au 2. Secretaire	200
Saint Sentain. *amovible.*	Idem.	Affectée aux Heuriers.	12
La Magdelaine. *amovible.*	Idem.	Affectée aux Heuriers.	45
Des Anges. *amovible.*	Idem.	Affectée aux Heuriers.	15.
N.D. à l'Autel S. Vincent. *am.*	Idem.	Affectée aux Heuriers.	30
Notre-Dame de la Blanche.	Mr. le Duc d'Orleans.		36
De sainte Pellegruë ou sainte Meme, ou S. Jacques & S. Christophe, prem. portion.	Le Chanoine mis sur la feüille de l'aigle du chœur *Ad præsentenda*		80
Seconde portion.			80
Sainte Anne.	Idem		150
Saint Germain.	Idem		68
Sainte Honorine.	Idem		65
S. Fiacre & S Amateur.	Idem		55
Saint Mathurin. 1. portion.	Idem		60
Seconde portion.			60
S. Jean l'Evang. 1. portion.	Idem		25
Seconde portion.			25
Saint Gilles & saint Loup.	Idem		25
Saint Eustache.	Idem		19 l. 10 s.
N. D. des Comtes de Dreux.	Idem		
Saint Lubin.	Idem		
De la Conception.	Idem		
Saint Julien.	Idem		20
Saint Gratien ou Notre-Dame des Vertus.	Idem		12
Saint Cloud.	Idem		20
Saint Thibault.	Idem.		20
Saint Mamert, saint Cosme & saint Damien.	Idem		
Onze mille Vierges.	Idem		15
Saint Loüis.	Idem		7
Saint Urain.	Idem.		15
De Notre-Dame de la Belle-Verriere.	Idem		20
Des Chevaliers ou des Apôtres.	Idem		
Saint Eloy.	Idem		13
Saint Jean le Blanc.	Idem		25
Saint Vincent.	Idem		26
De la Trimoüille ou de la Trinité.	Idem		
Saint Guillaume.	Idem		
Saint Michel.	Idem		

Tous les Chapellains en assistant à l'Office du Chœur ont de retribution 25. liv.

ABBAYES DE	Patrons.	Ordre de	Réünies
S. PERE EN VALLE'E.	S. Pierre.	S. Benoist.	
S. CHERON.	S. Cheron.	S. Augustin.	
JOSAPHAT.	La Ste. Vierge.	S. Benoist.	
S. JEAN EN VALLE'E.	S. Jean.	S. Augustin.	
L'EAU Abbaye de Filles.	La Ste. Vierge.	Citeaux.	
	PRIEUREZ DE LA VILLE		
S. MARTIN AU VAL.	S. Martin.	S. Benoist.	A bonnes nouvelles d'Orleans.
GRAND BEAULIEU.	La Magdelaine.		Au grand Semin.
S. MICHEL.	S. Michel.		Au Coll. de Chartr.
S. LUBIN DES VIGNES.	S. Lubin.		A l'Ab. de S. Pere.
DU PETIT BEAULIEU.	La Magdelaine.	Cluny.	
S. VINCENT.	S. Vincent.	S. Benoist.	Au petit Semin.
S. LOUP DU BOIS DE LEVES.	S. Loup.	S. Augustin.	
S. ESTIENNE.	S. Estienne.	S. Augustin.	A l'Ab. de S. Jean.
OISEME.	La Magdelaine.	S. Benoist.	
GOURDES.	Ste. Croix.	S. Augustin.	
S. EMAN.	S. Eman.	S. Benoist.	
FILLES-DIEU Couvent de Filles.	S. Jean l'Evang.	S. Augustin.	
	CHAPELLES DE LA VILLE		
S. JEROBOL.	S. Jerobol.		
S. FIACRE.	S. Fiacre.		
S. BLANCHARD, premiere portion. Seconde portion.	S. Blanchard.		
S. SAUVEUR, premiere portion. Seconde portion.	S. Sauveur.		
S. FRANCOIS, Faub. des Epars.	S. François.		Aux Cord. de Ch.
S. GEORGE.	S. George.		A l'Hôtel-Dieu.
S. LUBIN.	S. Lubin.		A bonnes nouv.

CHAPITRES DE LA VILLE

LE CHAPITRE DE S. ANDRE' de Chartres est composé d'un Doyen, autrefois à la Curé, d'un Semi-Prébendé, d'un Marguillier Clerc. Le Doyenné qui cun an 350 liv. La Marguillerie 450 liv. & sont à la collation de Mr.

LE CHAPITRE DE S. MAURICE de Chartres est composé de neuf Chanoines à la col- autres 75, ils gagnent leur gros en assistant le lendemain de la

LE CHAPITRE DE S. AIGNAN est composé de six Chanoines à la collation de MonC

Collateurs & Presentateurs.	Villes, Paroisses où sont les Ben.	Revenu.	On y écrit par
Le Roy.	Chartres.	15000 liv.	Chartres.
Le Roy.	S. Cheron lez-Chartres.	1100	Chartres.
Le Roy.	Leves lez-Chartres.	2000	Chartres.
Le Roy.	Chartres.	3000	Chartres.
Le Roy.	Vert lez Chartres.	4000	Chartres.

DE CHARTRES ET BANLIEUE.

L'Abbé de Marmoutiers.	S. Brice lez Chartres.	4000	Chartres.
Le Roy.	Coudray lez Chartres.	18000	Chartres.
L'Abbé de S. Laumer de Blois.	Chartres.	1100	Idem.
L'Abbé de S. Pere.	Chartres.	100	
Prieur de la Charité.	S. Brice lez Chartres.	1200	Chartres.
L'Abbé de Bonneval.	Chartres.	400	Idem.
L'Abé de S. Vincent des Bois.	Leves lez Chartres.	120	Chartres.
L'Abbé de S. Jean.	Ste Foy de Chartres.	60	Idem.
L'Abbé de Tyron.	Gasville lez Chartres.	800	Chartres.
L'Abbé de S. Jean.	Moréncé lez Chartres.	260	Chartres.
L'Abbé de Bonneval.	S. André lez Chartres.	80	Chartres.
Le Roy.	S. André lez Chartres.	2000	Idem.

ET BANLIEUE.

Le Chapitre de S. André.	S. André de Chartres.	30
Le Chapitre de S. André.	S. André.	20
Mr. le Duc d'Orleans.	Dans la gr. Salle du Pal.	20
Idem.		20
Le Sous-Doyen.	S. Martin le Viandier.	450
Idem.		450
Ancien Couv. des Cordel.	S. Saturnin.	200
Mr. l'Evêque.	S. Cheron.	1000
Anc. Couv. des Capucins.	S. Brice.	

ET BANLIEUE.

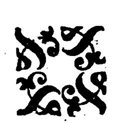
nomination du Chapitre, de douze Chanoines, d'un Vicaire perpetuel ou vulgairement peut être possedé par un autre que par un Chanoine, & les 12. Canonicats valent par cha- l'Evêque. Le Chapitre presente le Curé & le Semi-Prébendé à Mr. l'Evêque.

lation de Monseigneur l'Evêque, dont cinq ont chacun de revenu 150 livres & les quatre Trinité d'Eté : il y a un Marguillier clerc, qui a de revenu 30 liv le plus ancien est Doyen. l'Evêque, qui ont chacun de revenu 20 livres, le plus ancien est Doyen.

CURES DE		Patrons.	Communun.	Conferences.	Revenu.
S. ANDRE'	2 *Vicaires.*	S. André.	2000	Chartres.	1000 liv.
S. AIGNAN.	*Vic.*	S. Aignan.	1000	Du lieu.	1000
Ste. FOY P. C.	*Vic.*	Sainte Foy.	1100	Du lieu.	1000
S. HILAIRE.	*Vic.*	S. Hilaire.	2000	Du lieu.	800
S. SATURNIN.	*Vic.*	S. Saturnin.	1800	Du lieu.	1000
S. MARTIN.	*Vic.*	S. Martin.	500	Du lieu.	500
S. MICHEL.	*Vic.*	S. Michel.	700	Du lieu.	700
S. MAURICE.	*Vic.*	S. Maurice.	750	Du lieu.	650
S. JULIEN des Aveugles.		S. Julien.	17	Du lieu.	300
S. LAZARE DE LEVES.	*Vic. Ch.*	S. Lazare.	600	De Chartres.	650
S. BARTHELEMI. P. C.		S. Barthelemi.	300	De Chartres.	400
S. CHERON P. C.		S. Cheron.	350	De Chartres.	400
S. BRICE lez Chartres.		S. Brice.	400	De Chartres.	500
LA MAGDELAINE Faub. S. Jean.		La Magdelaine.			
CHAMPHOL.		S. Denis.	400	Chartres.	500
LUCEY P. C.		S. Pantaleon.	280	De Chartres.	700
LUISANT.		S. Laumer.	300	De Chartres.	500
MAINVILLIERS.	*Vic.*	S. Hilaire.	360	De Chartres.	800
LE COUDRAY.		S. Julien.	450	De Chartres.	400

COMMUNAUTEZ RELIGIEUSES

LES JACOBINS, Paroisse saint André.
LES CORDELIERS, Paroisse saint Michel.
LES MINIMES, Paroisse saint André.
LES CAPUCINS, Paroisse saint Brice. Cette Maison leur a été abandonnée par les RR. PP. Benedictins d'Orleans & est la plus belle qu'ils possedent.
LE SEMINAIRE du grand Beaulieu, Paroisse du Coudray.
LE SEMINAIRE saint Charles, ou vulgairement le petit Seminaire, Paroisse S. André.



Collateurs & Presentateurs.	Châteaux.	On y écrit par
Le Chapitre de St. André.		
Monseigneur l'Evêque.	La Tour, ancien Palais des Comtes de Chartres.	
L'Abbé de St. Jean.	Le Palais Episcopal.	
L'Abbé de St. Pere.		
Le Chapitre de Chartres.		
Le Sous-Doyen de Chartres.		
Monseigneur l'Evêque.		
Le Chapitre de St. Maurice.	Rigeard.	Chartres.
La Famille le Tunais, representant Renaud Babou Fond.		
Le Chapitre de St. Maurice.	Leves, Bois de Leves, Craches.	Chartres.
L'Abbé de St. Cheron.		Chartres.
L'Abbé de St. Cheron.		Chartres.
Le Pr. de St. Martin au Val.		Chartres.
	Cette Eglise a été détruite, les Habitans font partie de St. André, part. de Ste Foy, & de S. Maurice.	
L'Abbé de St. Pere.	Vauventriers.	Chartres.
L'Abbé de St. Jean de Chart.	Nicochet.	Chartres.
Les RR. PP. Benedictins de bonnes nouvelles d'Orleans.		Chartres.
L'Abbé de St. Pere	Mainvilliers.	Chartres.
Monf. l'Evêque & le Prieur de S. Martin au Val alternat.	Le grand Seminaire ou Prieuré du grand Beaulieu.	Chartres.

DE LA VILLE ET BANLIEUE.

LES FRERES des Ecoles Chrét. de S. Yon lez Roüen, Par. S. Hilaire, sans Lettres Pat.
LES URSULINES, Paroisse saint Michel.
LA PROVIDENCE, Paroisse saint André.
LES CARMELITES, Paroisse saint André.
LA VISITATION, Paroisse de sainte Foy.
L'Union Chrétienne ou Filles de S. Chaumont de Paris, Paroisse S. Hilaire, sans Let. Pat.
Les Sœurs des Ecoles de Charité, Paroisse St. Maurice lez Chartres, sans Lettres Pat.



POUILLE' DU DIOCESE

PAR ORDRE

Où l'on voit les Abbayes, Chapelles, Chapitres, Colleges, Doyennez qui sont Benefices simples, & Prieurez simples du Diocese; les Saints ou Saintes sous l'invocation des- les Collateurs, Presentateurs & Revenus de tous les Be- les Villes ou les Paroisses où sont situez les Benefices Villes ou Paroisses où se tiennent les Conferences, les Benefices Cures: les Châteaux & Maisons Seigneuriales roisse à la Ville de Chartres.

Avec les noms des Villes ou Bureaux des Postes par où on

ABBAYES DU DIOCESE

Abbayes.	Patrons.	Ordre de	Réünies.
ABBECOURT.	La Vierge.	Prémontrez.	
ARCISSES, Abbaye de Filles.	La Vierge.	S. Benoist.	
BONNEVAL.	S. Florent.	S. Benoist.	
CLAIRE-FONTAINE.	La Vierge.	Herm. de S. Aug.	
COULOMBS ou COULONS.]	La Vierge.	S. Benoist.	
GRAND CHAMP.	La Vierge.	Prémontrez.	
JOYENVAL.	S. Barthelemi.	Prémontrez.	A l'Evêché de Ch.
LA MAGDELAINE.	La Magdelaine.	S. Augustin.	
LES CLERETS Abbaye de Filles.	La Vierge.	Citeaux étroite ob	
NAUFLE LE VIEUX.	S. Pierre.	S. Benoist.	
S. AVYT Abbaye de Filles.	S. Avyt.	S. Benoist.	
S. CYR, Abbaye de Filles.	S. Cyr.	S. Benoist.	
MAISON ROYALE de S. Cyr	S. Loüis.	S. Augustin.	
S. CORENTIN, Abbaye de Filles.	S. Corentin.	S. Benoist.	
S. REMY, Abbaye de Filles.	S. Remy.	S. Benoist.	
S. VINCENT DES BOIS.	S. Vincent.	S. Augustin.	
TYRON.	La ste Trinité.	S. Benoist.	

DE CHARTRES.

ALPHABETIQUE.

Commanderies, Couvents & Maisons Religieuses, Cures, & conventuels, qui composent les quatre Archidiaconnez quels les Eglises ont été dédiées sous le nom de Patrons; nefices : la Réünion des Abbayes, Prieurez & Chapelles: simples: le nombre des Communians de chaque Cure : les Elections, Archidiaconnez & Doyennez où sont situez les qui sont dans les Paroisses, & la distance de chaque Pa-

écrit dans toutes les Villes & Paroisses du Diocese.

DE CHARTRES.

Collateurs & Presentateurs.	Villes, Paroisses où sont les Ben.	Revenu.	On y écrit par
Le Roy.	Près Poissy.	6000 l.	Poissy.
Le Roy.	Brunelles.	5000	Nogent le Rotrou.
Le Roy.	Bonneval.	6000	Bonneval.
Le Roy.	Claire-Fontaine.	1650	Rembouillet.
Le Roy.	Nogent le Roy.	8500	Maintenon.
Le Roy.	Grand Champ.	2000	Houdan.
Le Roy.	Rets.	10000	Poissy.
Le Roy.	Châteaudun.	6000	Châteaudun.
Le Roy.	Masles.	5000	Nogent le Rotrou.
Le Roy.	Naufle le vieux.	25000	Naufle Pont-Chartrain.
Le Roy.	S Den des Ponts.	3060	Châteaudun.
Le Roy.	Près Versailles.	6000	Versailles.
Le Roy.	Près Versailles.	167000	Versailles.
Le Roy.	Septeuil.	2500	Mante.
Le Roy.	Sonchamp.	2000	Rembouillet.
Le Roy.	S. Mesme ou Abrouv.	4000	Château-Neuf.
Le Roy.	Tyron.	10000	Nogent le Rotrou.

Chapelles.	Patrons.	Réunies.
ABLIS	La Magdelaine.	A l'Hôtel-Dieu du lieu.
(Don Pedouë)	Cette espece de Benefice appartient au Prêtre plus prochain	
ALLUYE.	Saint Nicolas.	- - - - -
ANCISE.	- - - -	- - -
ANET.	Saint Roch.	A l'Hôtel-Dieu.
ARBOUVILLE.	N. D. de Lorette.	- - - -
ARPENLIGNY.	- - - -	- - - -
AUNEAU.	- - - -	- A l'Hôtel-Dieu du lieu.
AUTHON en Beauce.	Saint Loüis.	
BASOCHES.	Saint Jacques.	- - - -
BASOCHES GOUET.	- - - -	
BEAUCHE.	Saint Jacques.	- - - -
BELLEGARDE.		
BERCHERE LA MINGOT.	Saint Jean-Baptiste.	
BEYNES.	- - - -	- - - -
BEROU.	S. Michel de la Guillerie.	- - -
BEROU.	La Magdelaine.	A la Cure.
BEU. -	Saint Antoine.	- - - -
BLANCHE-FOUASSE.	- - -	- -
BOIS-RICHEUX.	Saint Gilles.	- - - -
BOISY en Droüiais.	La Vierge.	- - -
BOISVILLE la St. Pero. -	St. Jean Baptiste.	- - - -
BOISY MAUGIS.	S. Laurent de Cranes, Ch. ou Prieuré. -	A l'Abbaye de Thyron. - -
BONNEVAL.	Saint Jacques.	- - - -
BONNEVAL.	Notre Dame.	A l'Hôtel-Dieu.
BONNEVAL.	S. Jean, S. Gilles, S. Loup.	A l'Hôtel-Dieu.
BONNEVAL.	Saint Jean-Baptiste.	
BON-REPOS.	La sainte Vierge.	
BON-SECOURS.	La sainte Vierge.	- - - -
BOURDONNE.	La sainte Vierge.	Au Vicariat.
BRESOLLES.	La Magdelaine.	A l'Hôtel-Dieu.
BREUIL. -	Saint Antonin.	- -
BROU.	S. Estien. ou le P. des Tonnes.	- - -
BROU.	Saint Flanbourg.	A l'Hôtel-Dieu.
BULLOU.	Saint Estienne.	
CHARMOYE ou LA HAUTE-VILLE.	Notre Dame & tous les Saints.	- - - -
CHATEAUDUN.	Saint Blaise.	Aux Freres Condonnez
CHATEAUDUN.	Sainte Cecile.	Aux Freres Condonnez



Collateurs & Presentateurs.	Villes & Paroiffes où les Benefices font fituez.	Revenu.
L'Archidiacre.	Ablis.	200 liv.
lignager de Jean Pedouë, Fond.	Dans l'Eglife d'Ablis.	60
Le Seigneur du lieu.	Au Château d'Alluye.	350
- - - - -	Au Château d'Ancife p. de Douy.	00
Le Seigneur du lieu.	Anet.	200
Le Seigneur du lieu.	Rouvray faint Denis.	300
- - - - -	Au Ch. d'Arpentigny p. de Thimer.	00
- - - - -	Auneau.	60
Chapelle de devotion non titre.	Authon, en Beauce.	70
Le Seigneur du lieu.	Bafoches.	150
Le Seigneur du lieu, *Alios* met l'Abb. de Pont-le Voy.	Bafoches Goüet.	222
Le Seigneur du lieu.	Au Ch de Beaumereft p. Beauche	00
Le Seigneur du lieu.	Au Ch. deBellegarde p. d'Auteuil	250
		40
- - - - -	Beynes.	100
- - - - -	Berou.	150
Chapelle de devotion non titre.	Meslay Legrenet.	30
Le Seigneur du lieu, à Mr. l'Evêque Collateur.	Dans la Paroiffe de Beu.	15
Le Seigneur du lieu.	Sermaife.	300
- - - - -	Pierres près Maintenon.	00
- - -	Dans l'Eglife de Boify en Drouais.	Chap. de devot.
- - - - -	Dans la Paroiffe.	00
L'Abbé de Thyron.	P. de Boiffy Maugis.	50
- - - - -	e	
- - - - -	Dans la P. de Notre-Dame.	90
L'Abbé de Bonneval.	Bonneval.	250
Mr. l'Evêque,	Près Bonneval.	220
Le Duc d'Orleans.	Bonneval.	20
Difpute entre le Roy & l'Archid.	Paroiffe de Bailly.	80
Le Seigneur du Boullay.	Paroiffe de Boiffy le fec.	100
Le Seigneur du lieu.	Au Château de Bourdonné.	300
Mr. l'Evêque.	Brefolles.	200
- - - - -	Breuil ou Breux.	30
Le grand Archidiacre confere.	L'Eglife de faint Lubin de Brou.	300
Le grand Archidiacre.	Brou.	200
Mr. l'Evêque.	Au Château de Bullou.	40
Mr. l'Evêque, l'Ab. de S. Magloire & le Seigneur de la Charmoye, on les trouve dans des Pouilliez.	Charmoye ou Hauteville, *Alias* met deux Chapelles.	50
- - - - -	Diocefe de Blois.	250
- - - - -	Idem.	250

Chapelles.	Patrons.	Réunies.
CHATEAUDUN.	Saint Denis.	
CHATEAUDUN.	Saint Georges.	- - - - -
CHATEAUDUN.	La Vierge.	
CHAVENAY.	St. Martin & St. Fiacre.	- - - -
CHAUNAY.	Saint Severin.	
COUDREAUX.	St. Nicolas & Ste. Anne.	- - - -
COURVILLE.	La Chapelle de l'Hôtel-Dieu.	- - -
COURVILLE.	La Magdelaine.	A l'Hôtel-Dieu.
COTTENVILLE.	La sainte Vierge.	
DANGEAU.	Sainte Anne.	- - - -
DIGNY.	Saint Roch.	Au Prieuré du lieu.
DOURDAN.	Saint Jean-Baptiste.	
DOURDAN.	Saint Laurent.	A l'Hôtel-Dieu.
DREUX.	La Magdelaine.	- - - -
Chapelles de St. Estienne de Dreux.	La Ste. Vierge, 1re. portion.	- - -
	La Ste. Vierge, 2. portion.	- - - -
	(4 Royalles) dont deux à l'Autel saint Eustache.	- - - -
	Une à la Chap. S. Nicolas.	- - - -
	Une dite des Salles.	Aux Enf. de Chœur.
	Saint Blaise.	
	St. Cyr & sainte Julite.	- - - -
	Saint Fiacre.	- - - -
	Saint Jacques.	- - - -
	St. Jean.	- - - -
	St. Jean & St. Gilles.	- - - -
	St. Nicolas de Reversiaire.	- - - -
	Saint Servais.	- - - -
	Dannemarche la Vierge.	- - - -
DREUX.	La grande Magdelaine.	- - - -
	La petite Magdelaine.	- - - -
DREUX.	Saint Eve.	- - - -
	Saint Jean-Baptiste.	A l'Hôtel-Dieu.
	Le Titulaire est maître de l'Hôtel-Dieu.	
	S. Gilles, S. Loup & S. Lazar.	A l'Hôtel-Dieu.
	Saint Thibaut. anc. Pr.	A l'Abbaye du Breuil.
DREUX.	Saint Vincent.	- - - -
DU GUAY.		
Du Marché ou de la Place		- - - -

Collateurs & Presentateurs.	Villes & Paroisses où les Benefices sont situez.	Revenu.
Le Chapitre de St. André de Ch.	Dans l'Eglise de St. André de Ch.	10 liv.
Idem	Idem.	120
Idem.	Idem.	18
	Chauvenay.	00
- - - - -	Fontenay sur Eure.	Chap. de devot.
Le Seigneur du lieu.	Coudreaux, Ch. P. de Marboué.	240
Le Seigneur du lieu.		00
L'Abbé de saint Jean.	Courville.	200
Le Seigneur de Cottenville.	Dans le Château de Cottenville Paroisse de Chatenay.	430
L'Archidiacre confere.	Dangeau.	120
	Digny.	100
Le Duc d'Orleans.	Autrefois au Château de Dourdan, dans l'Eglise St. Germain.	20
Mr. l'Evêque.	Près Dourdan.	200
Le Chapitre de Dreux.	Dans l'Eglise S. Estienne de Dreux.	00
Idem.	Idem.	60
Idem.	Idem.	[00
Le Seigneur du lieu au Roy.	Idem. chaque	400
Idem.	Idem.	400
Idem.	Idem.	400
Le Chapitre de Dreux.	Idem.	00
Idem.	Idem.	00
Idem.	Idem.	00
Idem.	Idem.	100
Idem.	Idem.	
Idem.	Idem.	
Idem.	Idem.	
Idem.	Idem.	
L'Abbé de St. Vincent des Bois.	Au Château de Dreux.	100
Le Chapitre.	Dans l'Eglise saint Pierre.	
Le Chapitre.	Idem.	Le Casuel d'un Fief dans Dreux.
	Près Dreux.	Chap. de devot.
Mr. l'Evêque.		400
Mr. l'Evêque.		
Mr. l'Evêque.	Près Dreux.	850
	Près Dreux.	150
Le Chapitre de St. Estienne.	Près le Château.	00
L'Abbé de St. Vincent des Bois.	Revercourt.	100
Mr. l'Evêque.	Paroisse de Neron.	50

Chapelles:	Patrons.	Réunies.
DURBOIS.	St. Jean & St. Gilles.	- - - -
ECLIMONT.	Sainte Anne.	- - - -
EGUILLY.	Saint Nicolas.	- - - -
ELLEVILLE ou S. M. des Champs.	La sainte Trinité.	- - - -
EPERNON.	Saint Denis.	- - - -
EPOSNE ou Chap. des Aulues.	Saint Estienne.	- - - -
ESCLUSELLES.		- - - -
FONTENAY LE FLEURY.	Saint Jean-Baptiste.	- - - -
FONTENAY SUR CONIE.	Sainte Colombe.	
FRECOT.	Sainte Catherine.	A l'Arch. de Dunois.
GAILLON *Voyez* RANDONNE'.		
GALLARDON.	N. D. de la Fontaine.	- - - -
GALLARDON.	Saint Matthieu.	A l'Hôtel-Dieu du lieu.
GAZERAN.	La Vierge & S. Ant. de Padouë.	- - -
GENARVILLE.	Saint Jean Baptiste.	- - - -
GIROUDET.	Saint Estienne.	
GOINDREVILLE.	Sainte Barbe.	- - - -
GROGNEUIL.	Saint Jean.	- - - -
GUAINVILLE.	St. Antoine de Pomars.	- - - -
GUAINVILLE.	St. Martin de Revel.	- - - -
GUAY DE LONGROY.	Notre-Dame des Vertus.	- - - -
GUYBERT ou St. LAURENT.		- - - -
HANNEMONT.	Saint Jean-Baptiste.	- - - -
HOUDAN.	Saint Matthieu.	A l'Hôtel-Dieu.
HOUDAN.	St. Sauveur & St. Martin.	A l'Hôtel-Dieu.
HOUSSAY.		
HOUVILLE.	Saint Jacques.	
IMBERBAIS.	Saint Jacques.	- - - -
JOUARRE.	La Vierge.	- - - -
LA FERRIERE.	La Magdelaine.	- - - -
LA FERRIERE.	Saint Gilles.	- - - - -
LA FOLIE HERBAUT.	La Sainte Vierge.	A la Cure.
LA GUILLERIE.		
L'ANGE GARDIEN.	L'Ange Gardien.	- - - -
LANGOTIERE.	St. Gilles & St. Loup.	- - - -
LA MAGDELAINE BOUVET.		- - - -
LA MAGDELAINE.		A l'Hôtel-Dieu de Montmiral.
LA MAGDELAINE des Aurieux.		- - - -
LA MOTTE D'YVERSAY.		- - - -
LA POTERIE.	Notre-Dame de Pitié.	- - - -

Collateurs & Presentateurs.	Villes & Paroisses où les Benefices sont situez.	Revenu.
Le Seigneur du lieu.	Billancelles.	00 liv.
L'Abbesse de saint Remy.	Saint Siphorien.	50
	Au Chât. Paroisse de St. Avit.	150
L'Abbé de Josaphat.	Près Mante.	40
	Epernon.	100
L'Archidiacre.	Eposne.	00
Mr. l'Evêque.	Charpont.	30
Le Seigneur du lieu.	En l'Eglise de Fontenay le Fleury.	40
- - -	Fontenay sur Conie.	Chap. de devot.
L'Archidiacre.	Trizay.	200
Chapelle de devotion non titre.	Gallardon.	Casuel.
Le Seigneur du lieu.	Près Gallardon.	200
Le Seigneur du lieu.	Au Château de Gazeran.	00
Chapelle de devotion non titre.	Sours.	Casuel.
- - -	Ecrones.	00
Le Seigneur du lieu.	Au Ch. de Goindreville p. Thivars	80
Le Seigneur du lieu.	Au Ch. de Grogneuil p. S. Piat.	80
- - -	Paroisse de Guainville.	40
- - -	Paroisse de Guainville.	
Le Chapitre de Chartres.	Ymeray.	300
L'Abbé de Bonneval.	Dans le Ch. de Guibert S. M. du Pean.	70
Mr. l'Evêque.	- - -	00
	Houdan.	280
Mr. l'Evêque.	Houdan.	00
Le Seigneur du lieu.	Au Château de Houssay.	40
Chapelle de devotion non titre.	Saint Jacques.	15
Mr. l'Evêque.	Dans la terre d'Imberbais, Paroisse de Marville moutié brûlé.	20
L'Archidiacre.	Dans la Paroisse de Jouart.	00
Idem.	Brunelles.	100
L'Archidiacre confere.	Brunelles.	100
Le Seigneur du lieu.	La Folie Herbaut	100
	Le Breuil ou Richarville.	50
Mr. Viantès & ses representans.	Dans l'Eg de Beaumont le Chartif.	260
L'Abbesse de saint Avit.	Authon au Perche.	50
Le Prieur de Moutiers.	Dans l'Eglise de la Magd. Bouvet.	40
	Montmiral.	50
Le Seigneur du lieu.	Paroisse de saint Eliph.	00
Le Seigneur du lieu.	Paroisse de l'Osme.	50
Le Seigneur du lieu.	Paroisse de la Gadeliere.	50

Chapelles.	Patrons.	Réunies.
LAUREAU.	- -	- - - -
LES MUREAUX ou la Chapelle Vicomtesse.		- - - -
LES TROIS MARIES.		
LOGNY.	Notre-Dame de Pitié.	Chap. de dev.
LOGNY.	Saint Hubert.	Non titre.
MAINTENON.	Saint Adrien.	- - - -
MAJAINVILLE.		
MANOU.	La Vierge.	- - - -
MANTE.	L'Assomption.	- - - -
	La Ste. Trinité 1re portion.	- - -
	La Ste. Trinité 2.me portion.	- - -
	Notre-Dame de Pitié.	- - -
MANTE Chapelles de Mante.	Sainte Anne.	Aux Enf. de chœur.
	Saint Blaise.	- - -
	Saint Claude.	- - -
	Saint Cloud.	- - -
	Sainte Croix.	*Aliot* met pour Collateur
	Saint Estienne.	le Curé de St. Maclou &
	Saint Europe.	le Seigneur.
	Saint Jacques.	- - -
	Saint Jean-Baptiste.	- - -
	Saint Jean l'Evangeliste.	- - -
	Saint Laurent.	- - -
	Saint Loüis.	- - -
	Saint Michel.	- - -
	Saint Paul.	- - -
	Saint Pierre.	- - -
	Sainte Radegonde.	- - -
DU CHATEAU.		- - -
MANTE.	Saint Jean-Baptiste.	- - -
MANTE.	Saint Maclou.	- - -
MANTE.	Saint Pierre.	*Aliot* met quatre Chapelles dans S. Maclou de valeur chacune 40 liv.
MANTE LA VILLE.	Saint Gilles.	- - -
MARCHEVILLE.	Saint Robert.	- - -
MARGON.	Saint Martin.	- - -
MEMULON.		

Collateurs & Presentateurs.	Villes & Paroisses où les Benefices sont situez.	Revenu.
- - -	Au Château du Loreau.	40 liv.
- - -	Les Mureaux.	300
Le Seigneur du lieu.	La terre de la Folie près Maintenon.	
- - -	Logny au Perche.	Casuel.
Mr. Renouard de la Ribottiere Dotateur.		50
Fondée par Mr. de Noailles en 1735 pour un Hôtel-Dieu.	Saint Pierre de Maintenon.	1500
- - -	Saunieres.	90
Le Seigneur du lieu.	Au Château de Manou.	00
Le Co n.de Mante & Meulan eng.	Dans l'Eglise N. D. de Mante.	60
Idem.	Idem.	120
Le Seign de Binenville presente au Roy.	Idem.	80
Les Representans la Famille des Dunesine de Mante.	Idem.	6
Le Comte de Mante.	Idem.	00
Idem.	Idem.	25
Idem.	Idem.	00
Idem.	Idem.	80
- - -	- - -	50
Idem.	Idem.	50
Idem.	Idem.	30
Idem.	Idem.	50
Idem.	Idem.	00
Idem.	Idem.	60
L'Archidiacre du Pinserais.	Idem.	25
Le Comte de Mante.	Idem.	40
Idem.	Idem.	6
Idem.	Idem.	20
Idem.	Idem.	10
Idem.	Idem.	00
Idem.	Au Château.	55
Le Doyen Curé presente à l'Arch.	Dans l'Eglise saint Maclou.	00
Les Representans David Bouvet Bourgeois de Mante.	Dans l'Eglise saint Maclou.	40
Le Doyen Curé presente à l'Archidiacre ces quatre Chapelles.		00 00
L'Archidiacre.	Mante la Ville.	25
Le Seigneur du lieu.	Marcheville au Perche.	60
L'Archidiacre.	Paroisse de Margon.	46
	Au Château de Memulon p. St. Maur.	

Chapelles.	Patrons.	Réunies.
MERCY ou N. D. Duchesne.	La sainte Vierge.	- - -
MERICOURT.	La sainte Vierge.	- - -
MIGNIERES.	Les trois Maries.	- - -
MILLEBERT.	- - - - -	- - -
MITTAINVILLE.	Saint Michel.	- - -
MONERVILLE.	Saint Barthelemy.	- - -
MONGRAHAN.	- - - -	- - -
MONTAINVILLE prés Maule.	Saint Jacques.	- - -
MONTDOUCET.	Saint Nicolas.	- - -
MONTFORT, Voyez les Chapellains de Montfort dans les Chapitres.		
MONTFORT.	Saint Avoye.	- - -
MONTFORT.	Saint Blaise.	- - -
MONTFORT.	St. Eloy & Ste Mesme.	- - -
MONTFORT.	Saint François.	- - -
MONTLEANT.	Saint Blaise.	- - -
MONTMIRAL.	Ste Marie-Magdelaine.	A l'Hôt. Dieu de Mont.
MOULITARD.	Saint Thomas.	Annexe.
NEAUFLE.	Notre-Dame.	- - -
NEAUFLE le Chât. ou de Villiers.	- - - -	- - -
NICORBIN.	- - - -	- - -
NOGENT LE ROTROU.	Les 3 Chap. du grand Autel.	- - -
NOGENT LE ROTROU.	N. D. de Lorette ou la Rouge	- - -
	Notre-Dame de Pitié dite d'Auttresson.	- - -
	Sainte Catherine la Dorée.	- - -
	Saint Estienne.	- - -
	Saint Eustache.	- - -
	Saint Gilles.	- - -
	Saint Michel.	- - -
	St. Nicolas, 1re portion.	- - -
	St. Nicolas, 2de portion.	- - -
	Saint Jacques. Le magnifique Tombeau de Mr. le Duc de Sully joint les murs de cette Chapelle.	A l'Hôtel-Dieu pour le revenu ; au College pour l'Eglise.
NOGENT LE ROTROU.	Saint Lazare.	A l'Hôtel-Dieu.
NOGENT LE ROY.	Saint Barthelemy.	- - -
NOGENT LE ROY.	St. Joseph du Parc.	- - -
NOGENT LE ROY.	Saint Eloy.	A l'Hôtel-Dieu.
NOGENT LE ROY.	Saint Blanchard.	- - -
NOTRE-DAME DE BONNES NOUVELLES.		- - - -
NOTRE-DAME DE BONNES NOUVELLES.		- - - -
NOTRE-DAME DE PITIE'.		- - -

Collateurs & Presentateurs.	Villes & Paroisses où les Benefices sont situez.	Revenu.
Le Seigneur de Blainville.	Mercy.	10 liv.
L'Archidiacre.	Freneuse.	- -
- - -	Mignieres.	Chap. de devot.
- - -	Paroisse de Lognes.	80
- - -	Dans la Paroisse de Mitainville.	- -
L'Archidiacre.	Boizy Mauvoisin.	- -
L'Archidiacre.	- - -	15
L'Archidiacre.	Dans l'Eglise de Montainville.	- -
Le Seig. du lieu & le Ch.deNogent.	Souencé.	100
- - -	- - - -	100
Mr. l'Evêque.	Dans l'Hôtel-Dieu.	- -
- - -	Près l'Hôtel-Dieu.	25
Le Seigneur du lieu.	Au Château.	100
- - -	Au Château.	300
Le Seigneur du lieu.	Montmiral.	300
L'Archidiacre.	Paroisse de Montleant.	200
L'Abb. de Neaufle.	A Neaufle.	- -
Mr. l'Evêque.	A Neaufle le Château.	- -
Le Chapitre de Chartres.	Dans la Paroisse de Theuville.	50
Le Chapitre de St. Jean.	Dans l'Eglise de St. Jean.	Chacune 5 l.
Idem.	Idem.	100
Mr. de la Raturiere presente au Chapitre.	Idem.	150
Le Chapitre de saint Jean.	Idem.	30
Idem.	Idem.	50
Idem.	Idem.	00
Idem.	Idem.	00
Idem.	Idem.	00
Idem.	Idem.	50
Idem.	Idem.	150
Le grand Archid. le Seigneur du lieu & les Habitans de Nogent *Ad Turnum*.	Paroisse de Notre-Dame.	1000
- - -	Paroisse de St. Laurent.	1000
L'Abbé de Coulombs.		00
Le Seigneur du lieu.	Près Nogent le Roy.	50
L'Abbé de Coulombs.	Au Gué de Nogent le Roy.	100
Le Seigneur du lieu.	Au Château de Nogent.	300
- - -	Breval.	150
- - -	Paroisse de Boutigny.	Chap. de devot.
- - -	Logny.	Chap. de devot.

Chapelles.	Patrons.	Réunies.
NOTRE-DAME DE LORETTE.		- - -
OULLINS.	S. Michel & ste Marie Mag.	A l'Hôt D. d'Houdan
OYSONVILLE.		- - - -
PARC (Du) près Maintenon.		- - - -
PEZERIS.		- - - -
PLESSIS.		- - - -
POIGNY.	- - -	- - - -
POILAY.	Saint Marc.	- - -
POISSY.	Saint Lazare.	A l'Hôtel-Dieu.
POISSY, Chapelle de l'Hôtel-Dieu.		A l'Hôtel-Dieu.
POISSY.	S. Jean de la Grange, S.Loüis	- - -
POISSY, la Chapelle Diaconale.		- - - -
POISSY, la Chapelle Soudiaconale.		- - - -
POISSY.	Notre-Dame.	- - -
POISSY.	Saint Loüis.	- - -
Je n'ai pû avoir des connoissances des autres Chapelles de Poissy.		
PONTGOING.	Saint Jean.	A l'Hôt. Dieu du lieu.
PONTGOING.	Saint Estienne.	A l'Hôt. Dieu du lieu.
RAISEUX.	La sainte Vierge.	Au Deserv. de Hanche.
RANDONNE'.	La sainte Vierge.	- - -
REMALARD.	Saint Thomas.	- - -
ROCHEFORT.	La Magdelaine.	A l'Hôtel-Dieu.
ROHAIRE.	St. Maurice de Boitel ou St. Gilles.	- -
RONCEY.	- - -	- - - -
ROSNY.	La ste Trinité, la ste Vierge, tous les Saints & Saintes.	
RUFFIN ou N. D. de Souché.	La sainte Vierge,	- - -
SABLONS.	- -	- - - -
SAINT AMANT.	- -	- - - -
SAINTE ANNE.	- -	A la Sacristie de Thiron.
SAINTE ANNE de Blainville.	- -	- - - -
SAINTE ANNE.	- -	- - - -
SAINTE APOLINE.	- -	- - - -
SAINTE APOLINE.	- -	- - - -
SAINT AUBIN.	- -	- - - -
SAINT BARTHELEMY.	- -	A l'Hôt. Dieu d'Isliers.
SAINT BENOIST.	- -	- - - -
SAINT BLAISE.	- -	A l'H. D. de Thillieres.

Collateurs & Presentateurs.	Villes & Paroisses où les Benefices sont situez.	Revenu.
- - -	Authon en Beauce.	300 liv.
Le Seigneur d'Yvry & d'Anet.	Oullins.	130
- - -	Au Château d'Oysonville.	40
Le Prieur de S. Thomas d'Epernon.	Près Maintenon.	20
L'Abbé de S. Vincent des Bois.	- - -	30
Le Seigneur du lieu.	Paroisse de Longvillier.	40
- - -	Au Château de Poigny.	250
- - -	Poilay.	40
Mr. l'Evêque.	Poissy.	120
Mr. l'Evêque.	- - -	120
Le Chapitre de Poissy.	Près Poissy.	45
Idem.	Dans l'Eglise de Poissy.	100
Idem.	Idem.	100
- - -	Dans l'Hôtel-Dieu.	100
- - -	Dans l'Eglise de Poissy.	66
Monseigneur l'Evêque.	Pontgoing.	150
Monseigneur l'Evêque.	Pontgoing.	150
Le Prieur d'Epernon.	Paroisse de Hanche.	200
Mr. Mahot de la Poltiere Fond. & Dotateur & les representans.	Aux Forges de Gaillon, Paroisse de Randonné.	120
- - -	- - -	60
L'Abbé de Claire-Fontaine.	Rochefort.	200
Monseigneur l'Evêque.	Paroisse de Rohaire.	40
L'Abbé de Josaphat.	Paroisse d'Equeville.	20
Le Seigneur du lieu.	Au Château de Rosny.	100
Le Seigneur du lieu. *Alios* met l'Abbé de Coulombs.	Paroisse de Chaudon.	150
- - -	Dans l'Eglise de Morainville ou St. Germain de la Grange.	60
L'Abbé de Bonneval.	Illiers.	00
Chapelle de devotion, où le B. Bernard de Thiron commença à s'établir, non titre.	Gardés.	Casuel.
Monseigneur l'Evêque.	Marville Moutié brûlé.	00
- - -	Ventrouze.	60
Le Seigneur du lieu.	Dans la Paroisse de Plaisir.	40
Le Chap. de S. Aignan d'Orleans.	Challo la Reine.	80
Le Seigneur du lieu.	Au Château de Touroure.	100
L'Archidiacre deux fois de suite, le Seigneur du lieu la troisiéme.	Illiers.	200
- - -	Paroisse d'Arou.	00 liv.
Le Seigneur de Thillieres.	Berou.	200

Chapelles.	Patrons.	Réunies.
SAINT CAPRAIS.	- - -	- - -
STE CATHERINE de Riveray.	- - -	- - -
SAINTE CATHERINE.	- - -	- - -
SAINT COSME.	- - -	- - -
S. ELOY des Menus.		Annexe de S. Martin de Basoches.
SAINT FIACRE.	- - -	- - -
SAINT FIACRE.	- - -	- - -
SAINT GILLES des Brieres.	- - -	- - -
SAINT JEAN de Tressancourt.	- - -	- - -
SAINT JEAN de Riveray.	- - -	- - -
SAINT JEAN-BAPTISTE.	- - -	- - -
SAINT LAURENT.		A l'Hôt. Dieu du lieu.
SAINT LAURENT de la Troche.	- - -	- - -
SAINT LEGER en Yveline.	Saint Michel.	- - -
SAINT LEONARD.	- - -	- - -
SAINT LUBIN des Joncherets.	Notre-Dame de Pitié.	- - -
SAINT LUBIN des Etangs.	- - -	- - -
SAINT MAMERT.	- - -	- - -
SAINT MEMERT.	- - -	- - -
SAINT MARC.	- - -	- - -
SAINT MARC.	- - -	- - -
SAINT MEDAR.		A la Cure.
SAINT NICOLAS.		A l'H. D. de Gallardon.
SAINTE NICOLE.	- - -	- - -
SAINT OUIN.	- - -	- - -
SAINT PRIX.	- - -	- - -
SAINT QUENTIN.		A l'H. D. des Bordes P. de Jouarre pour les malades de Trappes.
SAINTE RADEGONDE.	- - -	- - -
SAINTE RADEGONDE.		Chapelle de devotion.
SAINTE RADEGONDE.	- - -	- - -
SAINT SANDREVILLE.	- - -	- - -
SAINT SEBASTIEN.	- - -	- - -
SAINT VICTOR de Buton.	Cette espece de Benefice a été fondé pour un Prêtre de la Famille des lo Conte au Perche, parent du Fond.	
SAINT URSIN, Chapelle ou Prieuré.	- - -	- - -
SAINVILLE.	Saint Maur.	A l'Hôtel-Dieu du lieu.
SANTEUIL.	Saint Loüis.	- - -
SAUCHEVILLE.	- - -	- - -
SAUGEY.	S. Jacques & S. Chrystophe.	- - -

Collateurs & Presentateurs.	Villes & Paroisses où les Benefices sont situez.	Revenu.
- - -	Boissy Mauvoisin.	50
Le grand Archidiacre confere.	Condé.	200
Mr. l'Evêque.	La Boissiere.	00
Le Seigneur presente au Roy.	Gambais.	300
- - -	Saint Martin de Basoches.	50
Le Seigneur du lieu.	Dans l'Eg. de la Magdelaine Bouvet.	100
- - -	Dans l'Eg. de S. Arnoult en Yveline.	100
Le Seigneur du lieu.	Entre l'Ab. de la Trape & Tourouv.	30
Le Seigneur de Maisons.	Orgeval.	00
Le grand Archidiacre, autrefois l'Abbesse d'Avit.	Condé.	150
Le Seigneur de Vauveray.	Saint Martin de Nigelle.	00
Le Seigneur de Château-Neuf.	Près Château-Neuf, P. de Thimet.	100
Le Seigneur du lieu.	Au Château de Saint Laurent de la Troche, Par. des Corvées.	25
- - -	Saint Leger en Yveline.	30
- - -	Près Mante.	100
- - -	Saint Lubin des Joncherets.	00
Le Seigneur du lieu.	Saint Victor de Buton.	150
Le Prieur d'Epernon.	Proche Maintenon.	Casuel.
- - -	Fresnay l'Evêque.	00
Le Roy.	Abondant.	30
Le grand Archidiacre.	Landelles.	80
- - -	Vicheres.	Chap. de devoir
- - -	Gallardon.	100
Le Seigneur du lieu.	Dans les Bois de Tourouvre.	Casuel.
- - -	Au Château de la Perine.	00
L'Archidiacre.	S. Martin des Champs ou Elleville.	00
Mr. l'Evêque.	Dans le Parc de Vers. Par. Trappes.	400
L'Abb. d'Abbecourt.	Près saint Germain en Laye.	100
- - -	Lanneray.	Casuel.
L'Ab. de la Mag. de Châteaudun.	Près Chatillon.	300
- - -	Paroisse de Villeconin.	10
Le Seigneur du lieu.	Dans l'Eglise de Tourouvre.	80
- - -	La Borde, Par. de St. Victor.	200
L'Abbé de S. Vincent des Bois.	Saint Remy sur Avres	500
L'Archidiacre.	Sainville.	50
Mr. l'Evêque.	Santeuil.	200
- - -	Au Ch. de Saucheville Par. de Lux.	00
Mr. l'Evêque après le decès du Fond. (dit le titre de la Fondat.)	Paroisse saint Lucien.	150

Chapelles.	Patrons.	Réunies.
SAUGIE'S.	- -	- - - -
SENAINVILLE.	Saint Jean.	A la Cure.
SOINDRES.	Saint Jean-Baptiste.	- - -
TACHAINVILLE.	Saint Montan.	- - -
TRAMBLAY le Vicomte.	Notre-Dame de Lorette.	- - -
VAUPILLON.	La Vierge.	Annexe.
VAUVRAY.	Saint Pierre.	- - -
VAUVRAY.	- -	- - - -
VERIGNY.	- -	2 portion en une, au Vicariat, non titre.
VERNEUIL.	Saint Gilles.	A l'H. Dieu du lieu.
VIEUX-VY.	Saint Chrystophe.	- - -
VIEUX-VY ou S. Est. des Genets.	Saint Estienne.	- - -
VIEUX-VY LE RAHIER.	Saint Chrystophe.	- - -
VILLEBON.	S. Jean-Baptiste, S. Denis & sainte Anne.	Cette Chap. dont on voit une Collation de 1534 semble être la même où le Doyen fait l'Office.
VILLEMEUX.	Saint Everoult.	- - -
VILLE-NEUVE en Cheverie.	La Vierge.	- - -
VILLE-NEUVE.	Saint Georges.	- - -
VILLIERS LE MAHIEU.	Ste Marie & Ste Barbe.	- - -
VILLIERS LE MORHIER.	St. Thomas de Cantorbery.	- - -
UNVERRE.	Saint Barthelemy.	- - -
VOIRE'.	Saint Charles Boromée.	- - -



Collateurs & Presentateurs.	Villes & Paroisses où les Benefices sont situez.	Revenu.
Mr. de Nointel.	Paroisse St. Lucien.	15 liv.
- - -	Dans la Paroisse de Coltainville.	150
Le Seigneur du lieu.	Proche le Château de Soindres.	150
Le Seigneur du lieu.	Au Ch. de Tachainville, P. de Thivars	400
- - -	Tramblay le Vicomte.	Chap. de devots
Le Seigneur du lieu.	Saint Elyph.	00
Mr. l'Evêque dans les mois de Graduez, & l'Abbesse de saint Avy dans les autres mois.	St. Denis des Ponts.	200
L'Abbesse de St. Avy.	Remalard.	80
Le Seigneur du lieu.	La Chapelle où sont les Tombeaux des Seigneurs de Verigny.	300
- - -	Près le vieux Verneuil.	600
Mr. l'Evêque.	Vieux-Vy.	00
L'Abbesse de saint Avy.	Vieux-Vy.	75
Mr. l'Evêque ou le Seign. du lieu.	Vieux-Vy.	26
Le Seigneur du lieu.	Proche le Château de Villebon, c'est l'Eglise de la Paroisse du Château seulement.	600
L'Abbé de Coulombs.	Villemeux.	20
Mr. l'Evêque.	Ville-Neuve en Chevetie.	30
Le Seigneur du lieu.	Au Château.	00
Le Seigneur du lieu.	Villiers le Mahieu.	00
Mr. l'Ev. après le decès du Fond.	Dans le Ch. de Villiers le Morhier.	70
- - -	Unverre.	100
Le Seigneur du lieu.	Au Ch. de Voiré, P. de Regmalard.	300





CHAPITRES DU DIOCESE DE CHARTRES.

Le Chapitre de St. André de Châteaudun.

LE Chapitre de l'Eglise Collegiale de St. André de Châteaudun à 10 lieuës de Chartres, doit son établissement à la devotion des Peuples envers le St. Sacrement de l'Autel, en l'honneur duquel il s'étoit établi dans cette Ville une Confrairie vers le commencement du onziéme siecle. En 1211 cette Confrairie ayant de gros biens, & voulantfaire bâtir une Eglise, obtint des Abbé & Religieux de Bonneval une place proche la Chapelle, qu'elle occupoit pour lors, à condition que l'Abbé (lui & Successeurs) auroit le rang le plus honorable dans cette Compagnie, qui dans la suite a été changé en la dignité de Chanoine honoraire. Cette Eglise fut finie en 1259 & fut érigée en Collegiale la même année. Elle a été consumée par le feu jusques dans les fondemens, dans l'incendie presque general de la Ville le 22 Juin 1723 & a été rétablie comme elle est aujourd'hui, avec l'Eglise de la Paroisse de St. Pierre de la même Ville, par le zele & les liberalitez de M. de Monthiers de Merainville, Evêque de Chartres. Lors de l'établissement de ce Chapitre & de l'érection de cette Eglise en Collegiale l'an 1257 les Chanoines de la Magdelaine dont l'Eglise est fort ancienne & de fondation Royale, s'y opposerent; & le Chapitre s'obligea par serment de porter *honneur* & *respect* à l'Eglise & aux Abbé & Religieux de la Magdelaine, & consentit que Robert lors Abbé seroit le premier Chanoine, & que ses Successeurs Abbez joüiroient du même avantage; & que si dans la suite on établissoit un Doyen ou autres Dignitez, ils seroient obligez de jurer *fidelité* à l'Eglise & aux Abbé & Chanoines de la Magdelaine, & de les *respecter* & *honorer*. Ces droits ont été confirmez par Arrêt du Parlement de 1656 & par les Reglemens de Mr. l'Evêque de Chartres de 1669.

En 1263 M. l'Evêque de Chartres établit un Doyen du consentement du Chapitre, & l'an 1268 le Chapitre donna un Canonicat au Doyen de St. Denis de Nogent le Rotrou, & un autre au Maître de l'Hôtel-Dieu de Châteaudun, pour les dédommager de leurs prétentions sur ce nouvel établissement.

En 1408 le nombre des Chanoines, Chapellains & Confreres s'étoit augmenté de façon, qu'il y avoit une grande confusion dans le Service Divin & dans la distribution des honoraires. Pour y remedier on supplia Martin, Evêque de Chartres, de les reduire à un petit nombre. Ce qui fut fait le quatriéme Juin 1410, & l'Official confirma cet Acte en 1412.

En 1573 M. de Thou, Evêque de Chartres, leur permit de porter des Aumusses & des Chappes noires, ainsi qu'il est d'usage dans l'Eglise de Notre-Dame de Chartres, à condition de dire tous les jours à la grande Messe l'Oraison commune pour les Pasteurs de l'Eglise, à son intention & à celle de ses Successeurs Evêques.

Ce Chapitre est composé aujourd'hui d'un Doyen à la nomination de M. l'Evêque de Chartres; il a de revenu avec son Canonicat, la somme de - - - - - - 1600 liv.

D'un Prévôt à la nomination du Comte du Dunois, qui le presente au Chapitre; il a de revenu avec son Canonicat 824

D'un Trésorier à la nomination du Comte du Dunois; il a de revenu avec son Canonicat - - - 824

De quatre Chanoines à la nomination du Chapitre, (*Eligendo confert*) ils ont chacun - - - - - 800

Quatre Chanoines honoraires qui sont l'Abbé de la Magdelaine, premier Chanoine, qui a un fonds distrait de la masse du Chapitre pour tenir lieu du revenu de sa Prebende, & il est obligé de prendre possession. - - -

L'Abbé de Bonneval. - - - - - 000

Le Maître de l'Hôtel-Dieu de Châteaudun, qui par concordat avec le Chapitre, a de revenu - - - 120

Le Doyen de St. Denis de Nogent le Rotrou. - 000

Et de quatre Semiprebendez ou Vicaires perpetuels à la nomination du Chapitre, qui ont chacun - - - 400

On a réuni une de ces quatre Semiprebendes à la Maîtrise des Enfans de chœur.

Il y a plusieurs Commissions qui dépendent du Chapitre, comme un Maître de musique, un Choriste, quatre Enfans de chœur, &c.

La sainte Chapelle du Dunois.

LA sainte Chapelle du Dunois à 10 lieuës de Chartres fut bâtie l'an 1465 dans le Château de Châteaudun, & fut dédiée à la sainte Vierge & à saint Jean-Baptiste. Cette Eglise fut fondée & dotée par Jean d'Orleans, qui avoit autant de pieté que de valeur. & qui étoit Comte du Dunois & de Longueville & par son épouse Marie d'Harcourt. Ils fi-

rent cette Fondation en faveur de Meſſieurs les Religieux de ſaint Victor de Paris, qui remercierent. François fils aîné de Jean d'Orleans, qui étoit Comte du Dunois & de Longueville & Agnès de Savoye ſon épouſe, établirent dans cette Egliſe des Chanoines, qui étoient Prêtres ſeculiers, & l'érigerent en ſainte Chapelle & Collegiale. Pour cet effet ils obtinrent une Bulle du Pape Innocent VIII. le 27 Decembre 1490, qui à la ſollicitation de ce Prince accorda à cette Egliſe les mêmes privileges dont joüiſſent les ſaintes Chapelles de Paris, Bourges & Dijon. En 1492 Charles VIII. obtint auſſi d'Alexandre VI. une Bulle pour confirmer les mêmes privileges.

Ce Chapitre eſt composé d'un Prévôt, qui a de revenu avec ſon Canonicat - - - - - - -	800 liv.
D'un Chantre en dignité, qui avec ſon Canonicat a de revenu. - - - - - - -	600
De huit Chanoines qui ont chacun de revenu -	400

Mr. le Comte du Dunois en ſa qualité de Comte nomme & preſente le Prévôt au Pape; & le Chantre & les huit Chanoines à Mr. l'Evêque de Chartres.

On a réüni une des huit Prebendes à la Maîtriſe des Enfans de chœur, & le Chanoine qui en joüit eſt chargé de la nourriture & entretien de deux enfans, & a en outre la valeur de 200 liv.

Le Chapitre nomme trois Choriſtes amovibles.

Les Freres Condonnez de Châteaudun.

J'Ai crû devoir placer ici les Freres Condonnez de l'Hôtel-Dieu de Châteaudun, quoiqu'ils ne forment pas un Chapitre : ce ſont des Beneficiers en titre, dont la Fondation eſt fort ancienne & faite pour les enfans de la Ville. Ils ſont établis pour ſecourir les malades & faire l'Office tous les jours dans leur Egliſe dédiée à la ſainte Vierge & à ſaint Nicolas. Ils ſont ſept, avec un Novice qui a du revenu, un d'entre eux eſt Chanoine & a la premiere place après les Dignitez de la Collegiale, & eſt Maître de l'Hôtel-Dieu. C'eſt ordinairement le plus ancien des Freres Condonnez qui jouit de ce Benefice. Quand une place eſt vacante, Meſſieurs les Adminiſtrateurs de l'Hôtel-Dieu de la Ville preſente trois ſujets aux Freres, qui ſont obligez d'en choiſir un.

Le Maître a de revenu - - - -	420 liv.
Les ſix Freres chacun - - - -	300
Un Novice qui a de revenu - - -	100

Les Chapelles de ſaint Blaiſe & de ſainte Cecile, Dioceſe de Blois, qui valent chacune 250 liv. ſont affectées pour les deux plus anciens.

Le Chapitre de Dreux.

LE Chapitre de Dreux à ſept lieuës de Chartres, a pour Patron ſaint Eſtienne : il a été établi & fondé par les liberalitez & la pieté des premiers Rois Chrétiens : dès le commencement du dixiéme ſiecle ſous le regne de Lothaire, huit Chanoines dont le premier prend la qualité d'Abbé, ſont dénommez comme députez du Chapitre dans une Charte, où le Roy leur accorda la Dixme de Cerizy. En 1131 Loüis le Gros accorda à l'Abbé de ſaint Eſtienne la nomination aux Prebendes avec le conſentement de ſon Chapitre; Droit qu'ils n'ont plus depuis pluſieurs ſiecles. Dans le douziéme ſiecle l'Egliſe telle qu'elle eſt aujourd'hui, a été rétablie ſur les fondemens de la premiere, & Loüis VII. accorda une quête dans ſes Eſtats pour finir cet Edifice. Le quatriéme fils de Loüis le Gros, qui eut Dreux pour ſon Appanage, fit de grandes liberalitez à cette Egliſe & y fonda pluſieurs Benefices. En l'an 1181 ce Chapitre étoit compoſé de quatorze Chanoines & de pluſieurs Chapellains, qui avoient des revenus aſſez conſiderables. Vers ce tems la qualité d'Abbé fut changée en celle de Chevecier, qui dans la ſuite a été abolie, puiſque maintenant le plus ancien du Chapitre eſt Doyen. Saint Loüis réünit une Prebende pour la Leproſerie de ſaint Gilles ou ſaint Lazare près Dreux, qui eſt maintenant à l'Hôtel-Dieu; on fit auſſi une pareille réünion vers l'an 1560 au deſir de l'Ordonnance d'Orleans, pour le Principal du College, ſous le titre de *Rector Scholarum*.

Ce Chapitre a de revenu 6000 liv. & eſt composé de treize Chanoines, dont deux ſont Semiprebendez.

Chaque Chanoine a de revenu - - - 300 liv.

Les Semiprebendez ont chacun - - - 250

Le Seigneur du lieu, comme Engagiſte, preſente au Roy ces Benefices.

Le Chantre en dignité eſt nommé par le Chapitre, l'Office ſe fait tous les jours comme dans les Cathedrales, pluſieurs Chapellains doivent y aſſiſter, il y a un Maître de muſique, quatre Enfans de chœur.

Le Chapitre de Maillebois.

CE Chapitre fut fondé dans l'Egliſe de Notre-Dame de Maillebois à 7 lieuës de Chartres le 8 Decembre 1505 par Madame de Montfaucon veuve de Jean d'O, Seigneur du lieu, au nombre de ſix Prebendez, d'un Marguillier clerc & de deux Enfans de chœur : ils faiſoient tous les jours l'Office canonial, juſques vers l'an 1680 où ce Chapitre fut reduit à un Doyen ou Treſorier & Curé & à deux Prebendez. Par cette reduction le Curé qui étoit toujours Chanoine, fut Doyen ou Treſorier & Curé.

Le Seigneur du lieu donne le Doyenné-Cure & les deux Canonicats.

Le revenu de ce Chapitre eſt de - - 1500 liv.

Le Doyen-Curé a un sixiéme de plus sur la Manse, & partage également avec les deux autres Prebendez dans le surplus.

Le Chapitre de Maintenon.

LE Chapitre de saint Nicolas de Maintenon à 4 lieuës de Chartres, a été fondé l'an 1522 par Mr. Cottereau, Seigneur du lieu : il est composé de six Prebendes, que le Seigneur de Maintenon donne. Le Doyen ou Chevecier est celui qui est Curé de saint Nicolas, Paroisse de Maintenon. L'Abbé de Marmoutiers Presentateur est obligé de nommer un Chanoine pour Curé ; & pour lors il est Doyen. Le grand Archidiacre qui nomme à la Cure de saint Pierre de Maintenon, ne peut choisir pour Curé qu'un Chanoine de saint Nicolas.

Le Doyen a de revenu avec la Cure & le Canonicat	420 liv.
Chaque Chanoine a de revenu - - -	300
Un Marguillier clerc à la nomination du Seigneur, il a de revenu - - - - - -	150

On fait l'Office tous les jours.

Le Chapitre de Mante.

LE Chapitre de Notre-Dame de Mante à quatorze lieuës de Chartres ; Ce Chapitre est composé d'un Doyen & de sept Chanoines, qui ont chacun un Vicaire.

Mr. le Comte de Mante & Meulan comme Engagiste, donne & confere les Canonicats : les Chanoines lui presentent les Vicaires. Le Doyen est Curé de saint Maclou, Paroisse de la Ville de Mante, & est nommé par le Seigneur engagiste. Un Chanoine est Curé de sainte Croix dans l'Eglise de N. D. Mr. le Comte de Mante & le Doyen nomme à ce Benefice alternativement.

Le Doyen avec sa Prebende & sa Cure a de revenu	1000 liv.
Chaque Chanoine a de revenu - - -	300
Les huit Vicaires perpetuels ont chacun - -	250
Un Diacre & un Soudiacre en titre presentez au Comte de Mante par le Doyen, ils ont chacun - -	100
Un Maître de Ceremonies nommé par le Chapitre, qui a de revenu - - - - - -	40

Un Maître de musique, des Enfans de chœur & plusieurs Chapellains qu'on peut voir à l'article des Chapelles de Mante.

On ne dit rien de l'Histoire de ce Chapitre, on se reserve à la mettre dans l'Histoire que l'on fait de la Ville de Mante.

Chapitre

Chapitre ou la Communauté des Chapellains de Montfort.

ON me fera peut-être un crime de mettre ces Beneficiers au nombre des Chanoines : ils forment une compagnie d'une ancienne Fondation, ils font l'Office tous les jours comme dans les Cathedrales, & on les appelle vulgairement Chanoines : l'an 1540 au mois de Février André de Foix Comte de Montfort, fonda dans l'Eglise de saint Pierre de Montfort à 10 lieuës de Chartres six Prebendés (termes du titre de la Fondation) dont un des six a été Curé jusqu'à present. Le nombre de ces Beneficiers a été jusqu'à onze, Madame de la Tremouille, Dame de Montfort en ayant fondé deux en 1549, Madame veuve d'un Gendarme de la Reine deux autres en 1647, & enfin en 1691 M. Morin Curé de Montfort ayant fondé le onziéme.

Ce Chapitre a été réduit dans la suite à six Chanoines, dont un est Curé.

Le Prebendé qui est nommé par le Curé & par les Heritiers du Fondateur a 40 liv. plus que les autres, & est obligé d'assister à l'Office & faire Diacre & Soudiacre les Dimanches & Fêtes.

Les quatre Prebendez sont à la nommination de Messieurs les Lieutenant General & Particulier, Avocat & Procureur du Roy du Bailliage de Montfort.

Chaque Chanoine a de revenu - - - 400 liv.

Le plus ancien est Doyen.

Le Sacristain à la volonté du Curé est aussi obligé de faire Soudiacre.

Le Chapitre de Mont-Miral.

LE Chapitre de Mont-Miral à 14 lieuës de Chartres, est fondé dans la Paroisse de Notre-Dame à l'Autel saint Nicolas par les Seigneurs de la Baronie de Mont-Miral l'an 1502. Ce Chapitre est composé de cinq Prebendes, qui sont à la nomination du Seigneur du lieu.

Le Doyen en a deux, & n'a qu'une voix au Chapitre, le Principal du College de la Ville qui est à la nomination du Seigneur avec l'agrément de M. l'Evêque, a aussi une Prebende.

Ces cinq Prebendes valent chacune - - 60 liv.

Ces Chanoines ne font l'Office que deux fois par an, aux deux Fêtes de saint Nicolas.

Le Chapitre de Nogent le Rotrou ou le Bethune.

LE Chapitre de Nogent le Rotrou ou le Bethune à 12 lieuës de Chartres en l'Eglise de saint Jean, fut établi en 1194 par Geogroy III. Comte du Perche & Seigneur de Nogent. Ensuite Renaud de Montreuil LXVII. Evêque de Chartres, unit à la Manse de ce Chapitre la Chapelle de saint Estienne fondée dans le Château, où il y avoit un Chevecier & des Chanoines, & n'en fit qu'un même Chapitre. En 1198 Guillaume Evêque de Chartres, Comte du Perche & Seigneur de Nogent, fonda un Doyen, un Chantre, un Tresorier, un Prévôt. Pour lors le nombre des Canonicats alloit à l'infini jusqu'en 1467 que Mille d'Illiers Evêque de Chartres, avec le consentement de Charles Duc d'Anjou, Comte de Mayenne & Seigneur de Nogent, à cause d'Ysabeau de Luxembourg sa femme, les reduisit à dix Prebendes, dont le Doyen en a deux.

La reduction de tous ces Canonicats à dix Prebendes fut confirmée par le Legat du saint Siege, Nicolas de Modene, l'an 1476 dans le même titre de la reduction la nommination & collation des huit Prebendes appartiennent au Chapitre. (*Eligendo conferunt.*)

Ils n'ont que l'élection de la dignité de Doyen, après en avoir demandé la permission à M. l'Evêque de Chartres, à qui il appartient de la confirmer.

En 1580 le 5 Juin Nicolas de Thou Evêque de Chartres permit aux Chanoines de saint Jean l'usage des Aumusses & Chappes noires pour les porter, ainsi qu'il est d'usage en l'Eglisé de Notre-Dame de Chartres, à condition de faire dire tous les jours à la grande Messe, à son intention & à celle de ses Successeurs Evêques, l'Oraison commume pour les Pasteurs de l'Eglise.

Ce Chapitre a pour Patron saint Jean-Baptiste à qui l'Eglise a été dédiée, & a de revenu 6000 livres il est composé

D'un Doyen, qui outre ses deux Prebendes a de revenu	100 liv.
D'un Chantre à la nomination du Seigneur de Nogent	000
D'un Chevecier à la nomination du Doyen de saint Denis qui ne peut presenter au Chapitre Collateur, qu'un Chanoine, il a de revenu sans sa Prebende - - - -	150
D'un Trésorier, à la nomination du Seigneur de Nogent,	000
D'un Prévôt, à la nommination & collation du Chapitre, il a de revenu sans sa Prebende - - -	100
De huit Prebendez, qui ont chacun de revenu -	350

Les Dignitez ne peuvent être possedées par d'autres que par des Chanoines, ou en obtenant en Cour de Rome un Canonicat *ad effectum.*

Les dix Prebendez ne font que neuf capitulans au Chapitre, le Doyen n'ayant qu'une voix.

Les Chapellains sont à l'Article des Chapelles de Nogent le Rotrou.

Le Chapitre de Poiſſy.

LE Chapitre de Notre-Dame de Poiſſy à 16 lieuës de Chartres, eſt composé de ſept Chanoines, à la nommination du Seigneur, comme Engagiſte.

Le Curé de la Paroiſſe de Poiſſy eſt Chevecier & Chanoine : il eſt nommé par le Seigneur de Poiſſy & par le Chapitre, & a de revenu avec ſa Prebende - - - - - 1100 liv.

Les Prebendes valent chacune - - - 700

Six Vicaires perpetuels, qui ont chacun - - 500

Chaque Chanoine nomme le ſien, & le Curé avec l'agrement du Chapitre nomme ſon Vicaire qui eſt amovible.

Le grand Maître de Malthe, l'Abbaye de Joyenval & le Tréſorier de la ſainte Chapelle de Paris, ont le droit de nommer a des Beneſices dans cette Egliſe; mais quelques recherches que j'aye faites, je n'ai pû rien avoir de clair & de certain.

Aliot *dans le Pouillié de ce Dioceſe imprimé en* 1648 *page* 46 *dit que ce Chapitre étoit composé d'un Doyen, de douze Chanoines, huit Vicaires, Chapellains; & met pour revenu* 400 *liv. aux Chanoines;* 200 *liv. aux Vicaires outre les diſtributions :* 100 *liv. aux Chapellains outre les diſtributions. Voyez les Chapellains à l'Article des Chapelles de Poiſſy.*

Le Chapitre de Villebon.

LE Chapitre & l'Egliſe de Villebon à ſix lieuës de Chartres, ont été détruits. M. Jean de Touteville Seigneur du lieu & Madame Deniſe de la Barre ſa femme y avoient fondé quatre Chapellains ou Chanoines avec le conſentement de M. Guillard Evêque de Chartres, pour y faire l'Office tous les jours. Pour conſerver la memoire de cette Fondation, le Seigneur du lieu a fait bâtir une Chapelle dédiée à ſaint Jean-Baptiſte, ſaint Denis & ſainte Anne dans l'enceinte de ſon Château, comme la premiere avoit été dédié. Le Chapellain qui la deſert, eſt qualifié Doyen de Villebon, & eſt Curé de l'enclos du Château ſeulement. Ce Benefice eſt à la nomination du Seigneur du lieu, & vaut 600 livres.



COLLEGES DU DIOCESE DE CHARTRES.

SI la pieté a fondé dans ce Diocese un grand nombre de Benefices & de Communautez Religieuses, le goût des Belles Lettres y a établit aussi plusieurs Colleges, où les Principaux & les Professeurs ont des places fort avantageuses, qui ne sont point des Benefices en titre, mais qui dépendent de M. l'Evêque & de ceux qui ont droit de les nommer. Ces Fondations n'ont commencé que l'an 1560; & avant ce tems les Ecoles, où on instruisoit les jeunes gens dans ce Diocese, n'avoient ni fonds ni statuts. C'est à Charles IX. à qui nous sommes redevables de ces établissemens, qui par son Ordonnance d'Orleans de 1560 article IX. veut,

Qu'en chacune Eglise Cathedrale ou Collegiale outre la Prebende Theologale, une autre Prebende où le revenu d'icelle demeurera destiné pour l'entretenement d'un Précepteur qui sera tenu, moyennant ce, instruire les jeunes gens de la Ville gratuitement & sans salaire : lequel Précepteur sera élû par l'Archevêque ou Evêque du lieu, appellez les Chanoines de leur Eglise & les Maire, Echevins, Conseillers ou Capitouls de la Ville, & destituable par l'avis des dessusdits.

College Royal de Chartres ou College de Pocquet.

L'an 1567 M. Charles Guillard lors Evêque de Chartres, le Canonicat vacant par la mort de Mr. Arnoult Blin, fut donné à Mr. le Fevre à la charge que cette Prebende, au desir de l'Ordonnance d'Orleans, seroit affectée à l'avenir pour un *Precepteur* de la Ville. Comme cette Ecole n'avoit point de maison fixe, Mr. Jean Pocquet, Bourgeois de Chartres & Argentier de M. l'Evêque, & M. Michelle Haligre sa femme, par Acte passé devant Amelon le 3 Janvier 1572 donnerent à la Ville une maison & ses dépendances appellée *le Chinche* derriere l'Evêché, Paroisse de St. André, & plusieurs autres biens, entre autres une Terre à Fins, pour établir un College.

Cette Maison fut érigée en College par l'Assemblée generale de la Ville tenuë dans la grande Salle de l'Evêché le 14 Septemhre 1587 Tems où Henry. III donna des Lettres Patentes pour l'établissement d'un College dans la Ville de Chartres. Dans cette Assemblée où présida M. de Thou, lors Evêque de Chartres, on ordonna que la maison appellée le Chinche seroit érigée en College, lequel seroit appellé *le College Royal de Chartres chez Pocquet*; qu'il y auroit trois classes dont les Regents seroient payez par le Principal, lequel outre le revenu affecté à

sa Prebende, joüiroit des biens (*a*) donnez par Mr. Pocquet & M. Haligre; & que les enfans de la Ville, des Fauxbourgs, & du Diocese y seroient reçus & enseignez gratuitement. On fit dans cette Assemblée plusieurs Reglements & Statuts concernant le College, qui furent registrez le 16 Octobre de la même année 1587 au Greffe du Parlement, avec les Lettres Patentes du Roy, qui *concede* au College Royal de Chartres les mêmes Privileges dont joüit l'Université de Paris. Pour augmenter le nombrs des classes & des Regents, Mr. Edeline Chanoine & Chevecier de l'Eglise de Chartres, qui joüissoit du Prieuré de saint Michel ou Prieuré d'Oucrré Paroisse d'Amilly à une lieuë de Chartres, le donna au College.

Par le Decret de la réünion de 1662 les revenus de ce Benefice, qui consistent en 300 livres d'argent, dix muids de bleds & deux censives, doivent être distribuez aux Regents, excepté une bourse de la somme de cent livres prise sur le revenu de ce Prieuré, que le Chapitre donne à un enfant de chœur sorti de la Maîtrise, qui ne peut en joüir qu'en étudiant au College de Pocquet. Pour augmenter cet établissement M. Loüise Requoquillé, parente de Michelle Haligre, premiere Fondatrice, & femme de M. Estienne Mille Noël, Maire de la Ville, donna en 1712 au College la somme de douze mille livres, dont les revenus doivent être distribuez aux Professeurs: les fonds de cette donation sont partie sur l'Hôtel de Ville de Paris au denier 40, & l'autre partie sur l'Hôtel de Ville de Chartres au denier 20.

Outre ces deux Benefices réünis & les donations des Particuliers faites au College, la Ville est obligée dans ses charges ordinaires suivant l'Arrêt du Conseil d'Etat du Roy du 14 Janvier 1666 de payer tous les ans au *Recteur* du College de la Ville la somme de deux cens livres & en outre 75 livres pour les Messes qui se disent dans la Chapelle dédiée à St. Jean & à St. Nicolas. La Ville s'est aussi obligée d'entretenir le College & la maison du Principal & d'en faire toutes les reparations.

Mrs. les Professeurs de Philosophie & de Rhetorique ont chacun 300 liv. celui de seconde 250, celui de troisiéme 200, celui de quatriéme 120, celui de cinquiéme 100, & M. le Principal qui a pour sa part la Prebende affectée au *Precepteur* de la Ville & sa maison entretenuë, rend compte du surplus des revenus à M. l'Evêque ou à ses grands Vicaires commis par lui, comme il a été reglé dans l'Assemblée de 1587. Comme la pension de M. les Professeurs n'est pas suffisante, M. les Ecoliers sont obligez de payer.

Le College de Bonneval à 7 lieuës de Chartres.

Le College de Dreux à 7 lieuës de Chartres.

Le College d'Ecquevilly ci devant Fresnes (ou petit Seminaire) près Meulan & Poissy à 13 lieuës de Chartres.

Le College de Mont-Miral à 14 lieuës de Chartres.

Le College de Nogent le Rotrou à 12 lieuës de Chartres.

Le College de Thyron, qui est dirigé par les Benedictins de la Congregation de S. Maur & qui est très-considerable par le grand nombre de Pensionnaires à 9 lieuës de Chartres, on y écrit par Nogent le Rotrou.

(*a*) Le College ne joüit plus de ces biens donnez par Mr. Pocquet & Madame Haligre, dont le revenu étoit considerable, puisque l'Assemblée de 1587 le regarde suffisant avec le revenu de la Prebende, pour payer le Principal & trois Regents, qui devoient enseigner *gratis*. Il ne reste plus de cette donation que le College & la maison du Principal.

COMMANDERIES
DE L'ORDRE DE MALTHE
Dans le Diocese de Chartres.

JE ne dirai rien de l'origine des Benefices qui appartiennent à l'Ordre souverain de Malthe, non plus que de celle des Chevalliers qui les possedent. On sçait que ces Nobles & Illustres Religieux militaires renonçants par des vœux solemnels aux desirs du siecle, prenent la Croix pour se mettre à la suite de Jesus-Christ & pour défendre la Religion contre les ennemis du Nom chrétien. Ces Chevaliers ont eu differents noms, & furent établis en 1099 sous le nom de saint Jean de Jerusalem. Après une longue guerre avec les Sarrasins, ils conquirent en 1309 l'Isle de Rhodes. Cette conquête leur donna le nom de Rhodiens ou Chevaliers de Rhodes, jusqu'en 1522, tems où cette Isle par le sort des armes tomba en la puissance du Turc. Depuis, ces genereux Soldats de la Foy se retirerent dans l'Isle de Candie, en Sicile & à Rome, & l'an 1530 l'Empereur Charles V. leur donna l'Isle de Malthe, dont ils portent aujourd'hui le nom; Mr. Villiers de l'Isle-Adam, qui avoit été le dernier grand Maitre de Rhodes, fut le premier des grands Maîtres de Malthe.

L'Ordre ayant besoin de grands fonds pour subvenir aux dépenses immenses de la guerre, arrêta un rôle des sommes qui seroient fournies par les maisons appartenantes à l'ordre, dont les biens étoient devenus considerables par les liberalitez des fideles. Ces biens augmenterent l'an 1312 par la réünion d'une partie des richesses des Templiers. Dans les Commissions & Obediences données aux Chevaliers chargez de ce recouvrement, on se servit de cette expression *Commendamus*, & l'administration de chaque maison prit le nom de *Commendataria*, d'où est venu le nom de Commanderie & le titre de Commandeur.

La nomination à ces Benefices appartient au grand Maître de Malthe & au Chapitre de l'Ordre, pour y pourvoir selon le rang, l'âge & les services des Chevaliers.

Le grand Maître outre la Commanderie Magistrale, qu'il peut garder pour lui ou donner à tel Chevalier qu'il lui plaît, a droit de donner une Commanderie de cinq ans en cinq ans dans chaque grand Prieuré & chaque grand Prieur a le même droit.

Ces Beneficiers après avoir possedé pendant cinq ans une Commanderie, peuvent la changer contre une plus considerable par *le rang d'ancienneté*, avec le consentement de l'Ordre, qui nomme des Commissaires pour examiner, si le Commandeur qui veut joüir de ce droit, a

amelioré celle qu'il veut quitter, & quand les procès verbaux démontrent qu'il a fait des *Ameliorissements*, il parvient à cet avantage.

Ces Chevaliers possedent par eux-mêmes les Chapelles qui sont dans leurs Commanderies & dans les branches de leurs Commanderies, & les font deservir par des Prêtres approuvez par l'Ordinaire. Ils presentent à cinq Cures dans ce Diocese : sçavoir, les Cures d'Arville, Bonvillier, Champagne, St. Victor sur Avre & Villeconin ; & leurs provisions sont à condition que leurs Curez porteront l'habit de l'Ordre & se feront croïser. Les Chapelles, Cures & Fabriques dépendantes de Malthe, ne payent point de Décimes, & sont visitées à la diligence du Grand Prieur par des Commissaires choisis par l'Ordre ; l'Ordinaire a le droit de visiter le Saint Sacrement & les Registres de Baptême, Mariage & Sépulture, &c.

La Commanderie d'Arville, Archidiaconé de Dunois, Doyenné de Perche à 11 lieuës de Chartres.

La Commanderie de Challou la Reine, grand Archidiaconé, Doyenné de Rochefort à 10 lieuës de Chartres.

La Commanderie de Champagne, Archidiaconé de Pinserais, Doyenné de Mante à 8 lieuës de Chartres.

La Commanderie de Chanu, Diocese d'Evreux, dont la Justice & le Domaine relevent du Bailliage de Chartres.

La Commanderie de la Bossiere, proche la Ville de Châteaudun.

La Commanderie de la Ville-Dieu en Drugezin, Paroisse de Manou ; Archidiaconé de Dreux, Doyenné de Bresolles à 8 lieuës de Chartres.

La Commanderie de la Ville-Dieu, Paroisse d'Elancourt, Archidiaconé de Pinserais, Doyenné de Poissy à 12 lieuës de Chartres.

La Commanderie de saint Mars Diocese d'Orleans, d'où dépend la Chapelle saint Mars, Paroisse de Fontenay sur Conie & plusieurs Domaines dans les Paroisses de Fontenay & de Longny en Beauce.

La Commanderie de Sours (*a*) à deux lieuës de Chartres.

(*a*) L'an 1192 Alix Comtesse de Blois, Sœur de Philippe II. Roy de France, donna à l'Ordre des Chevaliers du Temple ou Templiers le Domaine de Sours. Ce Don fut confirmé par des Lettres du Roy en 1193, où il déclare qu'*à la priere de son très-cher Neveu Comte de Blois, il confirme le Don fait par sa très-chere Sœur, Alix Comtesse de Blois, pour le remede de l'ame de Thibaut, Comte, Mari de ladite Alix, & pour le salut dudit Loüis Fils dudit Thibaut & d'Elle, son Neveu.* Les Tombeaux de cette Famille Royale sont dans l'Eglise des Jacobins, où on les a transportez de l'ancienne Eglise détruite qui appartenoit aux Templiers.

Ces Chevaliers du Temple instituez en partie pour secourir les Chrétiens, qui alloient en la terre sainte soit pour la défendre contre les ennemis de la Foy, soit pour visiter les lieux saints, avoient à côté de leur Couvent une maison considerable qui servoit d'Hospice aux Pelerins, & qui a porté le nom de *Les Hospitaliers* jusqu'en 1659. Cet Ordre des Templiers ayant été détruit, le Roy Philippe le Bel donna en 1312 aux Chevaliers de Malthe, lors Chevaliers de Jerusalem, le Domaine de Sours & la maison de Chartres, qui servoit d'Hospice, dont toute la dépendance contenoit environ cinquante perches de terre. Les Chevaliers de Malthe y firent leur résidence

& elle leur servoit aussi d'Hospice. Vers l'an 1657 les Religieuses Carmelites, qui avoient abandonné la maison où sont les Ecoles Chrétiennes & gratuites Paroisse St Hilaire, se voyant encore trop bornées par *les Hospitaliers*, mirent tout en usage, inutilement & à grand frais, pour engager l'Ordre de le leur abandonner. N'ayant pû réussir, elles supplierent la Cour d'engager le grand Maître de Malthe à donner les mains à cet abandon. Par ce moyen l'échange fut fait, à condition de fournir ès environs de Sours un fonds valant 500 livres de rente, affranchi de tous droits & redevances, & de faire cette rente au Commandeur de Sours, jusqu'à ce qu'elles l'eussent fourni: Elles s'obligerent en outre de faire bâtir & entretenir sur le terrain abandonné une *Salle*, pour y exercer la Justice & recevoir les cens, & une *Salette* grillée pour servir de prison. Vis-à vis l'Eglise des Religieuses, qui est bâtie sur l'emplacement échangé & à côté de la maison, où se tient l'Audience, le Commandeur de Sours entretient un poteau, dont l'Ecusson est à ses Armes & à celles de l'Ordre.

COUVENTS, MONASTERES

ET MAISONS DE TOUS LES ORDRES RELIGIEUX ET DES CONGREGATIONS DU DIOCESE DE CHARTRES.

Avec les noms des Villes, Bourgs & Paroisses où ils sont situez, & les Bureaux des Postes par où on y écrit.

Aux Couvents de Filles, que l'on pourroit confondre avec ceux des Hommes, on a mis après une f.

Couvents,	Monasteres & Ordres Religieux.	Villes & Paroisses.	On écrit par
AUGUSTINS.	L'Abbaye de Claire-Fontaine (Hermites de St. Augustin.)	Claire-Fontaine.	Rambouillet.
	Le Prieuré Royal des Filles Dieu	St. André de Chartres.	Chartres.
AUGUSTINES.	Maison Royale de St. Cyr au Val de Gallie, dont la Superieure est nommée par la Communauté. *On s'est trompé page 6, pour la nomination.*	St. Cyr.	Versailles.
BENEDICTINS de l'anc. Observ.	L'Abbaye de Neausle le Vieux.	Neausle le Vieux.	Neausle Pont-Chartrain.

Couvents,	Monafteres & Ordres Religieux.	Villes & Paroiffes.	On écrit par
BENEDICTINS de l'Ordre de Cluny.	Les Doyen, Prieur & Religieux de St. Denis de Nogent le Rotrou.	Nogent le Rot.	Nogent le Rot.
	Les Doyen, Prieur & Religieux de St. Sulpice de Gaffcourt.	Gaffcourt.	Mante fur Seine.
BENEDICTINS de la Congregation de St. Maur.	L'Abbaye de St. Pere en Valée.	Chartres.	Chartres.
	L'Abbaye de Jofaphat.	Leves lezChart.	Chartres.
	L'Abbaye de Bonneval.	Bonneval.	Bonneval.
	L'Abbaye de Coulombs.	Coulombs.	Maintenon.
	L'Abbaye de Thiron.	Gardez.	Nogent leRot.
	Le Prieuré de St. Nicaife.	St. Jacques de Meulan.	Meulan.
BENEDICTINES.	L'Abbaye d'Arcifes à	Brunelles.	Nogent leRot.
	L'Abbaye de St. Avit près	Châteaudun.	Châteaudun.
	L'Abbaye de St. Cyr au Val de Gallie.	St. Cyr.	Verfailles.
	L'Abbaye de St. Corentin près Mante.	Septeuil.	Mante fur Seine.
	L'Abbaye de S. Remi des Landes.	Sonchamp.	Rambouillet.
	Le Couvent des Benedictines de	Mante.	Mante fur Seine.
	Le Prieuré de Longny au Perche.	Longny.	Longny.
	Le Prieuré de Nazareth.	Nogent le Rot	Nogent leRot.
BERNARDINES.	Le Prieuré de	Courville.	Courville.
CARMELITES.	Le Couvent des Carmelites de	Chartres.	Chartres.
CAPUCINS.	Le Couvent de	Chartres.	Chartres.
	Le Couvent de	Dreux.	Dreux.
	Le Couvent de	Montfort.	Montfort.
	Le Couvent de	Nogent le Rotrou.	Nogent le Rotrou.
	Le Couvent de	Poiffy	Poiffy.

F

Couvents,	Monasteres & Ordres Religieux.	Villes & Paroisses.	On écrit par
CELESTINS.	Le Couvent des Celestins d'Eclimont.	St. Syphorien près Gallardon	Dourdan.
CHANOINES REGULIERS.	L'Abbaye de St. Jean.	Chartres.	Chartres.
	L'Abbaye de St. Cheron lez-Chartres.	Chartres.	Chartres.
	L'Abbaye d'Hannemont.	St. Leger en Laye.	St. Germain en Laye.
	L'Abbaye de la Magdelaine de	Châteaudun.	Châteaudun.
	L'Abbaye de St. Vincent des Bois.	Ste Meme.	Châteauneuf.
CITEAUX étr. obs.	L'Abbaye des Clairets. f.	Masles.	Nogent le Roy
CITEAUX.	L'Abbaye de l'Eau 1226 f.	Vert lez-Chartres.	Chartres.
CORDELIERS.	Le Couvent de	Chartres.	Chartres.
	Le Couvent d'	Anet.	Dreux.
	Le Couvent de	Châteaudun.	Châteaudun.
	Le Couvent de	Mante.	Mante sur Seine.
	Le Couvent de Noisy.	Noisy.	Versailles.
DOMINICAINS.	Le Couvent des Jacobins de	Chartres.	Chartres.
	La Communauté de Poissy, dépendante du Prieuré Royal de St. Loüis de	Poissy.	Poissy.
DOMINIQUE. (Ordre de St.)	Le Prieuré Royal de Saint Loüis de	Poissy. f.	Poissy.

Les Religieux & les Religieuses font l'Office dans le même tems & dans la même Eglise, ils ont deux Chœurs séparez, & psalmodient alternativement.

FILLES de la Visitation.	Le Couvent des Filles de la Visitation, établi en 1647.	Chartres.	Chartres.

Couvents,	Monasteres & Ordres Religieux.	Villes & Paroisses.	On écrit par
FRERES des Ecoles Chrétiennes & gratuites.	Les Freres des Ecoles Chrétiennes & gratuites établis par Mr. de la Salle en 1680, érigez en Ordre Religieux par une Bulle du Pape Benoist XIII. du septiéme des Calendes de Février 1724, établis à Chartres en 1699 sans Lettres Patentes.	Chartres.	Chartres.
	Les Freres des Ecoles Chrétiennes & gratuites, à Nogent le Rotrou, sans Lettres Patentes 1723.	Nogent le Rotrou.	Nogent le Rot
FONTEVRAULT.	Le Couvent de Belhomer. f.	Belhomer.	La Loupe.
	Le Couvent de Haute-Briere. f.	Saint Remy l'Honoré.	Rambouillet.
GRANDMONT (reformé)	Le Prieuré & Couvent de l'Ouye.	Les Granges le Roy.	Dourdan.
HOSPITALIERES.	Le Couvent de la Providence de	Chartres.	Chartres.
	Le Couvent de	Parcy.	Orleans.
	Le Prieuré de	Mante.	Mante sur Seine.
MINIMES.	Le Couvent des Minimes de	Chartres.	Chartres.
MISSIONNAIRES ou Congregation de la Mission instituée par S. Vincent de Paul.	La Communauté de St. Cyr, dépendante de la Maison Royale de St. Loüis.	St. Cyr.	Versailles.
PRE'MONTREZ.	L'Abbaye d'Abbecourt.	Près Poissy.	Poissy.
	L'Abbaye de Grand Champ.	Grand-Champ.	Houdan.
	L'Abbaye de Joyenval.	Retz.	Poissy.
RECOLETS.	Le Couvent des Recolets de	Châteaudun.	Châteaudun.

Couvents, Monasteres & Ordres Religieux.		Villes & Paroisses.	On écrit par
RELIGIEUSES de la Congregation.	Les Religieuses de la Congregation de	Châteaudun.	Châteaudun.
	Les Religieuses de la Congregation de	Houdan.	Houdan.
	Les Religieuses de la Congregation de	Montfort.	Montfort.
RELIGIEUSES du St. Sacrement.	Les Religieuses du Saint Sacrement de	Dreux.	Dreux.
SEMINAIRES dirigez par les Missionaires, sous l'autorité de M l'Evêque de Chartres.	Le Seminaire de St. Charles (ou le petit Seminaire.)	Chartres.	Chartres.
	Le Seminaire du grand Beaulieu.	Coudray lez-Chartres.	Chartres.
SOEURS des Ecoles Chrétiennes & de la Charité.	Le zele & la pieté de plusieurs Ecclesiastiques & de plusieurs Seigneurs de Paroisses ont établi des Communautez de Sœurs des Ecoles Chrétiennes & de la Charité dans les Villes, Bourgs & Villages de ce Diocese, pour avoir soin des pauvres & particulierement des malades, & pour instruire les jeunes filles gratuitement. Il est inutile de rapporter tous ces établissemens dans le détail, je mets seulement les trois Maisons ou Communautez, qui sont comme les trois pepinieres, d'où on tire ces filles pour les distribuer dans ce vaste Diocese.		
SOEURS des Ecoles Chrétiennes & de la Charité.	La Maison de Sainville établie avec Lettres Patentes.	Sainville.	Dourdan.
	La Maison de Praville sans Lettres Patentes.	Praville.	Voves.
	La Maison de St Maurice lez-Chartres sans Let. Patentes.	Chartres.	Chartres.

Couvents,	Monasteres & Ordres Religieux.	Villes & Paroisses.	On écrit par
SOEURS de la Charité, dites du Saint Sacrement.	La Communauté de Montainville en Beauce proche Voves: Ce sont des Filles de la Communauté de Montoir Diocese du Mans.	Montainville.	Chartres.
SOEURS de la Charité ou Filles de la Charité.	Les Sœurs ou Filles de la Charité instituées par St. Vincent de Paul pour les malades dans quelques Hôpitaux & Hôtels-Dieu de ce Diocese.		
SOEURS de l'Instruction Chrétienne.	Les Sœurs de l'Instruction Chrétienne de	Dourdan.	Dourdan.
SOEURS de l'Union Chrétienne,	Les Sœurs de l'Union Chrétienne, sans Lettres Patentes.	Chartres.	Chartres.
Ou Filles de S. Chaumont de Paris.	Les Sœurs de l'Union Chrétienne de	Mante.	Mante sur Seine.
URSULINES.	Le Couvent des Ursulines de	Chartres.	Chartres.
	Le Couvent des Ursulines de	Mante.	Mante sur Seine.
	Le Couvent des Ursulines de	Nogent le Rotrou.	Nogent le Rotrou.
	Le Couvent des Ursulines de	Poissy.	Poissy.



CURES

CURES DES QUATRE

DU DIOCESE

Où l'on voit les Vicaires, Charitez, Annexes de chaque Eglises ont été dédiées sous le nom de *Patrons* : le nombre Conferences : les Archidiaconez & Doyennez où les présentent les Cures sous le nom de *Presentateurs* : les Paroisse, la distance de la Ville de Chartres, & les Bureaux

M. l'Evêque de Chartres étant seul Collateur de toutes ces même mis son nom dans la colonne des Presentateurs aux signifie le Chapitre de Chartres.

CURES.		Patrons.	Commun.	Conference.	Revenu.	Arch. Doye.
1 ABLIS.	Vic.	S. Pierre S. Paul.	600	Dourdan.	800 liv	G A D R
2 ABONDANT.	Vic.	Saint Pierre.	550	Dreux.	900	A Dr D Dr
3 ACHERES en Drouais.	P. C.	Saint Brice.	100	Tremblai le V.	800	A Dr D Dr
4 ACHERES en Pinserais.		Saint Martin.	150	Poissy.	700	A P D Po
5 ADAINVILLE.		Saint Denis.	150	Houdan.	500	A P D M
6 AIGREMONT.	P. C.	Saint Eloy.	60	Poissy.	500	A P D Po
7 ALLAINVILLE en Beauce.		Saint Pierre.	200	St. Ecobille.	650	G A D R
8 ALLAINVILLE en Drouais.		Saint Sanson.	100	Dreux.	450	A Dr D B
9 ALLONNE.		Saint Jacques.	200	Ouarville	500	G A D A
1 ALLUYE.	Vic.	La ste Vierge.	400	Bonneval	700	A D D Be
2 AMILLY.		S. Pierre S. Paul.	200	Chartres.	550	G A D C
3 ANDEVILLE.		La Magdelaine.	100	Frenay le C.	500	G A D Be
4 ANET.	Vic. Cha.	S. Cyr, ste Julite.	800	Rouvres.	1000	A P D M
5 ANGERVILLE Lagaste.	Vic.	Saint Pierre.	700	Merouville.	1000	G A D R
6 ANGERVILLIERS.		Saint Estienne.	150	Dourdan	500	G A D R
7 ARCHEVILLE ou Hargeville.		Saint André.	110	Septeuil.	1200	A P D Po
8 ARDELLES.		La ste Vierge.	150	Châteauneuf.	800	A Dr D Dr
9 ARDELLU.	P. C.	Saint Pierre.	100	Merouville.	800	G A D R
1 ARGENVILLIERS.	Vic.	Saint Pierre.	350	Authon.	850	G A D P

ARCHIDIACONEZ
DE CHARTRES.

Paroiſſe, les Saints & Saintes ſous l'invocation deſquels les des Communians, les Villes & Bourgs où ſe tiennent les Cures ſont ſituées : les Patrons Eccleſiaſtiques ou Laïques qui Elections, les Châteaux & Maiſons Seigneuriales de chaque des Poſtes par où on écrit dans chaque Cure.

Cures, on n'a point fait de colonne pour les Collateurs, on a Cures qu'il confere de plein droit. Le mot de Chapitre ſeul

	Preſentateurs.	Elections.	Châteaux & Maiſons Seigneurial.	Diſ. lieuës.	On écrit par.
1	L'Abbé de Joſaphat.	Dourdan.	Menainville.	6	Dourdan.
2	L'Abbé de Coulombs & le Chapitre de Dreux alternativement.	Dreux.	Abondant.	8	Dreux.
3	L'Abbé de ſaint Jean.	Chartres.		4	Châteauneuf.
4	Le Chapitre de Poiſſy.	Paris.	= = =	15	Poiſſy.
5	Le Prieur d'Argenteuil.	Montfort.		7	Houdan.
6	L'Abbé de ſaint Jean.	Paris.	= = =	13	Poiſſy.
7	Le grand Archidiacre.	Dourdan	Errainville.	7	Dourdan
8	L'Abbé de Coulombs.	Verneuil.	Allainville. Champſeru. b	8	Dreux.
9	L'Abbé de St. Pere.	Chartres.	Allonne. Ymorville.	4	Chartres.
1	L'Abbé de Bonneval.	Châteaudun.	Alluye.	6	Bonneval.
2	Le Chapitre de Chartres.	Chartres.		1	Chartres.
3	L'Abbé de Joſaphat.	Chartres.		4	Bonneval.
4	L'Abbé de St. Pere.	Dreux.	ANET.	10	La Poſte.
5	Le grand Archidiacre.	Pethiviers.		9	Angerville.
6	Le grand Archidiacre.	Dourdan	Angervilliers.	9	Dourdan
7	Le Seigneur du lieu.	Mante.	Archeville.	12	Mante.
8	L'Abbé de Bonneval.	Verneuil.	La Coudrais.	6	Châteauneuf.
9	L'Abbé de St. Jean.	Dourdan.	Argenvilliers.	8	Angerville.
1	L'Abbé de Thiron.	Montagne.	Ourſieres.	10	Nogent le Roy

CURES.	Patrons.	Commun.	Conference.	Revenu.	Arch. Doye.
1 ARMENONVILLE FLEURIAU ou les Gatineaux.	St. Pierre & St. Paul.	160	Gallardon.	500 liv.	G A D E
2 ARMENTIERES.	St Martin.	200	La Ferté Vid.	600	A Dr D B
3 ARNOUVILLE.	St. Aignan.	350	Septeuil.	800	A P D M
4 ARROU. 2 Vic.	St. Lubin.	1800	Châtillon.	1500	A D D P
5 ARVILLE.	La ste Vierge.	150	Plessis Dorin.	600	A D D P
6 AUBERGENVILLE.	St. Ouen.	250	Maulle.	600	A P D Po
7 AUNAY sous Auneau. Vic.	St. Eloy.	560	Ouarville.	500	G A D A
8 AUNAY sous Couvé. Ann.	St. Martin.	160	Dreux.	900	A Dr D Dr
9 AUNEAU. Vic.	St. Remy.	600	Gallardon.	800	G A D A
1 AUTHEUIL au Perche.	La ste Vierge.	200	Longny.	500	A Dr D B
2 AUTHEUIL près Montfort.	St Eparche.	160	Maulle.	1000	A P D Po
3 AUTHON au Perche. Vic.	St. André.	700	Du lieu.	700	A D D P
4 AUTHON en Beauce.	St. Aubin.	450	St. Ecobille.	750	G A D R
5 AUTOUILLET.	La ste Vierge.	150	Maulle.	1500	A P D Po
6 BAIGNOLLET.	St. Sebastien.	150	Sancheville,	450	A D D Be
7 BAILLEAU LE PIN. Vic.	St. Cheron.	350	Illiers.	1200	G A D Br
8 BAILLEAU L'EVESQUE. Vic.	St. Estienne.	450	Frenay Legil.	450	G A D E
9 BAILLEAU sous Gallardon.	St. Martin.	350	Gallardon.	1000	G A D E
1 BAILLY, Vic.	St. Sulpice.	200	St. Cyr.	1000	A P D Po
2 BARJOUVILLE. (a)	St. Jacques.	100	Chartres.	400	G A D Br
3 BARMAINVILLE.	St. Estienne.	60	Merouville.	400	G A D R
4 BAUDREVILLE.	St. Fiacre.	250	Merouville.	700	G A D R
5 BAZAINVILLE.	St. Nicolas.	200	Houdan.	550	A P D M
6 BAZMONT.	St. Hilaire.	200	Maulle.	800	A P D Po
7 BAZOCHES en Pinf. Menus An.	St. Martin.	200	Tremblay.	950	A P D Po
8 BAZOCHES en Dunois,	St. Martin.	200	Du lieu.	600	A D D Be
9 BEAUCHE.	St. Martin.	250	Bresolles.	850	A Dr D B
1 BEAUMONT le Chartif. Vic.	La ste Vierege.	350	Authon.	1000	G A D P
2 BEAUVILLIERS.	St. Martin.	350	Ouarville	850	G A D A
3 BECONCELLES ou Orgerus. Vic.	St. Pierre.	400	Septeuil.	900	A P D M
4 BEHOUST.	St. Hilaire.	150	Septeuil.	500	A P D Po
5 BELHOMERT P. C. Vic.	St. Jean.	250	La Loupe	600	A Dr D B
6 BERCHERES la Mingot.	St. Pierre & St. Remy.	160	Frenay Legilmert.	750	G A D E
7 BERCHERES l'Evêque.	La ste Vierge.	300	Frenay le C.	550	G A D A

(a) La Paroisse de Barjouville dans la division de ce Diocese a été mise dans le grand Arc. on la regarde comme en dépendant.

Presentateurs.	Elections.	Châteaux & Maisons Seigneurial.	Dis. lieuës.	On écrit par
1 Le Seigneur du lieu.	Chartres.	Armenonville.	4	Chartres ou Maintenon.
2 L'Abbé de St. Pere.	Verneuil.		12	Chesnebrun.
3 Le Comte de Mante presente au Roy, le Roy à l'Arch. & l'Arch. à l'Ev.	Mante.	Binanville,	12	Mante.
4 L'Abbé de St. Pere.	Châteaudun.	Boisfin. Le Mai. Les Bois Besnard.	10	Châteaudun.
5 Le Comm. de Sours & d'Arville.	Châteaudun.	Commanderie.	12	Montmiral.
6 L'Arch. & l'Ab. de Josaphat alt.	Mante.	Aubergenville.	14	Meulan.
7 Le grand Archidiacre.	Chartres.		4	Chartres.
8 L'Abbé de St. Pere.	Dreux.	Aunay. Crecy. Couvé.	7	Dreux.
9 L'Abbé de Bonneval.	Chartres.	Auneau.	4	Chartres.
1 L'Abbé de St. Everoult.	Mortagne.	Bellegarde.	13	Mortagne.
2 L'Abbé de Neausle le Vieux.	Montfort.		12	Neausle.
3 L'Abbé de St. Calais.	Châteaudun.		12	Nogent le Rot.
4 L'Abbé de St. Benoist sur Loire.	Dourdan.	Errouville. Le Plessis St. B.	9	Dourdan.
5 L'Abbé de St. Magloire.	Montfort.	Autouillet.	12	Montfort.
6 L'Abbé de Bonneval.	Châteaudun.		7	Bonneval.
7 Le Chapitre.	Chartres.		3	Chartres.
8 M. l'Evêque.	Chartres.	Bailleau l'Ev. L'Eveville.	2	Chartres.
9 Le grand Archidiacre.	Chartres.	Bailleaullet.	4	Chartres.
1 L'Archidiacre du Pinserais.	Paris.	Bailly.	15	Versailles.
2 Le Sous-Doyen de Chartres.	Chartres.	Moineaux. Montmireau.	1	Chartres.
3 Le grand Archidiacre.	Dourdan.	Barmainville.	9	Angerville.
4 Le grand Archidiacre.	Dourdan.		8	Angerville.
5 Le Prieur du lieu.	Montfort.	Gibouder.	8	Houdan.
6 L'Abbé de Neausle.	Paris.	Bazemont.	14	Montfort.
7 L'Abbé de saint Magloire.	Montfort.	Menus.	9	Montfort.
8 L'Abbé de Bonneval.	Châteaudun.	Bazoches. Les Radrets.	9	Bonneval.
9 L'Abbé de St. Pere.	Verneuil	Beaumarest.	9	La Ferté Vid.
1 Le grand Archidiacre.	Chartres.	Beaumont.	10	Nogent le Rot.
2 Le Chapitre de Chartres.	Chartres.	Beauvilliers.	5	Chartres.
3 Le Prieur de Bazainville.	Montfort	Orgerus.	11	Houdan.
4 L'Abbé de Coulombs.	Montfort		12	Montfort
5 La Prieure du lieu.	Verneuil.	Le Veau Monteuil.	7	La Loupe
6 Le grand Archidiacre.	Chartres.	L'Eglise S. Remy où l'on fait l'Office alt.	2	Chartres.
7 M. l'Evêque.	Chartres.	Ch. de M. l'Evêque. le Mets.	2	Chartres.

chidiaconé Doyenné de Brou, elle joüit cependant des Privileges des Paroisses de la Banlieuë.

CURES.	Patrons.	Commun.	Conference.	Revenu.	Arch. Doye.
1 BERCHERES *sur* Vègres.	St. Remy	300	Rouvres.	650 liv.	A P D M
2 BEVILLE le Comte *ou* Beinville.	St. Martin.	400	Ouarville.	1000	G A D A
3 BEROU.	St. Sulpice.	200	Bresolles.	600	A Dr D B
4 BETONVILLIER *ou* Boutonvillier.	St. Martin.	260	Authon.	1200	G A D P
5 BEYNE Vic.	St. Martin.	450	Maulle.	900	A P D Po
6 BILLANCELLES.	St. Martin.	200	Courville.	1000	G A D C
7 BIZOU.	St. Germain.	150	Longny.	650	A Dr D B
8 BLANDAINVILLE.	St. Aignan.	200	Illiers	700	G A D Br
9 BLEURY. Vic.	Ss. Martin.	350	Gallardon.	800	G A D E
1 BLEVY & Boronval. Vic. Cha.	St. Pierre.	400	Châteauneuf.	800	A Dr D B
2 BOAFLE.	St. Martin.	400	Maulle.	700	A P D Po
3 BOINVILLE en Pinserais.	St Martin.	150	Maulle.	550	A P D Po
4 BOINVILLE le Gaillard.	La ste Vierge.	250	St. Ecobille.	700	G A D R
5 BOINVILLIERS.	St. Clemens.	200	Septeuil.	600	A P D M
6 BOISGASSON.	La ste Vierge.	150	Châtillon.	550	A D D P
7 BOISSELEAU *ou* Bouguerin, Droué. An. Vic.	La ste Vierge.	600	Châtillon.	1000	A D D P
8 BOISSETS.	St. Hillaire.	120	Rouvres.	350	A P D M
9 BOISSY LE SEC près Dourdan.	St. Loüis.	250	Dourdan	700	G A D R
1 BOISSY LE SEC près Verneuil.	St. Pierre.	450	La Ferté Vid.	1000	A Dr D B
2 BOISSY MAUGIS. Vic.	St. Germain.	500	Longny.	700	A Dr D B
3 BOISSY en Drouais	La ste Vierge.	120	Dreux	600	A Dr D Dr
4 BOISSY Mauvoisin&S.Caprais.	St. Pierre	500	Bonnieres.	550	A P D M
5 BOISSY sans Avoir. Vic.	St. Sebastien.	160	Monfort	750	A P D Po
6 BOISVILLE la St. Pere. Vic.	St. Laurens.	800	Ouarville.	1000	G A D A
7 BOISVILLETTE.	St. Pierre	150	Fresnay le C.	500	G A D Br
8 BONCEY.	St. Sulpice.	100	Fresnay le C.	600	G A D Br
9 BONCOURT près Anet.	St. Martin.	50	Rouvres.	500	A P D M
1 BONNELLE.	S. Gerv. S. Prot.	300	Dourdan.	500	G A D R
2 BONNEVAL. Vic.	La ste Vierge.	750	Du lieu.	750	A D D Be
3 BONNEVAL.	St. Michel.	150	Du lieu.	600	A D D Be
4 BONNEVAL.	St. Sauveur.	350	Du lieu.	500	A D D Be
5 BONVILLIERS.	La Magdelaine.	10	La Ferté Vid.	300	A Dr D B
6 BOUGLAINVAL.	St. Martin.	200	Frenay Legil.	500	G A D B
7 BOURDONNE.	St. Martin.	200	Houdan.	700	A P D M
8 BOURNEVILLE.	St. Martin.	100	Basoches.	300	A D D Be
9 BOUTARVILLIER.	St. Jean-Baptiste	60	St. Ecobille	400	G A D R
1 BOUTIGNY. Vic.	St. Pierre	250	Houdan	2000	A P D M
2 BOUVILLE.	St. Cheron.	350	Illiers	750	G A D Br

Presentateurs.	Elections.	Châteaux & Maisons Seigneurial.	Dis. lieuës.	On écrit par
1 Le Chapitre de Chartres.	Dreux	Herses.	10	Houdan.
2 Le grand Archidiacre.	Chartres.	Baronville.	3	Chartres.
3 L'Abbé du Bec Helouin.	Verneuil.		9	Verneuil.
4 Le grand Archidiacre.	Chartres.	La Cour.	12	Nogent le Rot
5 L'Abbé de saint Magloire.	Montfort	Beyne.	12	Montfort
6 L'Abbé de St. Pere.	Chartres.	Durbois.	4	Courville
7 M. l'Evêque.	Mortagne.		11	Longny.
8 Le Chapitre de Chartres.	Chartres.	Le Fresne.	5	Illiers
9 Le grand Archidiacre.	Chartres.	Le Guay de Longrpy. b	5	Chartres.
1 Le Seigneur du lieu.	Verneuil.		7	Châteauneuf.
2 Les Abbez de Jumiege & de St. Magloire altern.	Paris.	- - -	14	Meulan.
3 Le Prieur de Bazainville.	Mante	Boinville.	14	Mante
4 L'Abbé de Bonneval.	Dourdan	Le Breau.	7	Dourdan
5 Le Comte de Mante.	Mante	Boinvilliers.	12	Mante
6 M. l'Evéque.	Châteaudun.	Ville-Mesle.	11	Châteaudun.
7 L'Abbesse de St. Avit.	Châteaudun.	Droué.	12	Châteaudun.
8 L'Abbé de Coulombs.	Dreux	- - -	10	Houdan.
9 L'Abbé de Claire-Fontaine.	Dourdan	Boissy.	10	Estampes.
1 L'Abbé de St. Pere.	Verneuil.		12	Verneuil.
2 Le Prieur du vieux Bellesme.	Mortagne.	Boissy-Maugis.	11	Longny.
3 L'Abbé de St. Pere.	Verneuil.		8	Dreux
4 L'Abbé de Fecan.	Mante	- - -	13	Mante.
5 L'Abbé de St. Magloire.	Montfort	Boissy.	12	Montfort
6 L'Abbé de St. Pere.	Chartres.	Lestourville.	4	Chartres.
7 Le Doyen de Nogent le Rotrou.	Chartres.		5	Chartres.
8 Le Prieur de St. Martin au Val.	Chartres.	- - -	3	Chartres.
9 L'Abbé de Bourgueil.	Dreux		10	Dreux
1 Le grand Archidiacre.	Dourdan	Bonnelle. Bissy.	9	Dourdan.
2 L'Abbé de Bonneval.	Châteaudun.	Bonneval ancien Ch.	7	Bonneval
3 L'Abbé de Bonneval.	Châteaudun.		7	Bonneval
4 L'Abbé de Bonneval.	Châteaudun.	- - -	7	Bonneval
5 Le Comm. de la Ville-Dieu en Dr.	Verneuil.	- - -	11	Verneuil.
6 Le Chapitre de Chartres.	Chartres.	Bouglainval.	3	Chartres.
7 Le Prieur d'Argenteuil.	Montfort	Bourdonné.	8	Houdan.
8 L'Abbé de Bonneval.	Châteaudun.	Bourneville.	10	Châteaudun.
9 Le Seigneur du lieu & l'Abbé de Josaphat altern.	Dourdan.	Boutarville.	10	Estampes.
1 L'Abbé de Coulombs.	Dreux	Cloche. Saussay.	7	Houdan.
2 L'Abbé de Bonneval.	Châteaudun.		6	Bonneval

CURES.	Patrons.	Commun.	Conference.	Revenu.	Arch. Doye.
1 BRECHAMP.	St. Lo.	80	Nogent le Roi.	500 liv.	A Dr D Dr
2 BRETHEUCOURT.	St. Martin.	300	Dourdan.	650	G A D R
3 BRETONCELLES. Vic. Cha.	St. Pierre	900	La Loupe	950	G A D P
4 BREVAL. Vic.	St. Laurent.	350	Bonnieres.	700	A P D M
5 BREUILLET ou Brouillet.	St. Pierre	260	Dourdan.	700	G A D R
6 BREUX ou Breuil.	St. Martin.	160	Dourdan	650	G A D R
7 BRESOLLES. Vic. Cha.	St. Nicolas.	450	Du lieu.	800	A Dr D B
8 BRICONVILLE.	St. Sulpice.	80	Frenay Legil.	500	G A D R
9 BRIERES les Scellées.	St. Quentin.	150	Dourdan.	900	G A D R
1 BROST.	La ste Vierge.	100	Longny.	350	A Dr D B
2 BROU.	(La Magdelaine de)	100	Frazé.	550	A D D P
3 BROU. Vic. Cha.	(St. Lubin de)	1200	Frazé.	950	G A D Br
4 BROUE'. Vic. Cha.	St. Martin.	360	Houdan.	700	A Dr D Dr
5 BRUNELLES. Vic.	St. Martin.	550	Nogent le Rot	700	G A D P
6 BU. Vic. Cha.	La ste Vierge.	600	Rouvres.	700	A P D M
7 BULLAINVILLE.	St. George.	110	Chanseville.	400	A D D Be
8 BULLION. Vic.	St. Vincent.	300	Dourdan.	950	G A D R
9 BULLOU.	St. Pierre	200	Illiers.	750	G A D Br
1 CERAZEREUX pr. Nogent le R.	St. Denis	250	Tremblai le V.	700	A Dr D Dr
2 CERNAY. P. C.	St. Cresspin & St. Cr.	180	Courville	550	G A D C
3 CERNELLE.	(ou St. Denis de)	50	Frenay le C.	450	G A D Br
4 CHAISNES.	St. Paul.	150	Tremblai le V.	600	A Dr D Dr
5 CHAILLET.	St. Gilles.	160	Frenay Legil.	600	A Dr D Dr
6 CHALLO la Reine *ou* Challou.	St. Aignan.	150	St. Ecobille.	500	G A D R
7 CHALLO St. Mars. Vic.	St. Medard.	450	St. Ecobille.	800	G A D R
8 CHAMBOURCY. P. C. Vic.	St. Saturnin.	360	Poissy.	1500	A P D Po
9 CHAMPAGNE.	Ste Croix	100	Houdan.	400	A P D M
1 CHAMPROND en Gatine. Vic.	St. Sauveur.	500	La Loupe.	1700	G A D Br
2 CHAMPROND en Perchet.	St. Aubin.	150	Nogent le Rot	400	A D D P
3 CHAMPROND près Montmiral.	St. Martin.	150	Plessis Dorin.	450	A D D P
4 CHAMPSERU.	St. Martin.	150	Gallardon.	600	G A D E
5 CHANCEVILLE *ou* Sancheville Vic.	St. Leger.	500	Du lieu.	900	A D D Be.
6 CHAPELLE GUILLAUME.	La ste Vierge.	250	Plessis-Dorin.	600	A D D P
7 CHAPELLE Royalle près Brou.	La ste Vierge.	260	Châtillon.	750	A D D P
8 CHARBONNIERES pr. Auth. Vic.	S. Jean-Baptiste.	450	Authon.	600	A D D P
9 CHARANCEY.	(St. Maurice du vieux)	140	La Ferté Vid.	650	A Dr D B
1 CHARANCEY.	St. Maurice.	120	La Ferté Vid.	650	A Dr D B
2 CHARONVILLE.	St. Gilles.	200	Illiers.	550	G A D Br

Presentateurs.	Elections.	Châteaux & Maisons Seigneurial	Dis. lieuës.	On écrit par
1 L'Abbé de Coulombs.	Dreux	- - -	6	Maintenon
2 M. l'Evêque.	Dourdan.		7	Dourdan.
3 M. l'Evêque.	Mortagne.	Bretoncelles Sauzé. Laulay	8	Nogent le Rot
4 L'Abbé du Bec-Helouin.	Mante	Breval. Beaulieu.	13	Mante.
5 Le grand Archidiacre.	Dourdan		11	Dourdan
6 Le grand Archidiacre.	Dourdan.	- - -	11	Dourdan.
7 L'Abbé de St. Pere.	Verneuil.		8	Verneuil.
8 Le grand Archidiacre.	Chartres.	- - -	2	Chartres.
9 Le grand Archidiacre.	Dourdan.	Brieres les Scellées.	12	Estampes.
1 L'Archidiacre.	Verneuil.	Broft.	12	Longny.
2 L'Abbé de St. Pere.	Châteaudun.		7	Brou.
3 L'Abbé de St. Pere.	Châteaudun.	- - -	7	Brou.
4 L'Abbé de Coulombs & le Chapitre de Mung altern.	Dreux	Badonville. Orvilliers. Marolles.	8	Houdan.
5 Le Do de S. Denis de Nogent le R.	Mortagne	Brunelles. La Ferriere &	11	Nogent le Rot
6 L'Abbé de Jumiege.	Dreux	BU.	9	Dreux.
7 Le Chapitre de Chartres.	Châteaudun.		7	Chartres.
8 Le grand Archidiacre.	Dourdan.	Bullion.	9	Dourdan
9 Le grand Archidiacre.	Châteaudun.	Bullou.	6	Illiers.
1 L'Abbé de Coulombs.	Dreux		4	Maintenon
2 L'Abbé de St. Jean.	Chartres	Bois-Hinouft.	4	Courville
3 L'Abbesse de St. Avit.	Chartres	- - -	4	Bonneval
4 Le Chapitre.	Chartres		4	Châteauneuf
5 L'Abbé de Coulombs.	Chartres	Challet.	3	Chartres
6 Le Chap. de S. Aignan d'Orleans.	Dourdan	Commanderie.	10	Estampes.
7 L'Abbé de Josaphat.	Dourdan	St. Mars. Longueroise. Boinville. Hezeaux.	10	Estampes.
8 L'Abbé de St. Jean.	Paris.	- - -	16	Poissy
9 Le Comm. de la Ville-Dieu en Dr.	Dreux		8	Houdan.
1 Le Do. de S. Denis de Nogent le R.	Chartres	Boislandry.	7	Champrond.
2 Le Do de S. Denis de Nogent le R.	Mortagne.	- - -	11	Nogent le Rot
3 L'Abbé de St. Calais.	Châteaudun.		14	Montmiral
4 Le Chapitre.	Chartres	La Bouteillerie de Loingville	3	Chartres
5 L'Archidiacre du Dunois & l'Abbé de Thiron altern.	Châteaudun.	- - -	6	Bonneval
6 M. l'Evêque.	Châteaudun.	Pré.	12	Montmiral
7 L'Abbé de St. Pere.	Châteaudun.		10	Brou.
8 L'Abbé de St. Calais.	Châteaudun.	Charbõnieres. La Harbodiere	11	Nogent le Rot
9 Le Prieur du lieu.	Verneuil.	- - -	12	Verneuil.
1 L'Abbé de St. Everoult.	Verneuil.		13	La Ferté Vid.
2 Le Chapitre.	Chartres	Ecurolle.	5	Illiers.

	CURES.	Patrons.	Com- mun.	Confe- rence.	Reve- nu.	Arch. Doye.
1	CHARPOND.	St. Hillaire.	140	Nogent le Roi	750 liv.	A DrD Dr
2	CHASSANT.	St. Lubin.	120	Frazé.	650	G A D Br
3	CHATEAUDUN P. C. Vic.	(la Magdelaine de)	400	Du lieu.	600	A D D Be
4	CHATEAUDUN P. C.	(St. Aignan de)	160	Du lieu.	400	A D D Be
5	CHATEAUDUN.	(St. Lubin de)	150	Du lieu.	550	A D D Be
6	CHATEAUDUN.	(St. Medard de)	150	Du lieu.	450	A D D Be
7	CHATEAUDUN.	(St. Pierre de)	340	Du lieu.	500	A D D Be
8	CHATEAUDUN. 2. Vic.	(St. Valerien de)	1500	Du lieu.	1000	A D D Be
9	CHATEAUNEUF. Vic. Cha.	La ste Vierge.	500	Du lieu.	600	A DrD Dr
1	CHATENAY.	St. Sulpice.	200	Merouville.	600	G A D R
2	CHATILLON. Vic.	St. Hillaire.	750	Du lieu.	950	A D D P
3	CHATINCOURT. Vic.	St. Martin.	200	Dreux.	1700	A Dr D B
4	CHATIGNONVILLE.	St. Mamert	100	St. Ecobille.	650	G A D R
5	CHAUDON. Vic.	St. Medard.	400	Nogent le Roi	600	A DrD Dr
6	CHAVENAY.	St. Pierre.	150	St. Cyr.	750	A P D Po
7	CHAUFOURS près Chartres.	St. Pierre.	100	Illiers.	600	G A D Br
8	CHAUFOURS en Pinserais.	St. Sauveur.	100	Bonnieres.	500	A P D M
9	CHERISY.	St. Pierre.	150	Dreux	700	A DrD Dr
1	CHUINES. Vic.	St. Martin.	450	Courville	650	G A D C
2	CINTRAY.	St. Ouen.	50	Frenay Legil.	350	G A D Br
3	CIVRY.	St. Martin.	200	Basoches.	600	A D D Be
4	CLAIRE-FONTAINE.	St. Nicolas.	120	Dourdan.	350	G A D R
5	CLEVILLIERS le Mouthier.	St. Martin.	300	Frenay Legil.	650	A DrD Dr
6	COGNIERES.	St. Germain.	100	Tremblay.	950	A P D Po
7	COLTAINVILLE.	St. Lubin	200	Gallardon.	800	G A D B
8	COMBRES.	La ste Vierge.	250	Frazé.	650	G A D Br
9	CONDE' au Perche. Vic.	La ste Vierge.	800	Nogent le Rot	1000	G A D P
1	CONDE' en Pinserais.	St. Germain.	100	Houdan.	900	A P D M
2	CONGERVILLE.	St. Gilles.	100	St. Ecobille.	450	G A D R
3	CONIE.	La ste Vierge.	160	Basoches.	500	A D D Be
4	CORBREUSE.	La ste Vierge.	250	Dourdan.	650	G A D R
5	CORANCEZ.	St. Laurent.	100	Frenay le C.	450	G A D Br
6	CORMAINVILLE.	St. Pierre	220	Basoches.	500	A D D Be
7	COUDRAY au Perche. Vic.	St. Pierre	350	Authon.	800	G A D P
8	COUDRECEAU.	St. Aubin	260	Nogent le Rot	700	G A D P
9	COULOMBS. Vic. Cha.	St. Cheron.	350	Nogent le Roy	750	A DrD Dr
1	COULONGES. Vic	St. Germain.	450	La Loupe	900	G A D P
2	COURBEHAYE.	St. Sulpice.	200	Sancheville.	500	A D D Be.
3	COURGENT.	St. Cloud.	150	Septeuil.	450	A P D M

Presentateurs.	Elections.	Châteaux & Maisons Seigneurial.	Dist. lieuës.	On écrit par
1 L'Abbé de Coulombs.	Dreux		7	Nogent leRoy
2 Les Relig.de Bo.Nouv.d'Orleans.	Chartres.	Chassant.	8	Illiers.
3 L'Abbé de la Magdelaine.	Châteaudun.	Château du Dunois.	10	Par la Poste.
4 L'Abbé de la Magdelaine.	Idem.		10	Idem.
5 L'Abbé de St. Pere.	Idem.		10	Idem.
6 M. l'Evêque.	Idem.		10	Idem.
7 L'Abbé de Bonneval.	Idem.		10	Idem.
8 M l'Ev.de Blois Ab. de Ponlevois.	Idem.		10	Idem.
9 Le Prieur de Thimert.	Verneuil.	CHATEAUNEUF.	5	Par la Poste.
1 Le grand Archidiacre.	Dourdan.	Cottenville.	7	Angerville.
2 L'Archidiacre du Dunois.	Châteaudun.	Châtillon	9	Châteaudun.
3 L'Abbé de Coulombs.	Dreux		7	Dreux
4 Le grand Archidiacre.	Dourdan	Châtignonville.	8	Dourdan
5 L'Archidiacre de Dreux.	Dreux	Mormoulins.	5	Maintenon.
6 Le Prieur d'Argenteuil.	Paris.		14	Poissy.
7 Le M.de l'Hôt.Dieu de Chartres.	Chartres		3	Chartres
8 L'Abbé de St. Vandrille.	Mante.		15	Bonnieres.
9 Le Chapitre de Dreux.	Dreux	Cherisy. Fremencourt H.& P.	8	Dreux
1 M. l'Evêque.	Chartres		4	Courville
2 Le Chapitre.	Chartres		2	Chartres
3 Le Chapitre.	Châteaudun.	Civry.	12	Châteaudun.
4 L'Abbé du lieu	Dourdan		8	Rambouillet.
5 Le Chapitre.	Chartres	Le Boullay d'Acheres.	3	Chartres
6 L'Abbé de Coulombs.	Montfort		11	Rambouillet
7 L'Abbesse de Jouarre.	Chartres		2	Chartres
8 L'Abbé de Thiron.	Chartres		7	Nogent leRot
9 M. l'Evêque.	Chartres	Lagalesiere. Riveray.	11	Nogent le Rot
1 L'Archidiacre de Pinserais.	Montfort		8	Houdan.
2 Le grand Archidiacre.	Dourdan		9	Angerville
3 Le Chapitre.	Châteaudun.	Conie. Le grand Chatay.	11	Châteaudun.
4 Le Chap. de N. D. de Paris.	Dourdan		8	Dourdan
5 Le Chapitre.	Chartres		2	Chartres
6 L'Abbé de Bonneval.	Châteaudun.		9	Châteaudun.
7 L'Archidiacre & l'Abbé de Thiron alternat.	Mortagne & Châteaudun.		13	Nogent le Rotrou.
8 Le Do.deS.DenisdeNogent leRot.	Mortagne.	Mauriceure.LaBretonniere.	10	Nogent leRot
9 L'Abbé du lieu.	Chartres		5	Maintenon.
1 L'Abbé de Thiron.	Mortagne.	LaPapotiere.Haut Plessis.	9	Nogent le Rot
2 L'Abbé de Bonneval.	Châteaudun.	Moronville. Ormoy anc. Abbaye de Benedictins.	6	Bonneval
3 L'Archidiacre du Pinserais.	Mante		12	Houdan.

CURES.	Patrons.	Commun.	Conference.	Revenu.	Arch. Doye.
1 COURTALAIN.	S. Jean l'Evang.	200	Châtillon	550 liv.	A D D P
2 COURVILLE P. C. Vic.	St. Nicolas, St. Pierre.	600	Du lieu.	800	G A D C
3 COUTRETOST.	St. Brice.	200	Nogent le Rot	450	G A D P
4 CRACHE & l'Abée.	La ste Vierge.	100	Gallardon.	500	G A D R
5 CRAVANT.	(St. Lubin de)	100	Bresolles.	800	A Dr D B
6 CRESPIERES. Vic.	St. Martin.	360	Maulle.	1400	A P D Po
7 CROISILLES.	St. Pierre	340	Nogent le Roi.	500	A Dr D Dr
8 CRUCE'.	St. Aignan.	200	Bresolles.	750	A Dr D B
9 DAMMARIE près Chartres. Vic.	La ste Vierge.	800	Frenay le C.	900	G A D Br
1 DAMMARIE ou Dannemarie en P.	Ste Anne.	50	Houdan.	800	A P D M
2 DAMMARTIN.	St. Martin.	200	Septeuil.	550	A P D M
3 DAMPIERRE près Brou.	St. Pierre	300	Frazé.	850	G A D Br
4 DAMPIERRE sur Avre. Vic.	St. Pierre.	550	Bresolles.	750	A Dr D B
5 DAMPIERRE sur Blevy P.C. Vic.	St. Pierre	200	Bresolles.	1050	A Dr D B
6 DANCY.	St. André.	150	Bonneval.	600	A D D Be
7 DANGEAU. Vic.	St. Pierre.	800	Bonneval	850	A D D P
8 DANGERS.	St. Remy	100	Frenay Legil-	550	G A D E
9 DENONVILLE. Vic.	St. Leger.	350	Ouarville.	700	G A D A
1 DIGNY. 2 Vic. Cha.	St. Germain.	1000	Châteaudun.	1500	A D D B
2 DOMMAIN ou St. Mamert.		220	Châteaudun.	700	A D D Be
3 DOMMERVILLE.	St. Germain.	100	Merouville.	550	G A D R
4 DORCEAU. Vic.	St. Estienne.	360	Longny.	800	A Dr D B
5 DOURDAN P. C. 2 Vic.	(St. Germain de)	1400	Du lieu.	1850	G A D R
6 DOURDAN.	(St. Pierre de)	220	Du lieu.	500	G A D R
7 DOUY.	La ste Trinité.	150	Châteaudun.	550	A D D P
8 DREUX. Vic. Cha.	(St. Jean de)	1000	Du lieu.	600	A Dr D Dr
9 DREUX. 2 Vic.	St. Pierre.	3500	Du lieu.	1000	A Dr D Dr
1 DROUE, la Magd. d'Epernon An.	St. Pierre	200	Epernon.	650	G A D E
2 ECLUZELLES.	St. Jean.	100	Dreux	450	A Dr D Dr
3 ECQUEVILLY, cy-devant Fresnes. Chappet, Ann.	St. Martin.	300	Poissy	850	A P D Po
4 ECROSNE près Gallardon. Vic.	St. Martin.	250	Gallardon	1500	G A D E
5 ECUBLE'. Vic.	St. Sulpice.	400	Tremblai le V.	500	A Dr D Dr
6 ELANCOURT.	St. Medard.	150	Tremblay.	700	A P D Po
7 EMANCE'.	St. Remy.	150	Epernon.	650	G A D E
8 EPEAUTROLLES.	St. Estienne.	90	Illiers.	600	G A D Br
9 EPERNON.	S. Jean Baptiste.	150	Du lieu.	600	G A D E
1 EPERNON ou Bourg S. Thomas.	St. Nicolas.	100	Du lieu.	500	G A D E

Presentateurs.	Elections.	Châteaux & Maisons Seigneurial.	Dist. lieuës.	On écrit par
1 Le Seigneur du lieu.	Châteaudun.	Courtalain.	10	Châteaudun.
2 L'Abbé de St. Jean.	Chartres.	Courville.	4	Par la Poste.
3 Le grand Archidiacre.	Mortagne		11	Nogent leRot
4 Le grand Archidiacre.	Chartres.	- - -	6	Rambouillet.
5 L'Abbé de Coulombs.	Verneuil.		9	Nonancourt.
6 Le Pr. de S. Martin des Champs.	Paris.	Crespieres. Videville. L'Aunay.	13	Poissy
7 M. l'Evêque.	Dreux.		6	Houdan.
8 L'Abbé de St. Pere.	Verneuil.	Danganne.	8	Verneuil.
9 Le Chapitre.	Chartres.	Bois de Mivoye.	2	Chartres.
1 L'Archidiacre du Pinserais.	Montfort.		8	Houdan.
2 L'Abbé de St. Germain des Prez.	Mante.	La Greffez.	12	Mante.
3 L'Abbé de St. Pere.	Châteaudun.	La Cauchardiere.	8	Brou.
4 M l'Evêque.	Verneuil. Dreux & Evreux.		8	Nonancourt.
5 Le Seigneur du lieu.	Verneuil.	- - -	7	Châteauneuf
6 L'Abbé de Bonneval.	Châteaudun.		7	Bonneval.
7 M. l'Evêque.	Châteaudun.	Dangeau. Boutonvillier.	8	Bonneval
8 Le grand Archidiacre.	Chartres.	Dangers.	2	Chartres
9 Le grand Archidiacre.	Chartres	Denonville.	5	Chartres
1 L'Abbé de St. Martin de Seez.	Verneuil.	Digny. Le Ronfais. La Haliere.	7	Châteauneuf.
2 L'Archidiacre.	Châteaudun.	- - -	8	Châteaudun.
3 Le grand Archidiacre.	Dourdan.	Dommerville.	9	Angerville.
4 M l'Evêque.	Mortagne.	La Gueneterie.	11	Longny.
5 L'Abbé de St. Cheron.	Dourdan	DOURDAN.	9	Dourdan.
6 L'Abbé de Morigny.	Dourdan		9	Dourdan.
7 M. l'Evêque.	Châteaudun.	Ancise.	12	Châteaudun.
8 Le Chapitre de Dreux.	Dreux	Condeville. LesChâtellées.	7	Par la Poste.
9 Le Chapitre de Dreux.	Dreux	DREUX.	7	Par la Poste.
1 Le Chapitre.	Chartres	Droue.	6	Epernon.
2 Le Seigneur du lieu.	Verneuil.	Ecluzelles.	6	Dreux
3 L'Abbé du Bec-Helouin.	Paris.	Ecquevilly. Romainville. La Muette.	15	Meulan.
4 Le grand Archidiacre.	Chartres	Giroudet. Jonvilliers. Ecrignolle.	5	Maintenon
5 Le Doyen de l'Eglise de Chartres.	Chartres		4	Châteauneuf.
6 Le Prieur d'Argenteuil.	Montfort.	Commanderie.	12	Montfort
7 Le Chapitre.	Chartres.	La Malmaison.	6	Epernon.
8 L'Abbé de St. Pere.	Chartres.		4	Illiers.
9 Le Prieur d'Epernon.	Chartres	- - -	5	Par la Poste.
1 Le Prieur d'Epernon.	Montfort.		5	La Poste.

	CURES.	Patrons.	Commun.	Conference.	Revenu.	Arch. Doye.
1	EPERNON. Vic. Cha.	St. Pierre.	350	Du lieu.	500.liv.	G A D B
2	EPOSNES, Aunée. La Falaise. Nezée. 3 Ann. Vic.	St. Piat.	500	Maulle.	1500	A P D M
3	ERMENONVILLE la grande.	St Martin.	300	Frenay le C.	600	G A D Br
4	ERMENONVILLE la petite.	St. Barthelemy.	150	Illiers.	400	G A D Br
5	ESCORPIN.	St. Germain.	120	Bresolles.	650	A Dr D B
6	FADAINVILLE.	St. Remy.	50	Tremblai le V.	550	A Dr D Dr
7	FAINS.	St. Julien.	250	Sancheville.	550	A D D Be
8	FAVERIEUX.	La ste Vierge.	80	Septeuil.	500	A P D M
9	FAVEROLLES.	St. Remy	250	Nogent le Roi	850	A P D M
1	FAVIERES.	St. Martin.	150	Châteauneuf.	900	A Dr D Dr
2	FESSANVILLIER.	St. Sulpice.	100	Bresolles.	800	A Dr D B
3	FEUCHEROLLES. Davron An.	Ste Genevieve.	100	Maulle.	800	A P D Po
4	FEUILLEUSE P. C.	St. Remy	30	Châteauneuf.	600	A Dr D B
5	FLACEY.	St. Lubin	120	Bonneval.	600	A D D P
6	FLACOURT.	St. Clement.	100	Septeuil.	600	A P D M
7	FLEXANVILLE. Vic.	St. Germain.	200	Septeuil.	2000	A P D Po
8	FLINS NEUVE EGLISE.	St. Denis	50	Rouvres.	450	A P D M
9	FLINS près Meulan. Vic.	St. Cloud	300	Maulle.	1100	A P D Po
1	FONTAINE la Guion. Vic. Cha.	St Martin.	650	Courville	650	G A D C
2	FONTAINE la Ribouft.	St. Aignan.	120	Châteauneuf.	650	A Dr D B
3	FONTAINE SIMON.	La ste Vierge.	400	La Loupe.	710	G A D P
4	FONTENAY le Fleury.	St. Germain.	200	St. Cyr.	1000	A P D Po
5	FONTENAY Mauvoisin.	St. Nicolas.	100	Mante.	600	A P D M
6	FONTENAY sur Conie.	S. Cyr & ste Julite.	100	Sancheville.	600	A D D Be
7	FONTENAY sur Evre.	St. Severin.	260	Chartres.	600	G A D Br
8	FOURQUEUX.	Ste Croix	200	Poissy.	800	A P D Po
9	FRANCOUVILLE. Vic.	St. Estienne.	450	Ouarville.	1300	G A D A
1	FRAZE. Vic.	La ste Vierge.	800	Du lieu.	800	G A D Br
2	FRENAY le Comte.	St. Martin.	250	Du lieu.	600	G A D Br
3	FRENAY Legilmert.	St. Juste.	100	Du lieu.	650	G A D E
4	FRENAY l'Evêque. Vic.	St. Jean-Baptiste	550	Merouville.	650	G A D R
5	FRENEUSE. Vic. Mericourt. Annexe.	St. Martin.	550	Bonnieres.	2000	A P D M
6	FRESNES. *Voyez* ECQUEVILLY.					
7	FRETIGNY. Vic.	St. André.	460	La Loupe	1200	A D D P
8	FRIAIZE près Pontgoin.	St. Maurice.	250	Courville	600	G A D C
9	FRUNCE. Vic.	St. Martin.	400	Courville	900	G A D C
1	GALLARDON. Vic.	St. Pierre.	700	Du lieu.	800	G A D E
2	GALLUIS. La Queuë An. Vic.	St. Martin.	200	Montfort.	1200	A P D Po

Presentateurs.	Elections.	Châteaux & Maisons Seigneurial.	Dis. lieuës.	On écrit par
1 Le Prieur d'Epernon.	Chartres.	Epernon dém.	5	La Poste.
2 Le Chapitre de Paris.	Mante	Eposnes. Nezée.	14	Mante.
3 M. l'Evêque.	Chartres.	- - -	3	Chartres.
4 Le Chapitre.	Chartres.		4	Chartres.
5 L'Abbé de Coulombs.	Verneuil.	Escorpin.	7	Nonancourt.
6 L'Archidiacre de Dreux.	Chartres.		4	Chartres.
7 L'Archidiacre.	Chartres	Fains.	8	Bonneval
8 L'Archidiacre du Pinserais.	Mante.	Faverieux.	12	Mante
9 L'Abbé de Coulombs.	Dreux	Le Thieulay.	6	Maintenon
1 Le Prieur de Thimer & l'Abbé de Bonneval altern.	Verneuil.	Favieres.	6	Chateauneuf.
2 L'Abbé de St. Pere.	Verneuil.	- - -	9	Verneuil.
3 L'Abbé de Josaphat.	Paris.	Feucherolles. Vidville.	13	Poissy.
4 L'Abbé de St. Vincent.	Verneuil.		7	Châteauneuf.
5 Le Do. de S. Denis de Nogent le R.	Châteaudun.	Morainville.	8	Bonneval
6 L'Abbé de Neaufle le Vieux.	Mante	Flacourt.	12	Mante.
7 L'Archidiacre.	Montfort.	Flexanville.	12	Montfort.
8 L'Ab. de Josaphat ou l'Archid.	Mante	Flins neuve Eglise.	11	Houdan.
9 L'Abbé de Josaphat.	Mante	Flins. Presle.	15	Meulan.
1 Le Chapitre.	Chartres.	Fontaine le Guion.	3	Chartres.
2 Le Prieur de Thimer.	Verneuil.	Fontaine la Ribouft.	6	Châteauneuf.
3 M. l'Evêque.	Mortagne.		7	La Loupe
4 L'Archidiacre du Pinserais.	Montfort.	- - -	14	Versailles.
5 Le Doyen de Gassicourt.	Mante		13	Mante
6 Le Chap. de ste Croix d'Orleans.	Châteaudun.	Fontenay sur Conie.	8	Bonneval
7 Le Chapitre de Chartres.	Chartres	Fontenay.	2	Chartres.
8 L'Abbé de Coulombs.	Paris.	Fourqueux.	17	St. Germain.
9 Le grand Archidiacre.	Chartres.		3	Chartres
1 Le grand Archidiacre.	Chartres.	Frazé. Cormier. Carçahut.	7	Brou.
2 Les Bened. de B. Nouv. d'Orleans.	Chartres.		3	Chartres.
3 L'Abbé de Coulombs.	Chartres.	Frenay Legilmert.	2	Chartres.
4 M. l'Evêque.	Chartres.	S. Germain. Assonvillart.	7	Janville.
5 L'Archidiacre.	Chaumont & Magny.		15	Bonnieres
7 Le grand Archidiacre.	Chartres.	Plessis. Brimont.	8	La Loupe
8 M. l'Evêque.	Chartres.	Friaize. La Porte.	6	Champrond.
9 Le grand Archidiacre.	Chartres.		4	Courville
1 L'Abbé de Bonneval.	Chartres.	Gallardon dém.	4	Chartres.
2 L'Abbé de St. Magloire.	Montfort	La Queuë.	10	Montfort

CURES.	Patrons.	Commun.	Conference.	Revenu.	Arch. Doye.
1 GAMBAIS. Vic.	St. Aignan.	350	Houdan	1800 liv.	A P D M
2 GANBAISEUIL.	Ste Croix.	25	Montfort	300	A P D M
3 GARDEZ.	La ste Vierge.	450	Frazé.	600	G A D P
4 GARENNE.	St. Michel.	50	Poissy.	600	A P D Po
5 GARANCIERES en Beauce.	St. Estienne.	200	St. Ecobille.	800	G A D R
6 GARANCIERES en Drouais. Ch. (a)	St. Martin.	250	Dreux	800	A Dr D B
7 GARANCIERES pr Montfort. Vic.	St. Pierre.	350	Montfort	900	A P D Po
8 GARNAY P. C. Vic.	St. Martin.	300	Dreux	1200	A Dr D Dr
9 GASSICOURT.	Ste Anne.	80	Mante	500	A P D M
1 GAST.	La ste Vierge.	300	Gallardon.	800	G A D E
2 GASTELLES. Vic.	St. Blaise.	300	Châteauneuf.	1200	A Dr D Dr
3 GASVILLE. Vic.	St. Gregoire.	500	Chartres.	750	G A D E
4 GAUDREVILLE & Thianville unis vers l'an 1672.	La ste Trinité. La ste Vierge.	180	St. Ecobille.	500	G A D R
5 GAZERAN Vic.	St. Germain.	350	Epernon.	950	G A D E
6 GELLAINVILLE. (b)	St. Jean-Baptiste.	150	Chartres.	400	G A D A
7 GERMAINVILLE.	St. Martin.	200	Dreux	550	A Dr D Dr
8 GERMIGNONVILLE. St. Leonard Ann.	St. Pierre	300	Sancheville.	650	A D D Be
9 GIBBEFOSSE ou Jeufosse.	La ste Vierge.	150	Bonnieres.	750	A P D M
1 GILLES.	St. Aignan.	260	Rouvres.	800	A P D M
2 GIRONVILLES.	St. Martin.	300	Tremblai le V.	650	A Dr D Dr
3 GOHORY près Brou.	St. Michel.	160	Châtillon.	750	A D D P
4 GOMMERVILLE.	St. Martin.	350	Merouville.	800	G A D R
5 GOUILLONS.	St. Mamert.	150	Ouarville.	800	G A D A
6 GOUPILLIERES.	St. Germain.	200	Septeuil.	1300	A P D Po
7 GOUSSAINVILLE.	St. Aignan.	300	Houdan.	650	A P D M
8 GOUSSONVILLE.	St. Denis	150	Maulle.	650	A P D M
9 GRAND-CHAMP P. C.	St. Blaise.	50	Houdan.	700	A P D M
1 GRAND-HOUX.	St. Vincent.	150	Illiers	450	G A D Br
2 GRAND-VILLE.	St. Germain.	150	St. Ecobille	450	G A D R
3 GRESSEY.	St. Pierre	120	Houdan.	700	A P D M
4 GROS ROUVRE.	St. Martin.	320	Montfort.	1000	A P D M
5 GUAINVILLE près Anet. Vic.	St. Pierre.	350	Rouvres	1600	A P D M
6 GUEHOUVILLE P. C.	St. Eloy.	50	La Loupe	350	G A D P

(a) M. l'Abbé de Coulombs & M. le Prieur de Thimert prétendent aussi avoir droit de de Dreux.

(b) La Paroisse de Gellainville dans la division de ce Diocese a été mise dans le grand lieuë, & on la regarde comme en dépendant.

Presentateurs.	Elections.	Châteaux & Maisons Seigneurial.	Dis. lieuës.	On écrit par
1 L'Archidiacre.	Montfort	Neuville. Olivet dém. Raconis.	9	Houdan.
2 L'Abbé de Grand-Champ.	Montfort	Gambaiseuil.	9	Montfort
3 Le Chapitre.	Chartres.		8	Nogent le Roi
4 L'Archidiacre.	Paris.	Garenne.	18	Poissy
5 Le grand Archidiacre.	Dourdan		7	Dourdan
6 Le Chapitre de Dreux.	Dreux	Majainville. Jouville.	8	Dreux
7 Le Prieur de Bazainville.	Montfort	Garancieres.	12	Montfort
8 L'Abbé de St. Jean de Chartres.	Dreux	Marmousses. L'Epinay.	7	Dreux
9 Le Doyen de Gassicourt.	Mante		14	Mante
1 L'Abbé de Josaphat.	Chartres.	- - -	5	Epernon.
2 Le Doyen du Chap. de Chartres.	Chartres.		4	Châteauneuf.
3 Le Chancelier de l'Eg. de Chartres.	Chartres.	Gasvilles.Coutes.Oisême.*b*	1	Chartres.
4 Le grand Archidiacre.	Dourdan.	Gaudreville. *d*	9	Angerville.
5 Le Prieur d'Epernon.	Chartres.	Gazeran.	7	Rambouillet.
6 Les Benedict. de B. N. d'Orleans.	Chartres.		1	Chartres.
7 L'Abbé de Coulombs & le Chapitre de Mung altern.	Dreux	Germainville.	7	Dreux
8 L'Abbé de St. Pere.	Chartres.	Cambrai.	8	Janville.
9 L'Archidiacre.	Mante		15	Mante
1 L'Archidiacre.	Dreux	Gilles.	12	Dreux
2 L'Abbé de Coulombs.	Dreux.	- - -	5	Maintenon
3 L'Abbé du Mont St. Michel.	Châteaudun.		8	Brou.
4 Le grand Archidiacre.	Dourdan	Arnouville.	8	Angerville.
5 Le Pr de St. Martin des Champs.	Chartres.	- - -	6	Ouarville
6 L'Abbé de Neausle.	Mante.	Goupillieres.	12	Mante
7 L'Abbé de Bourgueil.	Dreux.	Orval. La Forest.	8	Houdan.
8 L Abbé de Neausle.	Mante	Goussonville.	14	Mante
9 L'Abbé du lieu.	Montfort	- - -	8	Houdan.
1 Le Chapitre de Chartres.	Chartres.		6	Illiers.
2 Le grand Archidiacre.	Dourdan.	Grand-Ville.	8	Angerville.
3 L'Abbé de Coulombs.	Mante	Brunelle.	10	Houdan.
4 L'Abbé de saint Magloire.	Montfort	La Mortmets.	9	Montfort
5 L'Archidiacre.	Dreux.	Grenelle.	12	Anet.
6 L'Abbé de saint Jean.	Chartres,	La Gravardiere.	7	La Loupe

presenter à la Cure de Garancieres près Dreux. Les dernieres presentations sont par le Chapitre

Archidiaconé Doyenné d'Auneau, elle joüit cependant des privileges des Paroisses de la Ban-

CURES.	Patrons.	Commun.	Conference.	Revenu.	Arch. Doye.
1 GUERVILLE. Senneville. An. Vic.	St. Martin.	650	Mante	800 liv.	A P D M
2 GUILLERVAL.	S. Gerv. S. Prot.	300	Merouville.	700	G A D R
3 GUILLONVILLE	St. Pierre	220	Basoches.	600	A D D Be
4 HANCHES. Vic. Raiseux. An.	St. Germain.	400	Epernon.	700	G A D E
5 HARPONVILLIER.	St. Pierre	300	Illiers.	1000	G A D Br
6 HATONVILLE.	St. Germain.	100	St. Ecobille.	850	G A D R
7 HAVELU.	St. Blaise.	100	Houdan	700	A P D M
8 HAUTERIVE.	St. Nicolas.	60	Châteauneuf.	300	A DrD Dr
9 HERBEVILLE.	St. Clair.	100	Maulle.	600	A P D Po
1 HERMERAY.	St. Germain.	250	Epernon.	600	G A D E
2 HOUDAN. Vic. Cha.	St. Jacques.	900	Du lieu.	950	A P D M
3 HOUDREVILLE.	La ste Vierge.	30	Epernon.	150	G A D E
4 HOUVILLE près Chartres.	St. Leger.	200	Gallardon.	700	G A D A
5 HOUX.	St. Leger.	150	Epernon.	700	G A D E
6 JALLANS.	La Magdelaine.	120	Châteaudun.	600	A D D Be
7 JAUDRAIS.	St. Jean.	150	Châteauneuf.	750	A Dr D B
8 ILLIERS. Vic.	St. Hilaire.	560	Du lieu.	900	G A D Br
9 ILLIERS. 2 Vic. Cha.	St. Jacques.	1400	Du lieu.	800	G A D Br
1 INTERVILLE.	St. Laurent.	180	Merouville.	550	G A D R
2 JOUARE. Vic. (a)	St. Martin.	500	Tremblay.	1000	A P D Po
3 JOUY près Chartres. Vic.	S. Cyr. ste Julite.	450	Frenay Legil.	750	G A D E
4 JOUY Mauvoisin.	Ste Foy.	120	Bonnieres.	550	A P D M
5 JUMEAUVILLE.	St. Pierre.	280	Maulle.	800	A P D Po
6 LA BASOCHE GOUET Vic.	S. Jean Baptiste.	1100	Plessis-Dorin.	1100	A D D P
7 LA BEHARDIERE.	St. Antoine.	100	La Ferté Vid.	600	A Dr D B
8 LA BOISSIERE.	St. Barthelemy.	200	Epernon.	700	A P D M
9 LA BRICHE.	St. Gilles.	50	Dourdan	250	G A D R
1 LA BURGONDIERE.	St. Estienne.	20	Châteauneuf.	100	A Dr D B
2 LA CHAPELLE d'Aunainville.	St. Lubin.	150	Ouarville	650	G A D A
3 LA CHAPELLE des Noyers.	La ste Vierge.	220	Châteaudun.	600	A D D Be
4 LA CHAPELLE Forainvillier.	St. Martin.	120	Dreux.	550	A DrD Dr
5 LA CHAPELLE FORTIN.	St. Pierre	200	La Ferté Vid.	500	A Dr D B
6 LA CROIX DU PERCHE.	St. Martin.	150	Frazé.	450	G A D Br
7 LA FERRIERE.	St. Symphorien.	40	La Loupe	250	A Dr D B
8 LA FOLIE HERBAULT ou *Folia Herbaldi.*	St. Jacques.	100	Sancheville.	500	A D D Be

(a) Les Bordes où il y a une Eglise & un Hôpital de 12 Lits, fondé par M. de Pont. Ce Benefice n'est qu'une commission & non titre.

Presentateurs.	Elections.	Châteaux & Maisons Seigneurial.	Dis. lieuës	On écrit par.
1 L'Abbé de Coulombs.	Mante	Guerville.	14	Mante
2 Le grand Archidiacre.	Dourdan	Guillerval.	10	Angerville.
3 L'Abbé de Bonneval.	Châteaudun.	Lardoise.	9	Châteaudun.
4 Le Pr. de S. Thomas d'Epernon.	Chartres.	Morville. La Tour neuve.	5	Epernon.
5 Le Doyen de St. Denis de Nogent le Rotrou.	Chartres.	La Genilliere. La Roussellière. Les Touches.	7	Illiers
6 Le grand Archidiacre.	Dourdan	Hobbeville. Gros lieu.	7	Dourdan.
7 L'Archidiacre.	Dreux.	Haveiu.	9	Houdan.
8 Le Prieur de Thimert.	Verneuil.		6	Châteauneuf.
9 L'Abbé de Coulombs.	Paris.	Herbeville.	13	Poissy
1 Le Prieur d'Epernon.	Chartres.	La Grande Maison.	5	Epernon.
2 L'Abbé de Coulombs.	Montfort	Houdan.	9	La Poste.
3 L'Abbé de Coulombs.	Chartres.		5	Epernon.
4 M. l'Evêque.	Chartres.	Houville.	2	Chartres.
5 Le Chapitre.	Chartres.		4	Epernon.
6 L'Abbesse de St. Avit.	Châteaudun.	-	7	Châteaudun.
7 Le Prieur de Thimert.	Verneuil.	Jaudrais.	7	Châteauneuf.
8 Le grand Archidiacre.	Chartres.		5	La Poste.
9 Le grand Archidiacre.	Chartres.	Illiers.	5	La Poste.
1 Le Chapitre.	Dourdan.		9	Angerville.
2 L'Abbé de Neausle.	Montfort	Pont-Chartrain. Mousseaux. Eigal.	10	Neausle.
3 Le Chapitre.	Chartres.	Jouy. Les Moulins neufs.	2	Chartres.
4 Le Doyen de Gassicourt.	Mante		15	Mante
5 L'Abbé de St. Everoult.	Mante	Jumeauville.	13	Mante
6 M. l'Evêque.	Châteaudun.		10	Châteaudun.
7 L'Abbé de St. Pere.	Verneuil.	- -	12	Verneuil.
8 L'Abbé de St. Magloire.	Montfort	La Boissiere.	6	Epernon.
9 Le grand Archidiacre.	Dourdan	La Briche. Emondant.	10	Dourdan
1 L'Abbé de Thiron.	Verneuil.	La Burgondiere.	6	Châteauneuf.
2 Le grand Archidiacre.	Chartres.	Touchebredier.	5	Chartres.
3 L'Abbé de Bonneval.	Châteaudun.		12	Châteaudun.
4 L'Abbé de Coulombs.	Dreux.	La Chapelle Forainvillier.	7	Dreux.
5 L'Abbé de St. Pere.	Verneuil.		11	Verneuil.
6 Les Benedict. de B.N. d'Orleans.	Chartres.	La Croix du Perche.	7	Brou.
7 Le Prieur de Thimert.	Verneuil.	La Ferriere.	7	La Loupe.
8 Le Chapitre de Chartres.	Chartres.	La Folie Herbault.	6	Chartres.

Chartrain, le Prêtre qui desert cette Eglise & rend service aux Malades, a 600 livres de revenu.

CURES.	Patrons.	Commun.	Conference.	Revenu.	Arch. Doye.
1 LA FONTENELLE. Vic.	S. Loup S. Gilles.	470	Châtillon.	700 liv.	A D D P
2 LA FOREST DE CIVRY.	St. Barthelemy.	250	Septeuil.	800	A P D M
3 LA FOREST LE ROY.	St. Nicolas.	150	Dourdan	700	G A D R
4 LA FRAMBOISIERE.	La Magdelaine.	220	La Ferté Vid.	450	A Dr D B
5 LA GADELIERE.	St. Martin.	100	Bresolles.	600	A Dr D B
6 LA GAUDAINE P. C.	La ste Vierge.	150	Nogent leRot.	800	G A D P
7 LA HAUTE-VILLE, ou La Charmoye.	La Magdelaine.	350	Houdan.	450	A P D M
8 LA LANDE.	St. Jean.	300	Longny.	750	A Dr D B
9 LA LOUPE. P. C. Vic. Cha.	St. Thibault.	750	Du lieu.	1600	G A D P
1 LA MAGDELAINE BOUVET.	La Magdelaine.	250	La Loupe	500	A Dr D B
2 LAMBLORE P.C. la Ferté Vid.An.	St. Martin.	300	La Ferté Vid.	850	A Dr D B
3 LA MULOTIERE P. C.	La ste Vierge.	100	Bresolles.	300	A Dr D B
4 LANDELLES. S.Marc des Bois.An.	St. Medard.	150	Courville	600	G A D C
5 LANDOUVILLE.	St. Nicolas.	50	Tremblai leV.	300	A Dr D Dr
6 LANGEY.	St. Pierre	300	Châtillon.	700	A D D P
7 LANLUETS.	St. Martin.	160	Poissy.	700	A P D Po
8 LANNERAY P. C.	St. Pierre.	400	Châtillon	650	A D D P
9 LAONS dit Long.	St Martin.	300	Bresolles.	600	A Dr D B
1 LA POTERIE.	St. Pierre.	150	Longny.	500	A Dr D B
2 LA PUYSAYE.	St. Jean-Baptiste	400	La Ferté Vid.	600	A Dr D B
3 LA SAUCELLE P. C.	Ste Anne	200	Bresolles.	600	A Dr D B
4 LA TRINITE'.	La ste Trinité.	60	Longny.	800	A Dr D B
5 LA VENTROUZE.	La Magdelaine.	100	Longny.	300	A Dr D B
6 LA VILLE AUX NONAINS.	St. Pierre	100	Châteauneuf.	600	A Dr D B
7 LA VILLE-L'EVESQUE, ou Bourg Robert.	La ste Vierge.	60	Rouvres.	650	A P D M
8 LE BOULLAY des deux Eglises.	St. Aignan.	200	Tremblai le V.	550	A Dr D Dr
9 LE BOULLAY MI-VOYE.	St. Remy	200	Tremblai le V.	450	A Dr D Dr
1 LE BOULLAY THIERRY. Vic.	St. Lubin	400	Tremblai le V.	1200	A Dr D Dr
2 LE FARGIS.	St. André.	250	Tremblay.	850	A P D Po
3 LE FAVRIL. Vic.	St. Pierre.	450	Courville	750	G A D C
4 LE GAULT au Perche. Vic.	Ste Anne.	600	Plessis Dorin.	700	A D D P
5 LE GAULT en Beauce. Vic.	St. Estienne.	600	Fresnay le C.	600	A D D Be
6 LE HOUSSAY.	St. Claude.	200	Bonneval.	800	G A D Br
7 LE LOREAU.	La ste Trinité.	20	Epernon.	500	G A D E
8 LE MAGE. Vic.	St. Germain.	400	Longny.	1000	A Dr D B
9 LE MENIL THOMAS. Vic.	St. Barthelemy.	360	Châteauneuf.	1000	A Dr D B
1 LE PAS St. LOMER.	St. Lomer.	200	La Loupe	350	G A D P
2 LE PERRAY Vic. vieille Eglise. An.	St. Eloy.	350	Tremblay.	1200	A P D Po

Presentateurs.	Elections.	Châteaux & Maisons Seigneurial.	Dis. lieuës.	On écrit par
1 Le Chapitre de Chartres.	Châteaudun.	La Fontenelle.	12	Châteaudun.
2 Les Religieuses de Haute-Briere.	Mante	La Forês de Civry.	11	Houdan.
3 Le grand Archidiacre.	Dourdan	La Forêt le Roy.	10	Dourdan
4 Le Chapitre de Chartres.	Dreux		8	La Ferté Vid.
5 L'Archidiacre.	Verneuil.		18	Verneuil.
6 L'Abbé de St. Cheron.	Chartres	La Soublieres.	10	Nogent le Rot
7 L'Abbé de St. Magloire.	Dreux		6	Houdan.
8 M. l'Evêque.	Verneuil.	La Lande.	11	Longny.
9 L'Abbé de St. Vincent.	Chartres	La Loupe.	7	La Poste.
1 Le Seigneur du lieu.	Mortagne.		8	La Loupe
2 L'Ab. de St. Vincent des Bois.	Verneuil.	La Ferté Vidame.	10	La Ferté Vid.
3 L'Ab. de St. Vincent des Bois.	Verneuil.		10	Verneuil.
4 Le Chapitre.	Chartres		4	Courville
5 Le Chapitre.	Chartres.		4	Châteauneuf.
6 M. l'Evêque.	Châteaudun.	Langey.	11	Châteaudun.
7 Le Chapitre de St. Cloud.	Mante		14	Poissy.
8 L'Ab. de la Magdelaine de Chart.	Châteaudun.	La Touche.	9	Châteaudun.
9 M. l'Evêque.	Verneuil.	Laons.	10	Dreux
1 L'Archidiacre.	Mortagne.	La Guimaudiere.	13	Longny.
2 L'Abbé de St. Pere.	Verneuil.	La Puysaye.	6	La Ferté Vid.
3 L'Abbé de St. Vincent.	Dreux.		9	La Ferté Vid.
4 L'Archidiacre.	Verneuil.		14	Mortagne.
5 L'Archidiacre.	Verneuil.	La Ventrouze.	14	Longny.
6 Les Religieuses de Belhomert.	Verneuil.		6	La Ferté Vid.
7 M. l'Evêque.	Dreux	La Ville l'Evêque.	11	Houdan.
8 L'Abbé de Coulombs.	Dreux		5	Dreux
9 L'Abbé de Coulombs.	Dreux		5	Dreux
1 Le Seigneur du lieu & l'Abbé de Coulombs altern.	Dreux	Le Boulay Thierry.	5	Dreux
2 Le Prieur de Long-Pont.	Montfort	Le Fargis.	9	Rambouillet.
3 M. l'Evêque.	Chartres	La Forest d. La Riviere.	5	Courville
4 Le Chapitre.	Châteaudun.		13	Montmiral
5 Les Benedictins de Marmoutiers.	Châteaudun.	Bronville. Plancheville.	5	Bonneval.
6 Le Seigneur du lieu.	Châteaudun.	Le Houssay.	6	Bonneval
7 Le Seigneur du lieu.	Chartres	Le Loreau dém.	5	Epernon.
8 M. l'Evêque.	Mortagne.	Feuillet.	11	Verneuil.
9 L'Abbé de St. Pere.	Verneuil.	La Salle.	7	Chateauneuf.
1 M. l'Evêque.	Mortagne.		8	La Loupe
2 M. l'Evêque.	Montfort		9	Rambouillet

CURES.	Patrons.	Commun.	Conference.	Revenu.	Arch. Doye.
1 LE PLESSIS-DORIN.	St. Jean.	260	Du lieu.	700 liv.	A D D P
2 LE POISLAY.	S. Pelerin. S. Celerin.	350	Châtillon	700	A D D P
3 LES ALLUETS LE ROY.	St. Nicolas.	200	Poissy.	850	A P D Po
4 LES AUTELS TUBEUF.	La ste Vierge.	100	Authon.	600	G A D P
5 LES AUTELS St. ELOY.	St. Eloy.	100	Authon.	350	A D D P
6 LES BREVIAIRES P. C. Vic. La Grange du Bois An.	St. Sulpice.	100	Tremblay.	850	A P D Po
7 LES CHAISES P. C.	St. Blaise.	20	Tremblai le V.	650	A Dr D Dr
8 LES CHATELLIERES. La Manseliere An.	St. Pierre	50	Bresolles.	900	A Dr D B
9 LES CHATELLIERS.	La ste Vierge.	100	Illiers.	450	G A D Br
1 LES CLAIS *ou* ESCLAIS.	St. Martin.	120	St. Cyr.	1200	A P D Po
2 LES CORVE'ES.	St. Georges.	200	Illiers.	450	G A D Br
3 LES ESSARTS LE ROY.	SS. Corneille & Cyprien.	220	Tremblay.	750	A P D Po
4 LES ETILLEUX.	La ste Vierge.	200	Authon.	500	G A D P
5 LES GRANGES LE ROY. P. C.	St. Leonard.	300	Dourdan.	800	G A D R
6 LES MENUS *ou* MENU.	St. Laurent.	250	La Loupe	900	A Dr D B
7 LES MUREAUX.	s. Pierre, s. Paul.	350	Poissy	750	A P D Po
8 LES MURGERS.	St. Jean.	120	La Loupe	650	G A D P
9 LES PINTIERES.	St. Martin.	100	Nogent le Roy	700	A P D M
1 LES RESSUINTES.	La ste Vierge.	200	La Ferté Vid.	500	A Dr D B
2 LESTUIN.	S. Gerv. S. Prot.	260	Ouarville	600	G A D A
3 LES YYS.	St. Pierre.	100	Illiers.	500	G A D P
4 LE TARTRE GAUDRAN.	St. Pancrace.	25	Nogent le Roi	350	A P D M
5 LE TARTRE St. DENIS.	St. Laurent.	60	Septeuil.	550	A P D M
6 LE THIEULIN.	S. Eustache & S. Fiacre.	280	Courville	450	G A D C
7 LE TREMBLAY pr. Montf. Vic.	s. Loup. s. Gilles.	260	Du lieu.	1500	A P D Po
8 LEVAINVILLE.	St. Gilles.	250	Gallardon.	500	G A D E
9 LE VAL St. Germain. Vic.	St. Germain.	350	Dourdan	900	G A D R
1 LEVASVILLE.	St. Martin.	60	Châteauneuf.	600	A Dr D Dr
2 LEVESVILLE Lachenard.	St. Martin.	250	Merouville.	700	G A D R
3 LOGNES. Vic. Cha.	St. Pierre	400	Septeuil.	700	A P D M
4 LOGRON.	St. Martin.	160	Châtillon.	550	A D D P
5 LOLON.	St Martin.	40	Bonneval	700	A D D Be
6 LOMMOYE.	St. Leger.	150	Bonnieres.	700	A P D M
7 LONGNY au Perc. P.C. 2 Vic. Ch.	St. Martin.	2500	Du lieu.	1800	A Dr D B
8 LONGNY en Beauce.	St. Lucain.	200	Basoches.	500	A D D Be
9 LONGVILLIER.	St. Pierre	200	Dourdan.	800	G A D R
1 LORMOYE.	S. Jean Baptiste.	200	Nogent le Roi	400	A Dr D Dr
2 LOSME.	St. Martin.	180	Longny.	500	A Dr D B

Preſentateurs.	Elections.	Châteaux & Maiſons Seigneurial.	Diſ. lieuës.	On écrit par
1 L'Abbé de St. Calais.	Châteaudun.	Le Pleſſis-Dorin.	13	Montmiral.
2 Le Chapitre.	Châteaudun.	Le Poiſlay. Chauchepot.	11	Châteaudun.
3 L'Archidiacre.	Paris.		14	Poiſſy
4 Le grand Archidiacre.	Chartres.	Les Cailleaux.	10	Nogent leRot
5 Le Seigneur du lieu.	Châteaudun.	Les Autels St. Eloy, dit l'Eſville.	10	Nogent leRot
6 L'Abbé de Claire-Fontaine.	Montfort	Les Breviaires.	9	Rambouillet.
7 L'Abbé de St. Vincent.	Chartres.	- - -	4	Chartres.
8 L'Abbé de St. Pere.	Verneuil.		9	Verneuil.
9 Le Chapitre.	Chartres.	Le Grand-Heaume.	5	Illiers.
1 L'Abbeſſe de St. Cyr.	Montfort.	Les Clais.	13	Neaufle.
2 Le Chapitre.	Chartres.	S. Laurent de la Troche.	6	Champrond.
3 L'Abbé de ſaint Magloire.	Montfort		10	Rambouillet.
4 Le Seigneur du lieu.	Châr. & Mort.	- -	12	Nogent leRot.
5 L'Abbé de St. Cheron.	Dourdan.		9	Dourdan.
6 M. l'Evêque.	Mortagne.	- - -	8	La Loupe
7 L'Abbé du Bec-Helouin.	Mante.		15	Poiſſy
8 L'Abbé de Thiron.	Verneuil.	La Gatine.	8	La Loupe
9 M. l'Evêque.	Dreux		6	Houdan.
1 L'Abbé de St. Pere.	Verneuil.	Les Reſſuintes.	10	La Ferté Vid.
2 M. l'Evêque.	Chartres.		6	Angerville.
3 L'Abbé de St. Pere.	Chartres	S. Lubin d. s. Pierre d. la Monginiere.	5	Illiers
4 M. l'Evêque.	Dreux		6	Houdan.
5 L'Abbé du Bec-Helouin.	Mante	- - -	13	Mante.
6 M. l'Evêque.	Chartres.		6	Champrond.
7 L'Archidiacre.	Montfort.	Le Tremblay.	9	Neaufle.
8 Le grand Archidiacre.	Chartres.	Levainville.	4	Chartres.
9 Le grand Archidiacre.	Dourdan.	Le Marais.	9	Dourdan
1 Le Prieur de Thimert.	Verneuil.		6	Châteauneuf.
2 Le grand Archidiacre.	Chartres.	- - -	6	Janville.
3 L'Abbé de St. Germain des Prez.	Mante		11	Mante.
4 L'Archidiacre.	Châteaudun.		9	Bonneval
5 L'Abbé de Bonneval.	Châteaudun.	- - -	7	Bonneval
6 L'Abbé de Coulombs.	Mante		14	Mante
7 L'Abbé de St. Jean.	Mortagne	Longny.	12	Par la Poſte.
8 M. l'Evêque.	Châteaudun.	Gourry.	9	Orleans.
9 L'Abbé de Joſaphat.	Dourdan	le Pleſſis-Mornay ou Marly	8	Dourdan
1 L'Abbé de Coulombs.	Chartres		5	Maintenon.
2 L'Abbé de St. Everoult.	Verneuil.	Larſonniere.	13	Longny.

CURES.	Patrons.	Commun.	Conference.	Revenu.	Arch. Doye.
1 LOUVILLE Lachenard.	St. Cheron.	350	Ouarville.	800 liv.	G A D A
2 LOUVILLIER au Perche.	La ste Vierge.	140	Bresolles.	600	A Dr D B
3 LOUVILLIER prés Dreux. P. C.	St. Leger.	100	Dreux.	650	A Dr D Dr
4 LUIGNY.	St. Jean.	300	Frazé.	800	G A D P
5 LUPLANTE'.	St. George:	250	Frenay le C.	600	G A D Br
6 LUREY.	St. Remy	110	Dreux.	500	A Dr D Dr
7 LUZ P. C.	St. Pierre	360	Châteaudun.	800	A D D Be
8 MAGNANVILLE.	St. Jacques.	50	Mante	500	A P D M
9 MAGNY. Vic.	St. Didier.	250	Illiers.	650	G A D Br
1 MAILLEBOIS.	St. François.	500	Châteauneuf.	650	A Dr D B
2 MAINTENON.	St. Nicolas.	50	Epernon.	420	G A D E
3 MAINTENON. Vic.	St. Pierre.	600	Epernon.	750	G A D E
4 MAINTERNES. P. C.	St. Laurent.	120	Bresolles.	950	A Dr D Dr
5 MAISONS en Beauce.	Ste Anne.	200	Ouarville	500	G A D A
6 MAISONS sur Seine. Vic.	St. Nicolas.	600	Poissy.	700	A P D Po
7 MALETABLE.	St. Laurent.	110	Longny.	700	A Dr D B
8 MANOU.	St. Pierre	400	La Loupe	650	A Dr D B
9 MANTE. Vic.	(Ste Croix de)	1400	Du lieu.	1000	A P D M
1 MANTE. Vic. Cha.	(St. Maclou de)	1600	Du lieu.	1000	A P D M
2 MANTE. (St. Pere ou St. Pierre des Fauxbourgs de)		50	Du lieu.	200	A P D M
3 MANTE la Ville. Vic. Cha. Le Breuil Ann.	St. Estienne.	550	Mante	900	A P D M
4 MARBOUE'. Vic.	St. Pierre & St. Martin.	300	Châteaudun.	900	A D D Be
5 MARCHAINVILLE.	La ste Vierge.	300	Longny.	650	A Dr D B
6 MARCHEVILLE prés Illiers.	St. Cheron.	360	Courville	700	G A D C
7 MARCHEZAIS.	La Magdelaine.	100	Houdan.	700	A P D M
8 MARCQ.	St. Remy.	250	Maulle.	650	A P D Po
9 MAREUIL la Guion.	St. Martin.	100	Tremblay.	700	A P D Po
1 MAREUIL sur Maudre. Vic.	St. Martin.	220	Maulle.	700	A P D Po
2 MARGON.	La ste Vierge.	300	Nogent le Rot	750	G A D P
3 MAROLLES.	St. Vincent.	250	Nogent le Rot	750	G A D P
4 MARVILLE les Bois P. C.	La ste Vierge.	200	Tremblai le V.	650	A Dr D Dr
5 MARVILLE Moutier brûlé. Vic.	St. Pierre.	500	Tremblay.	750	A Dr D Dr
6 MASLES. Vic.	St. Martin.	700	Nogent le Rot	850	G A D P
7 MATANVILLIER.	La ste Vierge.	50	Bresolles.	600	A Dr D B
8 MAULLE. Vic.	(St. Nicolas de)	450	Du lieu.	1100	A P D Po
9 MAULLE.	(St. Vincent de)	200	Du lieu.	550	A P D Po
1 MAULETTE.	St. Pierre.	50	Houdan.	600	A P D M
2 MAUREPAS prés Montfort.	St Sauveur.	150	Tremblay.	950	A P D Po

Presentateurs.	Elections.	Châteaux & Maisons Seigneurial.	Dis. lieuës.	On écrit par
1 Le grand Archidiacre.	Chartres.	Louville.	6	Janville.
2 M. l'Evêque.	Verneuil.		8	Châteauneuf
3 L'Abbé de St. Vincent.	Dreux	- - -	7	Dreux
4 L'Abbé de St. Pere.	Châteaudun.	la gr.Breteche.laChauveri.	7	Brou.
5 Le Chapitre.	Chartres.	Montligon.	4	Chartres.
6 Le Chapitre.	Dreux		7	Dreux
7 L'Ab. de la Magd.de Châteaudun.	Châteaudun.	Saucheville.	10	Châteaudun.
8 Le Seigneur du lieu.	Mante	Magnanville.	14	Mante
9 L'Abbé de Bonneval.	Chartres.	Magny dém.	4	Illiers.
1 Le Seigneur du lieu.	Verneuil.	Maillebois.	7	Châteauneuf.
2 Le Seigneur du lieu.	Chartres.	Maintenon.	4	Par la Poste.
3 Le grand Archidiacre.	Chartres		4	La Poste.
4 L'Abbé de St. Vincent.	Verneuil.	La Lucasiere.	7	Verneuil.
5 L'Abbé de Morigny.	Chartres		6	Dourdan
6 L'Abbé de Coulombs.	Paris.	Maisons.	18	St. Germain.
7 L'Abbé de St. Everoult.	Verneuil.	Malerable.	13	Longny.
8 M. l'Evêque.	Verneuil.	Manou. La Ville-Dieu.	8	La Loupe
9 Le Comte de Mante & le Do. alt.	Mante.	Mante dém.	14	Par la Poste.
1 Le Comte de Mante.	Mante	- - -	14	Par la Poste.
2 L'Archidiacre.	Mante		14	Par la Poste.
3 Le Comte de Mante.	Mante	Aufreville.	14	Mante
4 L'Archidiacre.	Châteaudun.	Les Coudreaux.	8	Châteaudun.
5 L'Abbé de St. Everoult.	Verneuil.	Marchainville.	12	Longny.
6 Le Chapitre.	Chartres.	Lanouë.laHaye.le Breuil.	5	Illiers.
7 M. l'Evêque.	Dreux		8	Houdan.
8 L'Abbé de St. Everoult.	Montfort.	- - -	12	Montfort
9 L'Abbé de St. Magloire.	Montfort.		9	Montfort.
1 L'Archidiacre.	Paris.	- - -	13	Poissy
2 Le Doyen de S.Denis de Nogent.	Mortagne.	Champeaux.	11	Nogent.
3 L'Abbé de Thiron.	Chartres.	Plainville.	10	Nogent leRoy
4 L'Abbé de St. Vincent.	Verneuil.	Marville.	5	Châteauneuf.
5 L'Abbé de Coulombs.	Dreux & Alançon.	Vigny. Imberbais. Blainville.	6	Dreux
6 Le grand Archidiacre.	Mortagne.	Launay.	13	Nogent leRoy
7 M. l'Evêque.	Verneuil.		10	Verneuil.
8 L'Abbé de St Everoult.	Paris.	- - -	13	Montfort.
9 L'Abbé de St. Everoult.	Paris.		13	Montfort
1 L'Archidiacre.	Montfort	- - -	9	Houdan.
2 L'Abbé de Neaufle.	Montfort	Maurepas.	9	Rambouillet

CURES.	Patrons.	Commun.	Conference.	Revenu.	Arch. Doye.
1 MAUCE' *ou* Mauſſay.	St. Leonard.	200	La Loupe	800 liv.	G A D P
2 MEDAN.	St. Germain.	60	Poiſſy	500	A P D Po
3 MENU. *Voyez* LES MENUS.					
4 MEREGLISE.	La ste Vierge.	80	Illiers	450	G A D Br
5 MEREY *ou* Meray. Vic.	St. Denis	380	Montfort.	1000	A P D Po
6 MEROBERT.	La ste Vierge.	250	St. Ecobille.	750	G A D R
7 MEROUVILLE.	St. Benoiſt.	250	Du lieu.	500	G A D R
8 MESLAY le Grenet.	St. Orient.	150	Frenay le C.	650	G A D Br
9 MESLAY le Vidame.	St. Eſtienne.	150	Frenay le C.	400	G A D Br
1 MESLERAY. Vic.	La ste Vierge.	700	Pleſſis-Dorin.	800	A D D P
2 MESNIL LE ROY. Vic.	St. Vincent.	260	Poiſſy.	1000	A P D Po
3 MESNIL RENARD. Vic. Bonnieres Annexe.	La ste Vierge.	500	Du lieu.	800	A Dr D B
4 MESNIL SIMON.	St. Nicolas.	240	Rouvres	1200	A P D M
5 MESNIL THOMAS. Vic.	St. Barthelemy.	360	Châteauneuf.	1000	A Dr D B
6 MEULAN.	St. Jacques.	200	Poiſſy	500	A P D Po
7 MEVOISIN.	St. Hilaire.	100	Gallardon	500	G A D E
8 MEZIERES au Perche.	La ste Vierge	120	Illiers.	500	G A D Br
9 MEZIERES en Drouais.	St. Martin.	250	Dreux	700	A Dr D Dr
1 MEZIERES ſur Seine. Vic. Cha.	St. Nicolas.	700	Mante.	800	A P D M
2 MIERMAIGNE.	St. Pierre	210	Frazé.	800	G A D Br
3 MIGNIERES.	S. Gerv. & S. Prot.	300	Frenay le C.	600	G A D Br
4 MILLEMONT.	St. Martin.	100	Montfort	350	A P D Po
5 MITTAINVILLE.	St. Remy.	250	Epernon.	600	A P D M
6 MITTAINVILLIER.	La Magdalaine.	120	Frenay Legil-	650	G A D E
7 MOINVILLE la Jeulin.	St Maur.	100	Ouarville	450	G A D A
8 MOISSONS. Vic.	St. Leger.	500	Bonnieres.	700	A P D M
9 MONCEAUX en Drouais P. C.	St. Jean.	150	Longny.	600	A Dr D Dr
1 MONCEAUX les Beuves, *ou* aux Bœufs.	St. Leger.	300	Bonnieres	800	A P D M
2 MONDONVILLE la S. Jean. P. C.	St. Martin.	100	Ouarville	900	G A D A
3 MONDREVILLE.	St. Chriſtophe.	150	Rouvres.	600	A P D M
4 MONNARVILLE.	St. Aignan.	200	Merouville.	600	G A D R
5 MONTAINVILLE en Beauce.	St. Hilaire.	300	Frenay le C.	500	G A D Br
6 MONTAINVILLE près Maulle.	La ste Vierge	250	Maulle.	700	A P D Po
7 MONTCHAUVET.	La Magdelaine.	240	Septeuil.	600	A P D M
8 MONTEMAIN.	St. Pierre.	100	Illiers	500	G A D Br
9 MONTFORT l'Amaury. Vic. Cha.	St. Pierre.	1700	Du lieu.	1000	A P D Po
1 MONT-HARVILLE.	La ste Vierge.	50	Bonneval	550	A D D P

	Presentateurs.	Elections.	Châteaux & Maisons Seigneurial.	Dis. lieuës.	On écrit par
1	Les Religieuses de Belhomert.	Chartres	Maucé dém.	7	La Loupe
2	L'Abbé de Neaufle.	Paris.	Medan.	16	Poissy
4	Le grand Archidiacre.	Chartres	Mereglise.	6	Illiers.
5	L'Abbé de St. Magloire.	Montfort	Meray.	10	Montfort
6	L'Abbé de Claire-Fontaine.	Dourdan	Merobert.	5	Angerville
7	L'Abbé de St. Benoist sur Loire.	Dourdan	Merouville.	8	Angerville
8	Le grand Archidiacre.	Chartres.		3	Chartres
9	L'Abbesse de St. Avit.	Chartres.	Meslay le Vidame.	4	Bonneval.
1	L'Abbé de St. Calais.	Châteaudun.	Champ. Gigeraut.	14	Montmiral
2	Le Chapitre de Poissy.	Paris.		17	St Germain.
3	L'Archidiacre du Pinserais.	Mante		15	Bonnieres.
4	L'Archidiacre.	Dreux	Mesnil Simon.	10	Mante
5	L'Abbé de St. Pere.	Verneuil.	La Salle.	7	Châteauneuf
6	L'Abbé du Bec-Helouin.	Mante.	Le Fort. L'Isle-Belle.	16	Meulan.
7	Le Chapitre.	Chartres.		3	Maintenon
8	Le Chapitre.	Chartres.		6	Illiers.
9	Le Chapitre.	Dreux	Mezieres.	7	Dreux
1	Le Chap. de Nr D. de Paris.	Mante		15	Mante.
2	Le grand Archidiacre.	Châteaudun.		10	Brou.
3	Le Chapitre.	Chartres.	Spoir.	2	Chartres.
4	L'Archidiacre.	Montfort		9	Montfort
5	L'Abbé de St. Pere.	Dreux	Mittainville. Vacheresses les Hautes.	6	Epernon.
6	L'Abbé de St. Pere.	Chartres.		3	Chartres.
7	M. l'Evêque.	Chartres.		4	Chartres
8	L'Archidiacre.	Chaumont & Magny.		17	Bonnieres.
9	L'Abbé de saint Jean.	Mortagne.		12	Longny.
1	L'Archidiacre.	Chaumont & Magny.		17	Bonnieres.
2	L'Abbé de St. Jean.	Chartres		6	Chartres
3	L'Abbé de Coulombs.	Mante.		10	Mante
4	Les Bened. de S. Denis en France.	Dourdan.		9	La Poste.
5	Le Chancelier de l'Eg. de Chartres.	Chartres	Villequoy. Meigneville.	4	Chartres.
6	L'Archidiacre.	Paris.		13	Montfort
7	L'Abbé de St. Germain des Prez.	Mante.	Trois-Fontaines.	12	Mante.
8	Le grand Archidiacre.	Châteaudun.	Montemain.	5	Bonneval
9	L'Abbé de St. Magloire.	Montfort	Montfort d. Groussay.	9	La Poste.
1	L'Archidiacre.	Châteaudun.	Mont-Harville.	8	Bonneval

K

	CURES.	Patrons.	Commun.	Conference.	Revenu.	Arch. Doye.
1	MONTIGNY le Bretonneux.	St. Martin.	100	St. Cyr.	1500 liv.	A P D Po
2	MONTIGNY le Chartif. Vic.	St. Pierre.	500	Frazé.	700	G A D Br
3	MONTIGNY sur Avre P. C.	St Martin.	150	Bresolles.	800	A Dr D B
4	MONTIREAU.	St. Barthelemy.	140	La Loupe	600	G A D P
5	MONTLANDON.	St. Jacques.	140	La Loupe	450	G A D P
6	MONTLEAN. Moulitard Ann.	St. Pierre.	200	Châteaudun.	800	A D D Be
7	MONTLOUET.	St. Eloy.	200	Gallardon	500	G A D E
8	MONTMIRAL. Vic.	La ste Vierge.	500	Plessis Dorin.	700	A D D P
9	MONTREUIL.	St. Pierre	300	Dreux	800	A Dr D Dr
1	MORAINVILLE.	St. Eutrope.	80	Ouarville	400	G A D A
2	MORAINVILLIER.	St. Leger.	180	Poissy	700	A P D Po
3	MORANCEZ P. C.	St. Germain.	180	Chartres.	750	A D D Be
4	MORHIERS.	La ste Vierge.	200	Bonneval.	600	A D D Be
5	MORONVAL.	St. Symphorien.	180	Dreux	700	A Dr D Dr
6	MORVILLIER.	St. Denis	160	La Ferté Vid.	650	A Dr D B
7	MOTTEREAU.	St. Antoine.	200	Frazé.	450	G A D Br
8	MOULHART.	La ste Vierge.	220	Frazé.	650	A D D P
9	MOULICENT. Vic.	St. Denis	320	Longny.	1800	A Dr D B
1	MOULINNEUF.	St. Thomas.	40	St. Ecobille.	450	G A D R
2	MOUSSONVILLIER.	La ste Vierge.	200	La Ferté Vid.	800	A Dr D B
3	MOUTIERS au Perche. Vic. Cha.	La ste Vierge.	600	Longny.	700	A Dr D B
4	MOUTIERS en Beauce.	St. Jean-Baptiste	250	Ouarville	900	G A D A
5	MULCENT.	St. Estienne.	50	Septeuil.	900	A P D M
6	NANTILLY. La Chaussée d'Yvry Ann.	St. Pierre.	200	Rouvres.	700	A P D M
7	NEAUFLE le Château ou Pont-Chartrain.	St. Nicolas.	350	Tremblay.	650	A P D Po
8	NEAUFLE le vieux. P. C. Vic.	St. Nicolas.	500	Montfort.	750	A P D Po
9	NEAUFLETTE.	St. Martin.	180	Rouvres	550	A P D M
1	NERON.	St. Leger.	250	Nogent le Roi	1100	G A D E
2	NEUILLY.	St. Germain.	400	La Loupe	800	A Dr D B
3	NEUVY en Beauce.	St. Julien.	220	Merouville.	800	G A D R
4	NEUVY en Dunois. Vic.	St. Martin.	500	Sancheville.	800	A D D Be
5	NOGENT le Phaye.	s. Pierre, s. Paul.	450	Chartres.	550	G A D A
6	NOGENT le Rotrou. Vic.	(Notre-Dame de)	1300	Du lieu.	800	G A D P
7	NOGENT le Rotrou. Vic. Cha.	(S. Hilaire de)	2400	Du lieu.	900	G A D P
8	NOGENT le Rotrou. Vic.	(St. Laurent de)	1300	Du lieu.	900	G A D P
9	NOGENT LE ROY. 2 Vic.	St. Sulpice.	900	Du lieu.	900	A Dr D Dr

Presentateurs.	Elections.	Châteaux & Maisons Seigneurial.	Dis. lieuës.	On écrit par
1 L'Abbé de Bourgueil.	Montfort		14	Versailles
2 Le grand Archidiacre.	Châteaudun.	Montigny le Chartif.	8	Illiers.
3 L'Ab. de St. Vincent des Bois.	Verneuil.	Montigny.	10	Nonancourt.
4 M. l'Evêque.	Chartres.	Montireau.	7	La Loupe
5 Le grand Archidiacre.	Chartres.	Montlandon. d	7	Champrond.
6 L'Archidiacre.	Châteaudun.	Montlean. Moulitard. Chapay.	8	Châteaudun.
7 L'Abbé de Bonneval.	Chartres.	Montlouet.	4	Chartres.
8 L'Abbé de St. Calais.	Châteaudun.	Montmiral. Le Boele. Herville.	14	La Poste.
9 L'Abbé de St. Pere.	Dreux		8	Dreux
1 Le Seigneur du lieu.	Chartres.	Morainville.	6	Chartres.
2 L'Abbé du Bec-Helouin.	Paris.	Morainvillier.	15	Poissy.
3 L'Abbé de St. Jean.	Chartres	Gourdez. Chavannes. b	1	Chartres
4 L'Abbé de Bonneval.	Châteaudun.		7	Bonneval
5 Le Chapitre de Mung sur Loire.	Dreux.	- - -	7	Dreux
6 L'Abbé de St. Pere.	Verneuil.		11	La Ferté Vid.
7 Le grand Archidiacre.	Chartres.	Mottereau.	6	Brou.
8 L'Abbé de St. Pere.	Châteaudun.	Moulhart.	9	Brou.
9 L'Abbé de St. Everoult.	Verneuil.	La grande Noue. Luctiere. Percey.	13	Longny.
1 Le Chap. de S. Aignan d'orleans.	Dourdan		9	Estampes.
2 L'Abbé de St. Pere.	Verneuil.	- - -	12	La Ferté Vid.
3 M. l'Evêque.	Verneuil.		10	Longny.
4 Le grand Archidiacre.	Chartres.	- = -	6	Janville.
5 L'Archidiacre.	Mante		11	Houdan.
6 L'Abbé de St. Pere.	Dreux	- - -	11	Anet.
7 L'Abbé de Bourgueil.	Montfort.	Neaufle.	11	La Poste.
8 L'Abbé de Neaufle.	Montfort	Villiers. Le Sours.	11	Neaufle.
9 L'Abbé de St. Germain des Prez.	Mante		13	Houdan.
1 Le gr. Arch. & l'Ab. de Coulombs alt.	Chartres.	Neron.	5	Maintenon
2 M. l'Evêque.	Mortagne.	Neuilly. Les Guerinots.	9	La Loupe
3 L'Archidiacre.	Dourdan	Neuvy.	8	Janville.
4 L'Archidiacre.	Châteaudun.		6	Bonneval.
5 Le Chapitre de Chartres.	Chartres.	- - -	1	Chartres.
6 Le Do. de S. Denis de Nogent le Rot	Mortagne.	Nogent le Rotrou.	12	Par la Poste.
7 Le Do. de S Denis de Nogent le Rot	Mortagne.		12	Par la Poste.
8 Le Do. de S. Denis de Nogent le Rot.	Mortagne.		12	Par la Poste.
9 L'Abbé de Coulombs.	Chartres	Nogent le Roy.	5	Maintenon

	CURES.	Patrons.	Commun.	Conference.	Revenu.	Arch. Doye.
1	NOGENT fur Evre.	St. Sylvain.	250	Illiers.	600 liv.	G A D Br
2	NOISY, Val de Galie.	St. Lubin.	250	St. Cyr.	700	A P D Po
3	NONVILLIER.	St. Anaftafe.	180	Illiers.	750	G A D Br
4	NORMANDEL.	St. Firmin.	100	Longny.	750	A Dr D B
5	NOTHONVILLE.	St. Pierre.	350	Bafoches.	600	A D D Be
6	OIGNY.	La ste Vierge.	150	Pleffis-Dorin.	500	A D D P
7	OINVILLE Saint-Lyphart.	St. Lyphart.	330	Merouville.	800	G A D R
8	OINVILLE fous Auneau.	St. Remy.	200	Gallardon.	750	G A D A
9	OLLE' ou AULLAY. Vic.	St. Martin.	350	Courville.	700	G A D C
1	ORCEMONT.	St. Eutrope.	170	Epernon.	700	G A D E
12	ORFIN.	Ste Monegonde.	60	Epernon.	500	G A D E
13	ORGERES. P. C.	St. Pierre	140	Bafoches.	450	A D D Be
4	ORGERUS. *Voyez* BECONCELLES.					
15	ORGEVAL. Vic.	St. Pierre.	600	Poiffy.	1000	A P D Po
6	ORLUT.	St. Medard.	80	Merouville	450	G A D R
7	ORMOY près Nogent le Roy.	St. Pierre	120	Tremblai le V.	500	A Dr D Dr
8	ORROUER.	St. Martin.	200	Courville	900	G A D C
9	ORSONVILLE.	St. André.	200	St. Ecobille.	550	G A D R
11	ORVILLER.	St. Martin.	170	Septeuil.	650	A P D M
12	OSMOY.	St. Cloud.	70	Septeuil.	600	A P D M
3	OUARVILLE P. C. Vic.	St. Martin.	550	Du lieu.	1100	G A D A
4	OUERRE.	S. Cyr, ste Julite.	230	Nogent le Roy	750	A Dr D Dr
5	OULINS.	St. Pierre	120	Rouvres.	650	A P D M
6	OYSONVILLE.	s. Pierre, s. Paul.	300	St. Ecobille.	700	G A D R
7	PARAY P. C.	St. Pierre	200	St. Ecobille	800	G A D R
8	PATAY.	St. André.	400	Bafoches.	800	A D D Be
9	PERDREAUVILLE.	St. Martin.	450	Mante.	600	A P D M
1	PERONVILLE P. C.	St. Pierre	250	Bafoches.	1000	A D D Be
2	PEZY.	St. Thaurin.	100	Frefnay le C.	400	G A D A
3	PIERREFIXTE.	S. Jean-Baptifte.	200	Nogent le Roy	500	G A D P
4	PIERRES.	S. Gerv. S. Prot.	350	Epernon.	600	G A D E
5	PLAISIR. Vic.	St. Pierre.	660	St. Cyr.	1000	G A D E
6	POIGNY.	St. Pierre	100	Epernon.	500	G A D E
7	POISSY. 2 Vic. Cha.	La ste Vierge.	2000	Du lieu.	1100	A P D Po
8	POISVILLIER.	St. Eftienne.	100	Frenay Legil.	650	G A D E
9	PONTEVRARD.	La ste Vierge.	100	Dourdan	300	G A D R
1	PONTGOIN. P. C. Vic.	St. Lubin	900	Courville	750	G A D C
2	PRAVILLE.	St. Lubin.	260	Ouarville	800	G A D A
3	PRE' SAINT-EVEROULT.		240	Sancheville.	700	A D D Be
4	PRE' SAINT-MARTIN.		200	Bonneval.	550	A D D Be
5	PROUEST. Vic. Cha.	St. Remy	160	Nogent le Roi	750	A P D M

Presentateurs.	Elections.	Châteaux & Maisons Seigneurial.	Dis. lieuës.	On écrit par
1 Le Chapitre.	Chartres.		3	Chartres.
2 L'Archidiacre.	Montfort	Noisy dém.	15	Versailles
3 LeDo.deS.DenisdeNogent leRot.	Mortagne.	Les Forts.	6	Illiers.
4 L'Archidiacre.	Verneuil.		13	Longny.
5 M. l'Evêque.	Châteaudun.	La Brosse. Valliere.	7	Bonneval
6 L'Abbé de St. Calais.	Châteaudun.		10	Montmiral
7 Le Chapitre de Mung sur Loire.	Dourdan	Melleray.	9	Toury
8 L'Archidiacre.	Chartres	Charville.	3	Chartres.
9 Les Benedict. de B.N. d'Orleans.	Chartres.	Ollé.	3	Chartres
1 L'Archidiacre.	Chartres		7	Rambouillet
2 L'Archidiacre.	Chartres	- - -	6	Rambouillet
3 L'Ab. de la Magd. de Châteaudun.	Châteaudun.		8	Bonneval
5 L'Abbé de Coulombs.	Paris.	- - -	15	Poissy.
6 L'Abbé de Morigny.	Dourdan		7	Angerville.
7 Le Pr. de St. Thomas d'Epernon.	Chartres.	- - -	5	Maintenon.
8 L'Abbé de Josaphat.	Chartres		3	Courville
9 Le Pr. de St. Martin des Champs.	Chartres	Orsonville.	5	Dourdan.
1 Le Seigneur du lieu.	Mante		11	Houdan.
2 L'Abbé de Josaphat.	Mante	- - -	12	Houdan.
3 L'Abbé de St. Jean.	Chartres	Ouarville.	5	Chartres.
4 M. l'Evêque.	Dreux		7	Dreux
5 L'Abbé de St. Pere.	Dreux	Oulins.	10	Anet.
6 L'Archidiacre.	Dourdan	Oysonville.	9	Angerville
7 L'Abbé de Claire-Fontaine.	Dourdan	Doüarville. Villiers.	7	Dourdan.
8 L'Abbé de Bonneval.	Châteaudun.	Lignerolles.	10	Orleans.
9 Le Doyen de Gassicourt.	Mante	Perdreauville.	13	Mante
1 L'Ab. de la Magd. de Châteaudun	Châteaudun.	Machelinville *ou* Chi rasé.	10	Châteaudun.
2 Le Chapitre.	Chartres.		4	Chartres.
3 LeDo. de S.DenisdeNogent leRot.	Mortagne.		12	Nogent le Rot
4 M. l'Evêque.	Chartres.	Prinvillé.	4	Maintenon
5 L'Abbé de Bourgueil.	Montfort	Drugy.	13	Neaufle.
6 L'Abbé de St. Magloire.	Montfort.	Poigny.	7	Rambouillet.
7 Le Chapitre & le Seigneur du lieu.	Paris.	LeChâteau est leCouvent	16	Par la Poste.
8 Le Doyen de Chartres.	Chartres.	- - -	1	Chartres.
9 M. l'Evêque.	Dourdan.		8	Rambouillet.
1 L'Abbé de St. Jean.	Chartres.	Pontgoin. Desvaux dém.	5	Courville
2 L'Archidiacre.	Chartres.	Praville.	6	Janville.
3 Le Chapitre.	Châteaudun.	Pré-Saint-Everoult.	7	Bonneval
4 L'Abbé de Bonneval.	Châteaudun.	Le Bois de Pré.	7	Bonneval.
5 Le Prieur S. Thomas d'Epernon.	Dreux		17	Houdan.

CURES.	Patrons.	Com-mun.	Confe-rence.	Reve-nu.	Arch. Doye.
1 PRUDEMANCHE.	St. Lubin.	260	Bresolles.	750 liv.	A Dr D B
2 PRUNAY le Gillon. Vic.	St. Denis	750	Ouarville	900	G A D A
3 PRUNAY le Temple.	St. Martin.	270	Septeuil.	550	A P D M
4 PRUNAY sous Ablis. Vic.	St. Pierre.	280	Gallardon	1200	G A D R
5 PUSSEY.	St. Vincent.	260	Merouville	900	G A D R
6 PUISEUX.	La Magdalaine.	120	Tremblai le V.	400	A Dr D Dr
7 RAMBOUILLET. 2 Vic.	St. Lubin	900	Epernon.	1200	G A D E
8 RANDONNE'.	St. Malo.	200	Longny.	450	A Dr D B
9 REBERVILLIER. P. C.	St. Jean.	100	Châteauneuf.	500	A Dr D Dr
1 RECLAINVILLE.	St. Pierre	240	Ouarville	600	G A D A
2 REMALARD. Vic. Cha.	St. Germain.	540	Longny.	700	A Dr D Dr
3 RETZ. (a)	St. Jacques.	25	Poissy	300	A P D Po
4 REVEILLON.	St. Pierre	100	La Ferté Vid.	400	A Dr D B
5 REVERCOURT P. C.	St. Remy	60	Bresolles.	650	A Dr D B
6 RICHARVILLE *ou* le Breuil de Damnarie.	St. Lubin	140	St. Ecobille.	650	G A D R
7 RICHEBOURG, *ou* Saux-Richebourg. Vic.	St. George:	160	Houdan	1200	A P D M
8 ROCHEFORT. Vic.	St. Gilles.	350	Dourdan.	700	G A D R
9 ROHAIRE.	St. Martin.	200	La Ferté Vid.	600	A Dr D B
1 ROINVILLE sous Auneau.	St. Georges.	220	Gallardon.	600	G A D A
2 ROINVILLE sous Dourdan.	St. Denis	300	Dourdan.	550	G A D R
3 ROLLEBOISE.	St. Michel.	150	Bonnieres.	400	A P D M
4 ROSNY. Vic. Buchelay Ann.	St. Lubin	350	Bonnieres	600	A P D M
5 ROUVRAY St. Denis. Vic.	St Denis	450	Merouville	700	G A D R
6 ROUVRAY St. Florentin.	S. Pierre s. Paul.	150	Sancheville.	550	G A D Br
7 ROUVRES. Vic. Cha.	St. Martin.	400	Du lieu.	650	A P D M
8 RUEIL.	St. Denis	150	Bresolles.	560	A Dr D B
9 St. ANGE.	St. Michel.	250	Châteauneuf.	600	A Dr D B
1 St ARNOUL des Bois. Vic. Cha.		400	Courville	600	G A D C
2 St. ARNOUL en Yveline. Vic.	St. Nicolas.	800	Dourdan	850	G A D R
3 St. AUBIN des Bois.		300	Frenay Legil.	700	G A D E
4 St. AUBIN près Montfort.	-	20	Montfort.	600	A P D Po
5 St. AVIT au Perche.		200	Plessis Dorin.	550	A D D P
6 St. AVIT près Châteaudun *ou* St. Denis des Ponts.		400	Châteaudun.	650	A D D Be

(*a*) L'Eglise de la Paroisse de Retz est entierement démolie ; c'est un Religieux qui est Curé &

Presentateurs.	Elections.	Châteaux & Maisons Seigneurial.	Dist. lieu.	On écrit par
1 L'Abbé de Coulombs.	Verneuil. & Dreux.	La Peruche.	9	Verneuil.
2 M. l'Evêque.	Chartres.	Prunay dém. Croissay.	3	Chartres.
3 L'Archidiacre ou le Seigneur du lieu ou l'Abbé de Josaphat.	Mante	Deux Commanderies.	12	Houdan.
4 L'Archidiacre.	Chartres.	Les Forts. Gourville.	6	Dourdan.
5 L'Archidiacre.	Dourdan	Pussey.	9	Angerville.
6 Le Chapitre de Dreux & l'Abbé de Coulombs alternativ.	Chartres.		5	Dreux
7 Le Prieur d'Epernon.	Chartres.	RAMBOUILLET.	8	La Poste.
8 M. l'Evêque.	Mortagne.		14	Longny.
9 L'Abbé de St. Vincent.	Verneuil.		6	Chateauneuf.
1 L'Abbé de St. Pere.	Chartres	Reclainville.	5	Chartres.
2 M. l'Evêque.	Mortagne	Vauré. Remalard. dém. Vaujours.	11	Nogent le Rot.
3 Le Chapitre de Poissy.	Paris.	Retz. dém.	16	Poissy.
4 L'Abbé de St. Pere.	Verneuil.		11	La Ferté Vid.
5 L'Abbé de St. Vincent.	Verneuil.	- - -	9	Verneuil.
6 Le grand Archidiacre.	Dourdan.	Richarville.	8	Dourdan
7 L'Archidiacre.	Montfort	Richebourg.	10	Dourdan
8 Le Seigneur du lieu.	Dourdan	Rochefort.	9	Dourdan.
9 L'Abbé de St. Pere.	Verneuil.		11	Verneuil.
1 Le Pr. de S. Martin des Champs.	Chartres.	- - -	5	Chartres.
2 Le grand Archidiacre.	Dourdan.	Roinville.	9	Dourdan.
3 L'Archid. ou l'Ab. de S Vandrille.	Chaumont & Magny.		15	Bonnieres.
4 L'Abbé de St. Vandrille.	Mante	Rosny.	15	Mante
5 Les Bened. de S. Denis en France.	Dourdan.	Arbouville.	9	Angerville.
6 L'Abbé de Bonneval.	Chartres.	Reversaux.	5	Chartres.
7 L'Abbé du Bec-Helouin.	Dreux.	La Ronce.	10	Anet.
8 L'Abbé de St. Pere.	Verneuil.		10	Verneuil.
9 M. l'Evêque.	Verneuil.	Torsay. ham. de S. Ange & de Fontaine la Ribouft.	7	Châteauneuf
1 L'Abbé de Josaphat.	Chartres.	Saint-Arnoul.	4	Courville
2 M. l'Archevêque de Paris.	Dourdan.	Le Mesnil.	8	Dourdan.
3 Le Chapitre.	Chartres.		2	Chartres.
4 L'Abbé de Neaufle.	Montfort	Saint-Aubin.	10	Neaufle.
5 L'Abbé de St. Calais.	Châteaudun.		12	Nogent le Rot
6 L'Abbesse de St. Avit.	Châteaudun.	La Roche-Bernard.	10	Châteaudun.

qui fait l'Office dans une Chapelle de l'Eglise de l'Abbaye.

	CURES.	Patrons.	Commun.	Conference.	Revenu.	Arch. Doye.
1	St. AVIT près Illiers.		280	Illiers.	750 liv.	G A D Br
2	St. CHERON des Champs *ou* Robert-Court.		100	Tremblai le V.	550	A Dr D Dr
3	St. CHERON du Chemin. P. C.		170	Gallardon.	800	G A D E
4	St. CHERON Mont-Couronne. Vic.		650	Dourdan.	850	G A D R
5	Ste CHRISTINE *ou* Villiers St. Orien.		300	Sancheville	600	A D D Be
6	St. CHRISTOPHE en Dunois.		100	Bonneval	450	A D D Be
7	St. CYR près Versailles. Vic.		400	Du lieu.	800	A P D Po
8	St. CYR près Dourdan.	- -	240	Dourdan.	750	G A D R
9	St. CLOUD *ou* Villemort.		150	Basoches.	550	A D D Be
1	St. DENIS d'Autou.	- - -	230	Frazé.	550	G A D P
2	St DENIS des Ponts. *Voyez* St. AVIT près Châteaudun.					
3	St. DENIS des Puits. P. C.		250	Courville.	1000	G A D C
4	St. ECOBILLE.	- - -	250	Du lieu.	900	G A D R
5	St. ELIPH. Vic. Vaupillon Ann.		700	La Loupe.	1200	G A D P
6	St. EMAN.	- - -	40	Illiers.	300	G A D Br
7	St GEORGE sur Eure.		250	Courville	900	G A D C
8	St. GERMAIN de la Gastine.		50	Frenay Legil.	300	G A D E
9	St. GERMAIN de la Grange, *ou* Morainville.		110	St. Cyr.	650	A P D Po
1	St. GERMAIN de Ligeau.		100	Châteauneuf.	650	A Dr D B
2	St. GERMAIN de Profondval *ou* de l'Epinay.		50	La Loupe	120	A Dr D B
3	St. GERMAIN la Desiré près Frenay l'Evêque					G A D A
4	St. GERMAIN le Gaillard.		220	Courville	500	G A D C
5	St. GERMAIN près Alluye.	- -	150	Bonneval	750	G A D Br
6	St. HILAIRE des Noyers		150	Nogent le Rot	500	G A D P
7	St. HILAIRE près Estampes.		120	St. Ecobille.	350	G A D R
8	St. HILLARION.	- - -	180	Epernon.	550	G A D E
9	St. HILLIERS la Ville *ou* St. Hillaire.		100	Bonnieres.	500	A P D M
1	St. JEAN de la Chaîne lez-Châteaudun. Vic.		600	Châteaudun.	750	A D D P
2	St. LAURENT de la Gatine.		150	Nogent le Roy	700	A Dr D Dr
3	St. LEGER des Aubées.	- -	150	Ouarville	600	G A D A
4	St. LEGER en Laye P. C.		60	Poissy.	400	A P D Po
5	St. LEGER en Yveline.	- -	220	Montfort	550	A P D Po
6	St. LOUP (la Chapelle)		200	Frenay le C.	550	G A D Br
7	St. LUBIN de la Haye.	- -	230	Houdan.	550	A P D M
8	St. LUBIN de Cravant.		100	Bresolles.	700	A Dr D B
9	St. LUBIN des cinq Fonts.	- -	220	Authon.	500	A D D P
1	St. LUBIN d'Isigny P. C.		280	Châtillon.	900	A D D P

Presentateurs.	Elections.	Châteaux & Maisons Seigneurial.	Dis. lieuës.	On écrit par.
1 M. l'Evêque.	Chartres.	Equilly. Rabettant.	5	Illiers
2 L'Abbé de Coulombs.	Chartres.		4	Maintenon
3 L'Abbé de St. Cheron.	Chartres		4	Chartres.
4 Le grand Archidiacre.	Dourdan.	Basville.	11	Dourdan.
5 L'Archidiacre.	Châteaudun.		7	Bonneval.
6 Le Chapitre.	Châteaudun.	La Perine.	8	Bonneval.
7 L'Abbesse de St. Cyr.	Montfort.		13	Versailles.
8 Le grand Archidiacre.	Dourdan.	Bandeville.	9	Dourdan.
9 Le Chap. de St. Cloud près Paris.	Châteaudun.		10	Châteaudun.
1 Le Chapitre.	Chartres.	Le Mezeray.	9	Nogent le Rot
3 L'Abbé de St. Jean.	Chartres.	La Provenchere.	5	Courville
4 Le grand Archidiacre.	Dourdan.	Saint-Ecobille.	9	Dourdan
5 M. l'Evêque.	Chartres.	Vaupillon.	7	La Loupe
6 L'Abbé de Bonneval.	Chartres.	Saint-Eman.	5	Illiers
7 Le grand Archidiacre.	Chartres.	Saint George. La Mothe. Merobert.	2	Chartres.
8 L'Abbé de St. Pere.	Chartres.	- - -	2	Chartres
9 L'Archidiacre.	Montfort		14	Montfort
1 Le Prieur de Thimert.	Châteauneuf.	- - -	7	Châteauneuf.
2 L'Ab. de St. Martin de Séez.	Chartres		6	La Loupe
3 Le grand Archidiacre.		St. Germain.	7	Janville.
4 Le grand Archidiacre.	Chartres.	Heronville. Plaisis. Trudaine ci-devant la Sabliere.	4	Courville
5 L'Abbé de St. Pere.	Châteaudun.		6	Bonneval
6 Le Doyen de St. Denis de Nogent le Rotrou.	Chartres.	Les Bordes. Teligny. Blainville.	9	Nogent le Rot
7 La Prieure du lieu.	Dourdan.		10	Estampes
8 Le grand Archidiacre.	Chartres	Le Rossay. Voisin.	6	Epernon.
9 L'Abbé de Coulombs.	Mante.		14	Bonnieres.
1 M. l'Evêque.	Châteaudun.		10	Châteaudun.
2 L'Abbé de Coulombs.	Chartres.	Boissy.	6	Houdan.
3 Le Chapitre.	Chartres	Goimpy.	5	Chartres.
4 Le Prieur d'Hannemont.	Paris.		16	St. Germain.
5 L'Archidiacre.	Montfort	Saint-Leger.	8	Montfort
6 Le Chapitre.	Chartres	Saint-Loup. Chenonville.	3	Chartres
7 L'Abbé d'Yvry.	Dreux		10	Houdan.
8 L'Abbé de Coulombs.	Verneuil.		9	Bresolles.
9 L'Abbé de Thiron.	Châteaudun.	La Gaugerie.	11	Nogent le Rot
1 L'Abbé de la Madgdelaine de Châteaudun.	Châteaudun.	Chantemelle. Le Plessis. Pruneville.	9	Châteaudun.

CURES.	Patrons.	Com- mun.	Confe- rence.	Reve- nu.	Arch. Doye.
1 St. LUBIN des Joncherets. Vic.		800	Bresolles.	800 liv.	A Dr D B
2 St. LUCIEN.		150	Epernon.	550	G A D E
3 St. LUPERCE ou la Cité de Nant.		200	Courville	700	G A D C
4 St. MAMERT. *Voyez* DOMMAIN.					
5 St. MARTIN de Lizeau.		40	Châteauneuf	500	A Dr D B
6 St. MARTIN de Nigelle.		350	Epernon.	750	G A D E
7 St. MARTIN du Pean.		160	Bonneval	600	A D D Be
8 St MARTIN du vieux Verneuil.		160	Bresolles.	850	A Dr D B
9 St. MARTIN des Champs ou Elleville.		200	Septeuil.	650	A P D Po
1 St. MAUR près Bonneval.		200	Bonneval	450	A D D Be
2 St. MAURICE près Bonneval.		100	Bonneval	450	A D D Be
3 St. MAURICE de Gallou.		200	La Loupe	700	G A D C
4 St. MAURICE du vieux Charancey. *Voyez* CHARANCEY.					
5 St. MAURICE Mont-Couronne. Vic.		300	Dourdan	800	G A D R
6 St. MEME ou Abronville.		200	Châteauneuf	550	A Dr D Dr
7 Ste MEME & DENISY.		350	Dourdan	600	G A D R
8 St. OUEN ou Marchefroy, ou Marcilly.		130	Rouvres.	550	A P D M
9 St. PIAT. Vic. Chartainvillier Ann.		600	Gallardon.	900	G A D E
1 St. PELERIN.		240	Châtillon.	650	A D D P
2 St. PREST, ci-devant le petit Jouarre. Vic.		450	Frenay Legil.	700	G A D E
3 St. PROJET P. C.		50	Houdan.	550	A P D M
4 St REMY l'Honoré P. C.		200	Tremblay.	800	A P D Po
5 St. REMY sur Avre.		300	Dreux	750	A Dr D B
6 St. SAUVEUR.		220	Châteauneuf.	550	A Dr D Dr
7 St. SERGE.		60	Nogent le Rot	350	G A D P
8 St. SIMPHORIEN.		250	Gallardon.	750	G A D E
9 St. SULPICE de la Haye.		100	Rouvres.	700	A P D M
1 St. VICTOR sur Avre.		100	La Ferté Vid.	650	A Dr D B
2 St. VICTOR de Buthon. Vic.		550	La Loupe	900	G A D P
3 SAINVILLE.	St. Pierre.	330	St. Ecobille.	1100	G A D R
4 SANDARVILLE.	St. Martin & St. Jouvin.	200	Illiers.	550	G A D Br
5 SANTEUIL.	St. Georges.	200	Ouarville	400	G A D A
6 SAUMARCHAIS ou la Mare.	St. Pierre.	200	Maulle.	500	A P D Po
7 SAUMERAY.	S. Jean Baptiste.	220	Illiers.	800	G A D Br
8 SAUNIERES.	St. Pierre	160	Châteauneuf	650	A Dr D B
9 SAUSSEY.	St. Pierre	100	Rouvres	850	A P D M
1 SENANTES.	St. Pierre	150	Nogent le Roy	600	A Dr D Dr
2 SENONCHES. Vic. Cha.	La ste Vierge.	1100	La Loupe	800	A Dr D B
3 SEPTEUIL. Vic.	St. Nicolas.	550	Du lieu.	700	A P D M
4 SERMAISE. Vic.	La ste Vierge.	350	Dourdan	950	G A D R

Presentateurs.	Elections.	Châteaux & Maisons Seigneurial.	Dis. lieuës.	On écrit par
1 L'Archidiacre.	Dreux	St. Lubin des Joncherets.	9	Nonancourt.
2 L'Abbé de St. Pere.	Chartres.		5	Epernon.
3 Le grand Archidiacre.	Chartres	Blanville.	3	Chartres
5 Le Prieur de Thimert	Verneuil.		7	Châteauneuf.
6 Le grand Archidiacre.	Chartres.	Ponceau.	5	Maintenon
7 L'Abbé de St. Pere.	Châteaudun.	Guibert.	7	Bonneval
8 L'Abbé de Jumiege.	Verneuil.		12	Verneuil.
9 L'Abbé de Josaphat.	Mante.	Corbeville.	12	Montfort
1 L'Abbé de Bonneval.	Châteaudun.	Memulon.	7	Bonneval
2 L'Abbé de Bonneval.	Châteaudun.		7	Bonneval.
3 M. l'Evêque.	Chartres.	- - -	6	La Loupe.
5 Le Prieur de S. Arnoul en Yveline.	Dourdan	Saint-Maurice.	11	Dourdan.
6 Le Prieur de Thimert.	Verneuil.		6	Châteauneuf.
7 L'Abbé de Josaphat.	Dourdan	Sainte-Meme.	8	Dourdan.
8 L'Abbé du Bec-Helouin.	Dreux	La Seclane.	10	Houdan.
9 L'Abbé de Josaphat.	Chartres	Grogneuil dém.	3	Maintenon
1 M. l'Evêque.	Châteaudun.		10	Châteaudun.
2 L'Abbesse de Jouarre.	Chartres	S.Prest.La Forte-Maison d.	1	Chartres
3 L'Abbé de Grand-Champ.	Dreux	Mesnil.Morainville.	8	Houdan.
4 Les Religieuses de Haute-Briere.	Montfort		9	Rambouillet
5 L'Abbé de Coulombs.	Verneuil.	Saint-Remy.	8	Nonancourt.
6 Le Prieur de Thimert.	Verneuil.		5	Châteauneuf
7 Le Chapitre.	Mortagne.		12	Nogent le Rot
8 L'Abbé de Bonneval.	Chartres.	Eclimont.	5	Epernon.
9 L'Abbé d'Yvry.	Dreux		9	Houdan.
1 Le Commandeur de la Ville-Dieu en Drugezin.	Verneuil.	- - -	10	Verneuil.
2 Les Benedict. de B. N. d'Orleans.	Mortagne	Les Orieux, Peruchay.	7	La Loupe
3 L'Abbé de St. Benoist sur Loire.	Chartres.	Le Chesne-Brichanteau.	6	Janville.
4 Le Chapitre.	Chartres.		3	Chartres
5 M. l'Evêque.	Chartres.	- - -	4	Chartres
6 L'Abbé de Neaufle.	Montfort		12	Montfort
7 L'Abbé de Bonneval.	Châteaudun.	Launay.	5	Illiers.
8 L'Abbé de Coulombs.	Verneuil.	Majainville.	6	Châteauneuf
9 L'Abbé de St. Pere.	Dreux		10	Hondan.
1 L'Abbé de Coulombs.	Dreux	- - -	6	Maintenon
2 L'Abbé de St. Pere.	Verneuil.	Senonches.	7	Châteauneuf.
3 L'Abbé de St. Germain des Prez.	Mante	Septeuil.	12	Mante
4 Le grand Archidiacre.	Dourdan.	Sermaise.	10	Dourdan

CURES.	Patrons.	Commun.	Conference.	Revenu.	Arch. Doye.
1 SERVILLE.	St. Pierre	100	Dreux	550 liv.	A DrD Dr
2 SOINDRES.	St. Martin.	120	Mante	650	A P D M
3 SONCHAMPS. Vic. Greffiers An.	St. George.	550	Dourdan.	1800	G A D R
4 SOREL. Vic. Le Mouffel An.	St. Nicolas.	200	Rouvres.	900	A P D M
5 SOUAZE' ou SOIZE'. Vic.	St. Thomas.	400.	Authon.	750	G A D P
6 SOUENCE'. Vic.	St. George.	700.	Nogent le Rot	900.	G A D P
7 SOULAIRES.	S. Jacques & S. Philippes.	250	Gallardon.	500	G A D E
8 SOURS. Vic.	St. Germain.	750.	Chartres.	650	G A D A
9 SOUZY ou CHOUZY.	St. Martin.	70	Dourdan.	450	G A D R
1 SOUZY aux Beux & TRIANON. P. C. (a).				2000	A P D Po.
2 TACONNIERES.	La ste Vierge.	100	Septeuil.	450	A P D M
3 TANCRAINVILLE.	St. Pierre.	180	Merouville.	650	G A D R
4 TARDEZ. P. C.	St. Maurice.	120.	La Ferté Vid.	300.	A Dr D B
5 THEUVILLE.	St. Barthelemy.	350.	Fresnay le C.	500.	G A D A
6 THEUVY. P. C.	La ste Vierge. Ste Quitaire.	100	Tremblai le V.	1100.	A DrD Dr
7 THIMERT. Vic.	St. Pierre.	500.	Châteauneuf.	650	A Dr D Dr
8 THIONVILLE.	St. Nicolas.	50	Houdan.	750.	A P D M
9 THIVARS.	St. Hilaire.	220.	Frenay le C.	400.	G A D Br
1 THIVERVAL.	St. Martin.	150	Tremblay.	1200	A P D Po.
2 THIVILLE. Vic.	La ste Vierge.	400.	Châteaudun.	600	A D D Be
3 THOIRY. P. C. Vic.	St. Martin.	150.	Maulle.	900	A P D Po.
4 TILLY.	La ste Vierge.	200.	Rouvres.	550	A P D M
5 TOURQUVRE. Vic. Cha.	St. Aubin.	800.	Longny.	1200.	A Dr D B.
6 TRAPES. Vic.	St. George.	250.	St. Cyr.	900	A P D Po.
7 TREMBLAY le Vicomte P.C.Vic.Ch.	St. Martin.	280	Du lieu.	1000	A Dr D B
8 TREON.	St. Blaise.	300	Dreux	690	A Dr D Dr
9 TRIZAY au Perche.	St. Martin.	160.	Nogent le Rot	700	G A D P.
1 TRIZAY près Bonneval.	St-Martin.	150	Bonneval	500	A D D P.
2 VACHERESSES les Baffes.	La ste Vierge.	120	Nogent le Roy	700	A Dr D Dr
3 VARIZE. Vic.	s. Pierre, s. Paul.	200.	Bafoches.	600.	A D D Be
4 VERIGNY. Vic.	St. Remy	150.	Frenay Legil-	800	G A D E
5 VERNEUIL fur Seine. Vic.	St. Martin.	280.	Poiffy.	750	A P D Po.
6 VERNOUILLET près Dreux.	St. Sulpice.	300.	Dreux	550	A DrD Dr
7 VERNOUILLET près Poiffy.	St. Eftienne.	330.	Poiffy.	1100	A P D Po.
8 VERT près Chartres.	St. Victeur.	200	Frenay le C.	700.	G A D Br.

(a) Cette Paroiffe n'exifte plus : le domaine de la Cure dont le revenu fuivant la Déclaration Seminaire du grand Beaulieu lez Chartres.

Presentateurs.	Elections.	Châteaux & Maisons Seigneurial.	Dis. lieuës.	On écrit par
1 L'Abbé de Coulombs.	Dreux.		8	Dreux
2 Le Doyen de Gassicourt.	Mante	Soindres.	13	Mante
3 L'Abbé de St. Benoist sur Loire.	Dourdan.	Pinceloup.	8	Rambouillet
4 L'Abbé de St. Pere.	Dreux	Sorel	10	Anet.
5 L'Archidiacre.	Mortagne.	Les Saussez.	12	Nogent le Rot.
6 Le grand Archidiacre.	Mortagne.	Montdoucet.	12	Nogent le Rot
7 Le Chapitre.	Chartres		2	Chartres
8 M. l'Evêque.	Chartres.	Sours.	2	Chartres.
9 L'Abbé de Morigny.	Dourdan	Souzy.	11	Dourdan
1 L'Ab. de ste Genevieve de Paris.	Paris.	TRIANON.	14	Versailles
2 Le Prieur de Bazainville.	Montfort		12	Houdan.
3 Le grand Archidiacre.	Dourdan.	Les Carnaux. Changeteaux. La Quarée.	8	Janville.
4 L'Abbé de St. Vincent.	Verneuil.	Tardez.	8	La Ferté Vid.
5 Le Chapitre.	Chartres.	Theuville. Louaville.	4	Chartres.
6 L'Abbé de saint Jean.	Verneuil.	Theuvy.	4	Châteauneuf.
7 Le Prieur de Thimert.	Verneuil.	Treneaux. Arpentigny. Guillandru.	5	Châteauneuf.
8 L'Archidiacre.	Montfort		9	Houdan.
9 L'Abbé de Josophat.	Chartres.	Goindreville. Tachainville.	2	Chartres.
1 L'Abbé de Coulombs.	Montfort		13	Montfort
2 Le Chapitre.	Châteaudun.	- - -	8	Châteaudun.
3 L'Abbé de Claire-Fontaine, qui a consenti la réünion à l'Oratoire de Paris, dont Procès au G. Conseil.	Montfort.	Thoiry.	13	Mante.
4 L'Abbé de Coulombs.	Mante.	Tilly.	11	Houdan.
5 L'Archidiacre.	Mortagne.	Tourouvre. la Guimondiere	14	Mortagne.
6 Les Bened. de S. Denis en France.	Montfort		12	Rambouillet
7 L'Abbé de St. Jean.	Chartres.	Tremblay le Vicomte.	4	Châteauneuf.
8 L'Abbé de St. Pere.	Dreux		7	Dreux
9 Le grand Archidiacre.	Mortagne.	- - -	12	Nogent le Rot
1 L'Archidiacre.	Châteaudun.		8	Bonneval.
2 L'Abbé de Coulombs.	Chartres.	Vacheresses les Basses.	5	Maintenon.
3 Le Chapitre.	Châteaudun.	Varize.	9	Châteaudun.
4 L'Abbé de St. Pere.	Chartres.	Verigny.	3	Chateauneuf.
5 Le Prieur de Dueil prés Paris.	Mante.	Verneuil.	16	Meulan.
6 Le Chapitre de Dreux.	Dreux	Vernouillet.	7	Dreux
7 L'Abbé de St. Magloire.	Paris.	Vernouillet.	16	Poissy.
8 L'Abbé de. St. Pere.	Chartres	Le Château & la Tour.	1	Chartres

de 1695 est de 2000 livres a été donné partie à l'Abbaye de sainte Genevieve de Paris, partie au

CURES.	Patrons.	Com-mun.	Confe-rence.	Reve-nu.	Arch. Doye.
1 VERT près Dreux.	St. Pierre	300	Dreux.	800 liv.	A Dr D Dr
2 VERT près Mante.	St. Martin.	200	Mante	600	A P D M
3 VIABON. Vic.	St. Martin.	360	Sancheville.	700	A D D Be
4 VICHERES. Vic.	La ste Vierge.	400	Authon.	1000	G A D P
5 VICQ.	St. Martin.	100	Montfort.	650	A P D Po
6 VIERVILLE.	St. Hilaire.	60	St. Ecobille.	350	G A D R
7 VIEUVIC.	St. Martin.	270	Illiers.	700	G A D Br
8 VILLAINES.	St. Nicolas.	240	Poissy.	700	A P D Po
9 VILLARS.	La ste Vierge.	150	Sancheville	550	A D D Be
1 VILLEAU.	St. Jean.	240	Sancheville.	350	A D D Be
2 VILLEBON.	Ste Anne. Les hab. du Ch.		Courville	600	G A D C
3 VILLECONIN. Vic.	St. Aubin.	300	Dourdan.	800	G A D R
4 VILLEMEUX. Vic. Cha.	(St. Maurice de)	460	Nogent le Roi	700	A Dr D Dr
5 VILLEMEUX.	St. Pierre de Capes.	150	Nogent le Roi	450	A Dr D Dr
6 VILLEMORT. *voyez* St. CLOUD.					
7 VILLEMPUY.	La ste Vierge.	250	Basoches.	600	A D D Be
8 VILLENEUVE en Cheverie.	St. Nicolas.	250	Bonnieres	1900	A P D M
9 VILLENEUVE St. Nicolas.	St. Laurent.	140	Frenay le C.	400	G A D Br
1 VILLENEUVE sur Conie.	La ste Trinité.	170	Basoches.	600	A D D Be
2 VILLETTE près Châteauneuf.	St. Germain.	120	Châteauneuf.	750	A Dr D Dr
3 VILLETTE près Mante. Vic.	St. Martin.	700	Septeuil.	1200	A P D M
4 VILLE-VILLON *ou* Verveillon.	La ste Vierge.	150	Authon.	600	A D D P
5 VILLIERS le Mahieu.	St. Martin.	150	Septeuil.	1200	A P D M
6 VILLIERS le Morhier *ou* Husme.	St. Estienne.	150	Nogent le Roi	700	G A D E
7 VILLIERS St. Orien. *voyez* Ste CHRISTINE.					
8 VITRAY en Beauce.	St. Denis	130	Frenay le C.	500	G A D Br
9 VITRAY sous Bresolles.	St. Sulpice.	240	Bresolles.	600	A Dr D B
1 UMPEAU.	St. Lubin.	180	Gallardon	500	G A D A
2 UNVERRE. Vic.	Ss. Martin.	1700	Frazé	1000	A D D P
3 VOISE.	St. Vincent.	200	Ouarville	600	G A D A
4 VOVES. Vic.	St. Lubin	850	Sancheville.	800	G A D A
5 YERMENONVILLE.	St. Martin.	160	Gallardon.	700	G A D E
6 YEVRES. 2 Vic.	La ste Vierge.	1500	Frazé.	2500	A D D P
7 YMERAY.	St. George.	350	Gallardon	700	G A D E
8 YMONVILLE la Grande.	St. Saturnin.	400	Merouville	650	G A D R

Fin des Cures

Presentateurs.	Elections.	Châteaux & Maisons Seigneurial.	Dis. lieuës.	On écrit par
1 L'Abbé de Thiron.	Dreux	- - -	8	Dreux
2 M. l'Evêque.	Mante		13	Mante
3 L'Abbé de Josaphat.	Chartres.	Viabon, les petites Bordes.	6	Bonneval.
4 Le grand Archidiacre.	Mortagne.		10	Nogent le Rot
5 L'Abbé de St. Pere.	Montfort	- - -	10	Montfort
6 M. l'Evêque.	Dourdan		8	Angerville.
7 M. l'Evêque.	Chartres.	- - -	6	Illiers.
8 L'Abbé de Neaufle.	Paris.	Villaines Haeville.	15	Poissy.
9 Le Chapitre.	Chartres	Chenonville.	6	Chartres.
1 M. l'Evêque.	Chartres.	Villeau.	5	Chartres.
2 Le Seigneur du lieu.	Chartres.	Villebon.	5	Courville
3 Comdr de S. Jean de Latran, Paris.	Dourdan	Villeconin.	10	Dourdan.
4 L'Abbé de Coulombs.	Dreux		6	Dreux
5 L'Abbé de Coulombs.	Dreux	Renancourt.	6	Dreux
7 M. l'Evêque.	Châteaudun.	Villevesque.	10	Châteaudun.
8 L'Archidiacre.	Mante	- - -	14	Mante
9 Les Bened. de Bo. N. d'Orleans.	Chartres.		4	Chartres.
1 L'Abbé de Bonneval.	Châteaudun.	La Détourbe.	10	Châteaudun.
2 L'Abbé de Bonneval.	Verneuil.		4	Châteauneuf.
3 L'Abbé de St. Vandrille.	Mante	Rosay.	13	Mante
4 L'Abbé de St. Pere.	Châteaudun.		10	Brou.
5 L'Abbé de Neaufle.	Mante	Villiers le Mahieu.	12	Mante
6 Le grand Archidiacre.	Chartres	Villiers le Morhier.	5	Epernon.
8 L'Abbesse de St. Avit.	Châteaudun.	Beauvoir.	4	Bonneval.
9 L'Abbé de St. Pere.	Verneuil.	Marcouville. Boisville.	9	Verneuil.
1 Le Chapitre de Chartres.	Chartres.		3	Maintenon.
2 Le Do. de S. Denis de Nogent le Rot.	Châteaudun.	La Forconnerie.	8	Brou.
3 M. l'Evêque.	Chartres.		4	Chartres
4 Le Chapitre.	Chartres.	Genonville. Yerville.	5	Chartres.
5 Le Chapitre.	Chartres		4	Maintenon
6 L'Abbé de St. Pere.	Châteaudun.	la Bœche & la Moutonniere	7	Brou.
7 Le Chapitre.	Chartres.	Ymeray.	4	Maintenon
8 L'Abbé de St. Pere	Chartres.	Ymonville.	7	Janville.

DOYENNEZ, BENEFICES SIMPLES

DOYENNEZ.	Patrons.	Ordre.	Réünis.
CASSICOURT.	St. Sulpice.	Cluny.	
NOGENT LE ROTROU.	St. Denis.	Cluny.	

Il y a six Religieux, dont un est Prévôt, un autre Chantre & un Sacristain : Ces Benefices sont tous les jours.

PRIEUREZ

PRIEUREZ.	Patrons.	Ordre.	Réünis.
ABLIS.	S. Epain & S. Blaise.	St. Benoist.	
ABONVILLE.	St. Eloy.	St. Benoist.	
ALLUYE.	St Germain.	St. Benoist.	A l'Abaye de Bonneval.
ARMENTIERES.		St. Benoist.	
AUNEAU.	St. Nicolas.	St. Benoist.	Au Seminaire de saint Charles de Chartres.
AUTHON.	St. André.	St. Benoist.	
BAIGNOLET.	St. Sebastien.	St. Benoist	
BAZAINVILLE.		St. Benoist.	
BAZOCHES en Dunois		St. Benoist.	
BAZOCHES GOUET.		St. Benoist.	
BEAUMONT. (Filles)	St. Michel.	St. Benoist.	A l'Abbaye de St. Avit.
BELHOMERT (Filles) La Prieure change tous les 3 ans.		Fontevrault.	
BOUAFLE.		St. Benoist.	
BOISSELEAU. (Filles)		St. Benoist.	
BOISVILLE la St. Pere.	St. Laurent.	St. Benoist.	
BONNELLES.		St. Benoist.	
BOUVILLE.		St. Benoist.	
BRESOLLES.		St. Benoist.	
BRETHEUCOURT.		St. Benoist.	
BROU, Prieuré des Tonnes ou la Chapelle de S. Estienne.		St. Benoist.	
BROU.	St. Jean.	St. Augustin.	

DU DIOCESE DE CHARTRES.

Collateurs.	Villes & Paroiſſes où les Benefices ſont ſituez.	Revenu.
L'Abbé de Cluny nomme à trois Menſes & la quatriéme qui eſt la Sacriſtie eſt en titre, & nommée par le Doyen.	Gaſſicourt près Mante ſur Seine.	3500 l.
L'Abbé de Cluny.	Nogent le Rotrou.	6000

donnez par le Doyen, & les revenus ſont réunis à la Menſe conventuelle depuis 1735. Ils font l'Office

DU DIOCESE DE CHARTRES.

Collateurs.	Villes & Paroiſſes où les Benefices ſont ſituez.	Revenu.
L'Abbé de Thiron.	Ablis.	240 l.
L'Abbé de St. Pere.	Leveville la Chenard.	400
L'Abbé de Bonneval.	Alluye.	350
L'Abbé de St. Pere.	Armentieres ou Ermentieres.	750
L'Abbé de Bonneval.	Auneau.	1600
L'Abbé de St. Calais.	Authon au Perche.	900
L'Abbé de Bonneval.	Baignolet.	150
L'Abbé de Marmoutiers.	Bazainville.	3500
L'Abbé de Bonneval.	Bozoches en Dunois.	400
L'Abbé de Pont-Levoy.	Bazoches Gouet.	400
L'Abbeſſe de St. Avit.	Beaumont.	130
L'Abe. de Fontevrault confirme l'élection.	Belhomert.	7500
L'Abbé de Jumieges.	Bouafle.	1300
L'Abbeſſe de St. Avit.	Bourguetin. Droüé & Boiſſeleau.	350
L'Abbé de St. Pere.	Boiſville la St. Pere.	1800
Le Prieur de S. Martin des Champs.	Bonnelles.	3500
L'Abbé de Bonneval.	Bouville.	150
L'Abbé de St. Pere.	Bresolles.	5550
L'Abbé de Marmoutiers.	Breteucourt.	1100
[Le] grand Archidiacre.	Dans l'Egliſe de St. Lubin de Brou.	300
[L]'Abbé de St. Jean.	Brou.	800

PRIEUREZ.	Patrons.	Ordre.	Réünis.
BROU.	St. Romain.	St. Benoist.	- - -
BU.	St. Jean,	St. Benoist.	
CARRIERES.	St. Pierre.	St. Benoist.	- - -
CHALLO St. Mars.	- -	St. Benoist.	A l'Abaye de Josaphat.
CHAMPROND.		Cluny.	
CHARANCEY. (Vieux)	St. Barthelemy.	St. Benoist.	
CHATAIGNIERES.	St. Gilles.	St. Benoist.	A l'Abbaye de Thiron.
CHATEAUDUN.	(St Gilles près)	St. Benoist.	
CHATEAUDUN.	La Magdelaine.	St. Augustin.	- - -
CHATEAUDUN.	(St. Lubin de)	St. Benoist.	
CHATEAUDUN.	(St. Pierre de)	St. Benoist.	- - -
CHATEAUDUN.	St. Valerien.	St. Benoist.	
CHATEAUDUN. (du Sépulcre)	SS. Flambourg & Roch.	Cluny.	- - -
CHAUFOURS.		St. Benoist.	A l'Abbaye de St. Germain des Prez.
CHENEBRUN.	St. Estienne.	St. Benoist.	
CHIUNES.		St. Benoist.	- - -
CORMAINVILLE.	St. Pierre.	St. Benoist.	
COUDRAY.	St. Leonard.	St. Augustin.	- - -
COURBEHAYE.	St. Sulpice.	St. Benoist.	
COURVILLE. (Filles)	St. Bernard.	St. Bernard.	- - -
DANGEAU. *Voyez* VIEUVIC.		St Benoist.	Au Prieuré de Vieuvic.
DAVRON.	Ste Marie-Magdelaine.	St. Benoist.	Aux Missions étrangeres.
DIGNY.	St. Roch.	St. Benoist.	
DOURDAN.	St. Pierre.	St. Benoist.	- - -
DOUY.	St. Julien.	St. Benoist.	
EPEAUTROLLES.	St. Estienne.	St. Benoist.	- - -
EPERNON.	St. Thomas.	St. Benoist.	
FERMAINCOURT.		St. Benoist.	- - -
FILLES-DIEU. (Filles)	S. Jean l'Evang.	St. Augustin.	
FLACEY.		Cluny.	- - -
FLACOURT.		St. Benoist.	En Regle.
FONTENAY sur Conie. (Filles)	La ste Vierge.		Possedé par une Religieuse.
FOSSARD.	St. Robert.	St. Benoist.	
GALLARDON.	St. Pierre.	St. Benoist.	Au Curé & non à la Cure
GERMAINVILLE.		St. Benoist.	
GERMIGNONVILLE.	St. Pierre.	St. Benoist.	- - -
GIVAIS.	St. Nicolas.	St. Benoist.	
GOHORY.		St. Benoist.	- - -
GOURDEZ.	Ste Croix.	St. Augustin.	

Collateurs.	Villes & Paroisses où les Benefices sont situez.	Revenu.
L'Abbé de St. Pere.	Brou.	1800
L'Abbé de Jumieges.	Bu.	2400
L'Abbé de Coulombs.	Mesnil le Roy.	800
L'Abbé de Josaphat.	Challo St. Mars.	450
Le Do. de S. Denis de Nogent le Rot.	Champrond.	550
L'Abbé de Thiron.	Saint-Maurice du vieux Charancey.	480
L'Abbé de Thiron.	Souazé.	1200
L'Abbé de la Trinité de Vendôme.	Châteaudun.	500
	La Magdelaine de Châteaudun.	200
L'Abbé de St. Pere.	Saint-Lubin de Châteaudun.	150
L'Abbé de Bonneval.	Saint-Pierre de Châteaudun.	200
L'Abbé de Pont-le-Voy.	Saint-Valerien de Châteaudun.	1600
Le Do. de St. Denis de Nogent le Rot.	Saint-Valerien.	650
L'Abbé de St. Vandrille.	Chaufours.	850
L'Abbé de St. Pere.	Armentieres.	450
Le Roy.	Chuines sous le nom de SS. Gervais & Protais.	2000
L'Abbé de Bonneval.	Cormainville.	600
L'Abbé de Claire-Fontaine.	Jumeauville près Maule.	200
L'Abbé de Bonneval.	Courbehaye.	250
Le Roy.	Courville.	000
Le Roy.	Dangeau.	400
L'Abbé de Josaphat.	Feucherolles.	4000
L'Abbé de St. Martin de Séez.	Digny.	1200
Le grand Archidiacre.	Dourdan.	200
L'Abbé de St. Lomert de Blois.	Douy.	1700
L'Abbé de Bourgueil.	Epeautrolles.	450
Le Roy.	Epernon.	2400
L'Abbé de St. Pere.	Montreuil.	950
Le Roy.	Saint-André lez-Chartres.	2000
Le Do. de St. Denis de Nogent le Rot.	Flacey.	250
L'Abbé de Neaufle le Vieux.	Flacourt.	200
L'Abbesse de St. Avit.	Fontenay sur Conie.	60
L'Abbé de Josaphat.	Moulicent.	350
L'Abbé de Bonneval.	Gallardon.	369
L'Abbé de Coulombs.	Germainville.	550
L'Abbé de St. Pere.	Germignonville.	450
L'Abbé de Bonneval.	Saint-Maur.	350
L'Abbé du Mont St. Michel.	Gohory.	700
L'Abbé de St. Jean.	Morancez près Chartres.	260

PRIEUREZ.	Patrons.	Ordre.	Réünis.
GOUSSAINVILLE.	St. Thibaut.	St. Benoist.	- - -
GRAND-BEAULIEU.	La Magdelaine.	St. Benoist.	Au Grand Seminaire.
GROSLEU.	La Magdelaine.	St. Benoist.	
HANNEMONT.	- -	St. Augustin.	Chanoines Reguliers.
HAMEL. (du)	- -	St. Benoist.	
HAPPONVILLIER.	St. Pierre.	Cluny.	- - -
HAUTE-BRIERE. (Filles)		Fontevrault.	
HERBEVILLE.	La ste Vierge.	St. Benoist.	- - -
HOUDAN.	St. Jean.	St. Benoist.	
ISLOU.		St. Benoist.	A l'Evêché de Blois.
LA BOURDINIERE.	- -	St. Augustin.	A l'Abaye de S. Cheron.
LA PUYSAYE.	- -	St. Benoist.	- - -
LONGNY. (Filles)	-	St. Benoist.	
LOUYE Bois St. Martin, a son Ann.	Molineaux.	Grandmond.	Ocupé par les Religieux.
MAGNY.		St. Benoist.	A l'Abaye de Bonneval.
MAINTENON.	La ste Vierge & St. Santin.	St. Benoist.	
MAISONS en Beauce.		St. Benoist.	A l'Archevêché de Paris.
MAISONS sur Seine.	St. Germain.	St. Benoist.	- - -
MANTE.	La Magdelaine.	St. Benoist.	
MANTE.	St. Georges.	St. Benoist.	- - -
MANTE.	St. Martin.	St. Benoist.	
MAULLE.		St. Benoist.	- - -
MEDAN.			
MELLERAY.	- -	St. Benoist.	Aux Petits Seminaires de ce Diocese sous la direction de M. l'Evêque.
MESLAY le Vidame.	St. Nicolas.	St. Benoist.	A l'Abayede Marmoutiers.
MEULAN. (a)	St. Cosme & St. Damien.	St. Benoist.	Au petit Seminaire de St. Charles de Chartres, qui a eu permission d'en vendre des fonds.
MEULAN.	St. Nicaise.	St. Benoist.	
MOINEAUX.	St. Laurent.	St. Benoist.	A l'Abbaye de Josaphat.
MOLINAUX. *Voyez* LOUYE.			Annexe de Louye.
MONTIGNY.	St. Gilles.	St. Benoist.	

(a) Cette réunion du Prieuré de St. Cosme & St. Damien a été faite à condition que Mr. de dans le Seminaire de St. Charles de Chartres, deux jeunes Clercs qui doivent y être reçûs naire est obligé de payer leurs pensions au Seminaire du Grand Beaulieu ; quelquefois M. payer à chacun cent cinquante livres par an jusqu'à la fin de leur Theologie.

Collateurs.	Villes & Paroisses où les Benefices sont situez.	Revenu.
L'Abbé de Bourgueil.	Goussainville.	850
Le Roy.	Coudray lez Chartres.	18000
L'Abbé de St. Pere.	Saint Ange.	550
L'Ab. de Ste Catherine du Val des Ecoliers de Paris.	Saint-Leger en Laye.	2000
L'Abbé du Bec-Helouin.	Breval.	650
Le Do. de S. Denis de Nogent le Rotrou.	Happonvillier.	200
L'Abe. de Fontevrault confirme l'élection.	Saint-Remy l'Honoré.	13000
L'Abbé de Coulombs.	Herbeville.	600
L'Abbé de Coulombs.	Houdan.	890
L'Abbé de St. Lomert de Blois.	Archidiaconné de Dreux.	5000
Dans les anciens Pouillés Ordre S. Benoist & Collateur l'Ab. de Marmoutiers.	Bois-Villette.	300
L'Abbé de St. Pere.	La Puysaye.	200
Le Roy.	Longny.	1000
Le Roy.	Les Granges le Roy.	3200
L'Abbé de Bonneval.	Magny.	150
Le Roy.	Maintenon.	1800
L'Abbé de Morigny.	Maisons en Beauce.	1000
L'Abbé de Coulombs.	Maison sur Seine.	1100
L'Abbé de Coulombs.	Mante.	1200
Le Roy.	Mante.	1550
Le Roy.	Mante.	800
L'Abbé de St. Evroult.	Maulle.	2000
	Medan.	400
L'Abbé de St. Calais.	Melleray.	1800
Le Roy.	Meslay le Vidame.	400
L'Abbé de Coulombs.	Dans l'Isle Belle proche Meulan.	700
L'Abbé de Neausle le Vieux.	Meulan.	4000
L'Abbé de Josaphat.	Gas.	550
Le Roy.	Montigny.	300

Bois-Franc Abbé de Coulombs & ses Successeurs Abbez nommeroient à deux places ou bourses avec l'agrément de M. l'Evêque : quand ces Boursiers ont fini leur Philosophie, le Semi- l'Evêque a permis que ces Boursiers allassent étudier ailleurs, & pour lors le Seminaire doit

PRIEUREZ.	Patrons.	Ordre.	Réünis.
MONTCHAUVET.		St. Benoist.	A l'Abbaye de St. Germain des Prez.
MONTFORT-L'AMAURY.	St Laurent.	St. Benoist.	A l'Archevêché de Paris.
MONTFORT-L'AMAURY.	St. Nicolas.	St. Benoist.	
MOULITART.	St. Estienne.	St. Benoist.	- - -
MOUTIERS en Beauce.		St. Benoist.	
MOUTIERS au Perche.	-	- -	A l'Evêché de Blois.
NEAUFLE LE CHASTEAU.	St. André.	St. Benoist.	Au Pere de l'Oratoire de S. Honoré.
NOGENT LE ROTROU. (Les Religieuses de Nazareth de)		St Benoist.	
OIGNY.		St. Benoist.	- - -
OISEME.	La Magdelaine.	St. Benoist.	
OMOY.		St. Benoist.	- - -
OUERRE'.	St. Michel.	St. Benoist.	Au College de Chartres.
PATAY.		St. Benoist.	
PETIT BEAULIEU.	La Magdelaine.	Cluny.	- - -
PEZERIES.	- -	St. Augustin.	
PLAISIR.		St. Benoist.	- - -
POISSY. La Prieure & Couvent de	St. Loüis.	St. Dominique.	
PONTGALET.		St. Benoist.	- - -
REMALARD.	- -	St. Benoist.	
REVEILLON.	St Pierre.	St. Benoist.	- - -
ROINVILLE.	St. Pierre.	St. Benoist.	
RONY. (Filles)	St. Antoine.	St. Benoist.	Possedé par une Religieuse
RONY.	La ste Vierge.	St. Benoist.	
RONY.	St. Estienne.	St. Benoist.	- - -
ROUVRAY Saint-Florentin.		St. Benoist.	
ROUVRES.	- -	St. Benoist.	A l'Abbaye du Bec.
St. ANGE.	St. Ange.	St. Benoist.	A l'Evêché de Blois.
St. ANTOINE des Bois.	St. Antoine.	St. Benoist.	
St. ARNOUL en Yveline.	St. Arnoul.		A l'Archevêché de Paris.
St. AVIT.	St. Avit.	St. Benoist.	
St. BLAISE de la Brosse.	St. Blaise.	St. Benoist.	- - -
St. EMAN.	St. Eman.	St. Benoist.	
St. EPAIN. *Voyez* ABLIS.			
St. ESTIENNE.	St. Estienne.	St. Augustin.	A l'Abbaye de St. Jean.
St. EVEROULT. (Filles)	St. Everoult.		Possedé par une Religieuse
Ste GEMME.	Ste Gemme.	St. Benoist.	
St. GERMAIN des Ajoux.	St. Germain.		En Regle.
St. GERMAIN de Sec-Val.	St. Germain.	- -	
St. GERMAIN le Gaillard.	St. Germain.	Prémontrez.	- - -

Collateurs.	Villes & Paroisses où les Benefices sont situez.	Revenu.
L'Abbé de Pont-Levoy.	Montchauvet.	400
L'Abbé de St. Magloire.	Montfort.	1300
Le Seigneur du lieu.	Près Montfort.	150
L'Abbé de St. Memin d'Orleans.	Molean.	350
L'Abbé de Coulombs.	Moutiers en Beauce.	400
L'Abbé de St. Lomert de Blois.	Moutiers au Perche.	7000
L'Abbé de Bourgueuil.	Neaufle le Château.	800
- - - - -	Nogent le Rotrou.	
L'Abbé de St. Calais.	Oigny.	1500
L'Abbé de Thiron.	Gasville près Chartres.	800
L'Abbé de Josaphat.	Omoy.	320
L'Abbé de St. Lomert de Blois.	Amilly & à Saint-Michel de Chartres.	1100
L'Abbé de Bonneval.	Patay.	850
Le Prieur de la Charité.	Saint-Brice lez-Chartres.	1200
L'Abbé de St. Vincent des Bois.	- - - - -	200
L'Abbé de Bourgueil.	Plaisir.	2500
Le Roy.	Poissy.	60000
L'Abbé de Josaphat	La Bazoche-Gouet.	50
L'Abbé de St. Lomert de Blois.	Remalard.	950
L'Abbé de St. Pere.	Reveillon.	450
Le Prieur de S. Martin des Champs.	Roinville.	1300
L'Abesse de St. Cyr.	Rony.	300
L'Abbé de Jumieges.	Rony.	1000
L'Abbé de Jumieges.	Rony.	45
L'Abbé de Bonneval.	Rouvray Saint Florentin.	200
L'Abbé du Bec-Helouin.	Rouvres.	2000
L'Abbé de St. Lomert de Blois.	Saint-Ange.	950
L'Abbé de St. Calais.	Près Montmiral.	60
L'Abbé de St. Maur des Fossez.	Saint-Arnoul en Yveline.	1000
L'Abbé de St. Calais.	Saint-Avit.	850
L'Abbé de Josaphat.	Neauflette.	975
L'Abbé de Bonneval.	Saint-André Paroisse de Chartres.	80
L'Abbé de St. Jean.	Sainte Foy Paroisse de Chartres.	60
L'Abbesse de St. Remy des Landes.	- - - -	50
L'Abbé de Coulombs.	Moronval.	1000
L'Abbé de Claire-Fontaine.		100
	Guerville.	100
L'Abbé de Grand-Champ.	Guainville.	75

DOYENNEZ	Patrons.	Ordre.	Réünis.
St. GERMAIN près Alluye.	St. Germain.	St. Benoist.	- - -
St. GILLES.	- -	-	- - -
St. HILLAIRE près Challo St. Mars. (Filles)	St. Hillaire.		A l'Abayede Ville-Chusson proche S.Everoult.
St. JEAN de Houel le Bois.		Prémontrez.	
St. JULIEN de la Croix le Roy.	St. Julien.	Prémontrez.	- - -
St. LEONARD près Dreux		St. Benoist.	- - -
St. LEONARD. *Voyez* COUDRAY.			
St. LOUP du Bois de Leves.	St Loup.	St Augustin.	- - -
St. LUBIN de la Hayes	St. Lubin.	St. Benoist.	
St. LUBIN des Vignes.	St. Lubin.	St. Benoist.	A l'Abbaye de St. Pere.
St. MARTIN au Val.	St. Martin.	St. Benoist.	A Bon.Nouv.d'Orleans.
St. MARTIN de la Chaîne.	St. Martin.	St. Benoist.	
St. MARTIN du Pean.	St. Martin.	St. Benoist.	- - -
St. MARTIN près Dreux.	St. Martin.	St. Benoist.	
St. MICHEL. *Voyez* OUERRE'.			
St. ODON.	St. Odon.	St. Benoist.	- - -
St. REMY sur Aure.	St. Remy.	St. Benoist.	
St. THOMAS.	St. Thomas.	St. Benoist.	
St. VINCENT.	St. Vincent.	St. Benoist.	Au petit Seminaire.
St. URSIN.			
SAUMERAY.		St. Benoist.	- - -
SENONCHES.	La ste Vierge.	St. Benoist.	
SEPTEUIL.		St. Benoist.	A l'Abbaye de St. Germain des Prez.
THIMER.	- -	St. Benoist.	
THIRON. (Petit)		St. Benoist.	- - -
TREON.		St. Benoist.	
VALGUYON.	La ste Vierge.	St. Benoist.	- - -
VILLAINES.		St. Benoist.	
VILLEMEUX.	La ste Vierge.	St. Benoist.	- - -
VILLIERS.		St. Benoist.	
VIEUXVIC & Dangeau.		St. Benoist.	

Fin des Prieurez

Collateurs.	Villes & Paroiſſes où les Benefices ſont ſituez.	Revenu.
L'Abbé de St. Pere.	Saint-Germain les Alluyes.	200
L'Abbé de Coulombs.	Près l'Abbaye d'Abbecourt.	40
	Saint-Hillaire près Challo St. Mars.	395
L'Abbé de Grand-Champ.	Bourdonné.	150
L'Abbé de Notre-Dame de l'Iſle.	A Mante.	400
L'Abbé de Coulombs.	Paroiſſe de Saint-Jean.	500
L'Abbé de St. Vincent des Bois.	Leves lez-Chartres.	120
L'Abbé d'Yvry.	Saint-Lubin de la Haye.	400
L'Abbé de St. Pere.	Chartres.	100
Le Roy.	Saint-Brice lez-Chartres.	5000
Le Roy.	Saint-Jean de la Chaîne lez-Châteaudun.	1500
L'Abbé de St. Pere.	Saint-Martin du Pean.	450
L'Abbé de St. Germain des Prez.	Près Dreux.	200
L'Abbé de Coulombs.	Boiſſets.	300
L'Abbé de Coulombs.	Saint-Remy ſur Aure.	650
L'Abbé de Bonneval.	Près Châteauneuf.	500
L'Abbé de Bonneval.	Chartres.	400
L'Abbé de St. Vincent.	Saint-Remy ſur Aure.	300
L'Abbé de Bonneval.	Saumeray.	200
L'Abbé de St. Pere.	Senonches.	600
L'Abbé de St. Germain des Prez.	Septeuil.	1350
L'Abbé de Bonneval.	Thimer près Châteauneuf.	5000
L'Abbé de Thiron.	Breval.	348
L'Abbé de St. Pere.	Treon.	1100
L'Abbé de Bellozane.	Freneuſe.	450
L'Abbé de Coulombs.	Villaines.	850
L'Abbé de Coulombs.	Villeneux.	1600
L'Abbé de St. Pere.	Prunay ſous Ablis.	450
Le Roy.	Vieuxvic.	850

ETAT des Paroisses & Communautez du Diocese de Chartres & d'autres Dioceses, dépendantes du Bailliage dudit Chartres; qui doivent remettre au Greffe dudit Bailliage les Registres des Baptêmes, Mariages, Sepultures, Vêtures, Noviciats, & Professions & autres Actes, en conformité de la Déclaration du Roy du 9 Avril 1736 registrée au Parlement le 13 Juillet suivant.

A

Aigleville.
Allone.
Amilly.
Andeville.
Anet.
Argenvillier.
Armenonville Fleuriau.
Armentieres.
Aunay sous Auneau.
Auneau

B

Bailleau le Pin.
Bailleau l'Evêque.
Bailleau sous Gallardon.
Bainville le Comte, ou Beinville ou Beville.
Barjouville.
Beaumont le Chartif.
Beauvillier.
Bercheres la Mingot.
Bercheres l'Evêque.
Bercheres sur Vegres.
Billancelles.
Blandainville.
Bleury.
Bois le Roy.
Bois-Villette.
Boncé.
Boncourt.
Bouglainval.
Boullay des deux Eglises.
Boullay My-Voye.
Boullay Thierry.
Bouville.
Bréchamp.
Breval.
Breuilpont.
Brezolles.
Briconville.
Brots.
Broué.
Bué.
Bullainville.
Bullou.

C

Cernay.
Cernelles.
Chaignes.
Chaignoles.
Chaises.
Chalet.
Champagne.
Champhol.
Champrond.
Champseru.
Chanut.
Charay en Dunois.
Charonville ou Cheronville
Charpont.
Chartainvillier.
Chartres. (S. Aignan de)
Chartres. (S. André de)
Chartres. (Ste Foy de)
Chartres. (S. Hilaire de)
Chartres. (S. Martin de)
Chartres (S. Michel de)
Chartres. (S. Saturnin de)
Paroisses des Fauxbourgs de Chartres: S. Barthelemi. St. Brice. St. Cheron. St. Maurice.
Chassant.
Chataincourt.
Chateliers. (N. Dame des)
Chaudon.
Chaufours.
Chauvigny.
Chesnes.
Chuines.
Cintray.
Clevillier-le-Moutier.
Coltainville.
Combre.
Condé.
Conie.
Contretost ou Courtetost.
Corancez.
Corvez.
Coudray près Chartres.
Courdray au Perche.
Coulombs.
Coulonges.
Courbehaye.
Courtalain.
Courville.
Craches.
Cravant.
Croisilles.

D

DAmmarie.
Dampierre ſur Avre.
Dancy.
Dangers.
Denonville.
Droüe, dont la Magdelaine d'Epernon, Annexe, eſt dans le reſſort de Montfort.

E

ECluzelles.
Ecrônes.
Ecublé.
Emancé.
Ermenonville la grande.
Ermenonville la petite.
Epeautrolles.
Ezy.

F

FAdainville.
Fains.
Faverolles.
Favril.
Flins Neuve-Egliſe.
Fontaine-la-Guyon.
Fontenai-ſur-Eure.
Francourville.
Freſnay-le-Comte.
Freſnay-l'Evêque.
Friaiſe.
Fruncé.

G

GAllardon.
Gardais.
Garancieres en Beauce.
Gâville.
Gault en Beauce.
Gas.
Gaſtelles.
Gelleinville.
Gilles.
Gironville.
Gohory.
Grand-Houx.
Grenelle.
Guainville.
Guehouville.

H

HAponvillier.
Hecourt.
Hermeray.
Houſſay.
Houville.
Hurgeville.

I

ILliers. (St. Hilaire)
Illiers. (St. Jacques)
Imeray ou Ymeray.
Imonville ou Ymonville.
Jouy.
Iis les Yys.

L

LA Chapelle d'Aunainville.
La Chapelle Forainvillier.
La Croix du Perche.
La Chauſſée d'Yvry, Annexe de Nantilly.
La Ferriere.
La Folie-Herbault.
La Gaudaine.
La Landes.
La Loupe.
La Saucelle.
La Trinité ſur Avre.
La Ville aux Clercs.
La Ville l'Evêque.
Lendelles ou Landelles.
Lendouville.
Le Sauſſay.
Leſtuain.
Levainville.
Leves.
Leveville la Chenard.
Lhôme.
Logron-la-Grange.
Longny au Perche.
Longs.
Loray.
Lormoye.
Louville la Chenard.
Lucé.
Luiſant.
Luplanté.

M

MAgny.
Maintenon (St. Nicolas Cure & Chapitre.)
Maintenon. (St. Pierre de)
Mainterne.
Mainvillier.
Maletable.
Marchainville au Perche.
Marchéfroy.
Marchéville.
Marchezais.
Mariſée.
Marolles.
Marville les Bois.
Marville moutier brûlé.
Meaucé.
Mereglise.
Meſlay-le-Grenet.
Meſlay-le-Vidame.
Meſnil-Simon.
Mevoiſin,
Meurgers.
Mezieres au Perche.
Mignieres.
Mitainvillier.
Moindreville.
Moinville-la-Jeulin.
Monceaux au Perche.
Mondonville la ſaint-Jean.
Mondreville.
Montainville.
Montchauvet.
Montireau.
Montlandon.
Montlouet.

N

Morainville.
Morancez.
Moriers.
Moronval.
Moulicent ou Monlicent.
Moutiers en Beauce.

N

Nantilly.
Neauflette.
Neuvy en Dunois.
Nogent le Phaye.
Nogent le Roy.
Nogent sur Eure.
Notonville.

O

Ollé.
Ormoy.
Orroüer.
Oüarville.
Oüerre.
Oulins.

P

Pacel.
Pezy.
Pierres.
Pintieres.
Poisvilliers.
Pont-Everard.
Pontgoing.
Pré-saint-Everoult.
Pré-saint-Martin.
Prunay le Gillon.
Prunay sous Ablis.
Puiseux.

R

Reclainville.
Roinville.
Rouveray saint-Denis.
Rouveray saint-Florentin.
Rouvres.

S

Saint-Amand ou Eman.
Saint-Arnoul des Bois.
Saint-Aubin des Bois.
Saint-Avit au Perche.
Saint-Avit près Illiers.
Saint-Cheron des Champs.
Saint-Cheron du Chemin.
Sainte Christine ou Villiers saint-Orient.
Saint-Christofle sur Avre.
Saint-Christofle sur Loir.
Saint-Denis d'Autou.
Saint-Denis des Puits.
Saint-Eliph.
Saint-Georges sur Eure.
Saint-Germain de la Gastine
Saint-Germain de l'Epinay
Saint-Germain le Gaillard.
Saint-Germain les Alluye.
Saint-Hilaire des Noyers.
Saint-Illier la Ville.
Saint-Illier le Bois.
Saint-Laurent de la Gastine.
Saint-Leger des Aubez.
Saint-Leubin des Joncherets.
Saint-Loup (la Chapelle)
Saint-Luperce.
Saint Martin du Pean.
Saint Maur sur Loir.
Saint Maurice de Gasleu.
Saint Piat.
Saint Pres ou Prest.
Saint Serge.
Saint Simphorien.
Saint Victor de Buton.
Saint Victor sur Avre.
Sancheville ou Chencheville
Sandarville.
Santeuil.
Saumeray.
Senantes.
Senonches.
Serazereux.
Souancé.
Soulerres.
Sours.

T

Tardre Gaudran.
Theuville.
Theuvy.
Thieulin.
Thivars.
Tilly.
Treon.
Trizay.

V

Vacheresses.
Varise.
Vaupillon, An. de S. Eliph.
Verigny.
Vert près Chartres.
Vicheres.
Vieux-Vy.
Vigny.
Villars.
Villeau.
Ville le Gast.
Villemeux St. Maurice.
Villemeux S. Pierre de Capes
Villeneuve St. Nicolas.
Villette la Touche ou les Bois.
Villiers en Dessevre.
Villiers le Morhier.
Vitray en Chartrain.
Vitray sous Bresolles.
Umpau.
Voise.
Voves.

Y

Yermenonville.
Yevre.

COMMUNAUTEZ.

Chapitres.

Notre-Dame de Chartres.
S. Nicolas de Maintenon.

ABBAYES.
Coulombs.
Josaphat.
L'Eau. (Filles)
Saint-Cheron.
Saint-Jean en Vallée.
Saint-Pere en Vallée.
Thyron.

PRIEUREZ.
Benedictines de Longny.
Bernardines de Courville.
Filles-Dieu lez-Chartres.
Grand Beaulieu ou Seminaire de Chartres.

MONASTERES d'Hommes.
Capucins de Chartres.
Celestins d'Eclimont.
Cordeliers d'Anet.
Cordeliers de Chartres.
Jacobins de Chartres.
Minimes de Chartres.

MONASTERES DE Filles.
Carmelites de Chartres.
La Providence de Chartres.
La Visitation de Chartres.
Ursulines de Chartres.

HOSPITAUX.
L'Hôtel-Dieu de Chartres.
L'Hôpital des Aveugles.

Cet Etat a été imprimé en 1736 & distribué par M. les Greffiers du Bailliage de Chartres.



COLLATEURS ET PRESENTATEURS DES BENEFICES DU DIOCESE DE CHARTRES.

Les Benefices réünis sont marquez par une R.

BENEFICES A LA NOMINATION ET COLLATION DE SA MAJESTE'.

L'Evêché de Chartres à dix-huit lieuës de Paris.

ABBAYES.

Abbecourt près Poissy.
Arcises au Perche. (Filles)
Bonneval.
Claire-Fontaine.
Coulombs près Nogent le Roy.
Grand-Champ près Houdan.
Josaphat près Chartres.
Joyenval près Poissy. R
La Magdelaine de Châteaudun.
L'Eau près Chartres. (Filles)
Les Clerets près Nogent le Rotrou.
Neausle le Vieux.
Saint-Avit près Châteaudun. (Filles)
Saint-Cheron près Chartres.
Saint-Cyr près Versailles. (Filles)
Saint-Cyr (Maison Royale de) Filles.
Saint-Corentin près Mante. (Filles)
Saint Jean en Vallée de Chartres.

Saint-Pere en Vallée de Chartres.
Saint-Remy près Rembouillet.
Saint-Vincent des Bois près Châteauneuf.
Thiron au Perche.

Canonicats.

Les treize Canonicats de Dreux à la presentation du Comte de Dreux.

Chapelles.

Bon-Repos, Paroisse de Bailly.
Les quatre Chapelles Royales de Dreux à la presentation du Comte de Dreux.
La Trinité dans l'Eglise de N. D. de Mante à la presentation du Seigneur de Binenville.
Saint Cosme, Paroisse de Gambais à la presentation du Seigneur.
Saint Marc, Paroisse d'Abondant.

Prieurez.

Dans le cours de l'impression de ce Poüillé on a rëuni l'Abbaye de Marmoutiers à l'Archevéché de Tours, & le Roy nomme aux Benefices, Prieurez simples, dépendans de cette Abbaye, on a les notez ici par une M.

Bazainville. M
Bretheucourt. M
Chuines. M
Courville. (Filles)
Dangeau. M
Epernon, saint Thomas. M
Filles-Dieu lez-Chartres.
Grand-Beaulieu lez-Chartres. R
La Bourdiniere. R M
Louye. M R
Longny. (Filles)
Maintenon. M
Mante, saint-George. M
Mante, saint-Martin. M
Meslay le Vidame. R M
Montigny. M
Poissy. (Filles)
Saint Martin près Châteaudun. M
Saint Martin au Val. R M
Vieuxvic & Dangeau. M

Benefices à la nomination & collation de Monsieur le Duc d'ORLEANS, comme Duc de CHARTRES.

Chapelles.

Notre-Dame de la Blanche dans l'Eglise de Chartres.
Saint Blanchard dans le Palais de Chartres. Premiere portion.
Seconde portion.
Saint Jean-Baptiste dans le Château de Bonneval.
Saint Jean-Baptiste de Dourdan.

Benefices à la nomination du Comte de DREUX, Seigneur d'Anet & de Bû.

Canonicats.

Les treize Prébendes de saint Estienne de Dreux.

Chapelles.

Dreux, les quatre Chapelles Royales dans saint-Estienne.
Oulins avec le Seigneur d'Yvry.
Saint-Antoine, Paroisse de Bû.
Saint-Roch, Paroisse d'Anet. R

Benefices à la nomination & Collation du Comte de MANTE & MEULAN.

Canonicats.

Le Doyen & les sept Canonicats de Notre-Dame de Mante.
Les huit Semi-Prébendez ou Vicaires perpetuels de Notre-Dame de Mante, à la presentation des Chanoines.
Les Benefices de Diacre & Soûdiacre dans l'Eglise de Mante, à la presentation du Doyen.

Chapelles dans l'Eglise de Mante.

L'Assomption.
La sainte Trinité, premiere portion.
Sainte Anne. R
Saint Blaise.
Saint Claude.
Saint Cloud.
Sainte Croix.
Saint Estienne.
Saint Eutrope.
Saint Jacques.
Saint Jean-Baptiste.
Saint Jean l'Evangeliste.
Saint Loüis.
Saint Michel.
Saint Paul.
Saint Pierre au Château de Mante.

Cures.

Arnouville.
Boinvilliers.
Mante la Ville.
Sainte Croix de Mante avec le Doyen-Curé de saint Maclou.
Saint Maclou de Mante.

Benefices à la nomination du Seigneur de POISSY.

Le Chevecier-Chanoine & Curé de Notre-Dame de Poissy.
Six Canonicats & Prébendes dans l'Eglise de Poissy.

Benefices à la nomination du Comte du DUNOIS.

La Prévôté du Chapitre de saint André de Châteaudun.
La Tréforerie de l'Eglise de saint André de Châteaudun.
La Prévôté, la Chantrerie & les huit Canonicats de la sainte Chapelle du Dunois.

Benefices à la nomination & collation du Seigneur de NOGENT LE ROTROU ou le BETHUNE.

La Chantrerie de l'Eglise de saint Jean de Nogent le Rotrou.
La Treforerie de l'Eglise de saint Jean de Nogent le Rotrou.

Benefices à la nomination & collation du Seigneur de MAILLEBOIS.

Le Doyenné-Cure de Notre-Dame de Maillebois.
Deux Canonicats & Prébendes dans l'Eglise de Maillebois.

Benefices à la nomination & collation du Seigneur de MAINTENON.

Six Canonicats & Prebendes dans l'Eglise de Saint Nicolas de Maintenon.
Un Marguillier qui doit être Prêtre, dans l'Eglise de saint-Nicolas.
La Chapelle des Chevalliers ou des Apôtres dans l'Eglise de Chartres.
La Chapelle de Grogneuil, Paroisse de saint-Piat.
La Chapelle des trois Maries près Maintenon.
La Chapelle de saint Adrien dans l'Hôtel-Dieu de Maintenon.

Benefices à la nomination & collation du Seigneur de MONTFORT.

La Chapelle de saint François au Château de Montfort.
Le Prieuré de saint Nicolas près Montfort.

Benefices à la nomination & collation du Seigneur de MONTMIRAL.

Les cinq Canonicats à l'Hôtel saint Nicolas, Paroisse de Montmiral.
La Chapelle de sainte Marie-Magdelaine de Montmiral. R

Benefices à la nomination des Seigneurs, lesquels sont situez dans leurs Terres & Domaines.

Chapelles à la nomination des Seigneurs.

Alluye.
Ancise.
Arbouville.
Bazoches.
Bazoches-Gouet.
Beauche.
Bellegarde.
Blanche-Fouesse.
Bonsecours.
Bourdonné. R
Coudreaux.
Courville, l'Hôtel-Dieu.
Cottenville.
Durbois.
Fontenay le Fleury.
Gallardon, S. Matthieu. R
Gazeran.
Goindreville.
Houssay.
La Folie Herbaut. R
La Magdelaine des Aurieux.
La Mothe d'Yversay.
La Potterie
La Trinité. 2. portion.
Manou.
Marchéville.
Mercy.
Mont-Doucet.
Nogent le Roy. S. Blanchard.
Nogent le Roy. S. Joseph.
Plessis.
Rosny.
Rufin.
Ste Apoline.
St. Aubin.
St. Blaise.
St. Cosme.
St. Eloy des Menus. R
St. Fiacre.
St. Gilles des Brieres.
St. Jean de Tressancourt.
St. Jean-Baptiste, Par. d St. Martin de Nigelle.
St. Laurent. R
St. Laurent de la Troche.
St. Lubin des Etangs.
Ste Nicole.
St. Sebastien.
Soindres.
Tachainville.
Vaupillon. R
Verigny. R
Villeneuve.
Villiers le Mahieu.
Voirsé.
Villebon, Chapelle & Cure du Château.

Ces trois Chapelles suivantes sont à la nomination des Seigneurs, sçavoir la Chapelle de Corbeville paroisse de saint Martin des Champs, la Chapelle de sainte Catherine paroisse de la Boissiere, & la Chapelle St. Gilles dans Courville.

Cures à la nomination des Seigneurs des Paroisses.

Archeville.
Armenonville Fleuriau.
Blevy & Baronval.
Boutarvillier alternat. avec l'Abbé de Josaphat.
Courtalain.
Dampierre sur Blevy.
Ecluzelles.
la Magdelaine Bouvet.
Le Boulay Thierry, altern. avec l'Ab. de Coulombs.
Le Houssay.
Le Loreau.
Les Autels saint Eloy.
Les Etilleux.
Magnanville.
Maillebois.
Morainville.
Orvillier.
Prunay le Temple ou l'Archid. ou l'Ab. de Josaphat.
Rochefort.
Villebon, Chapelle & Cure du Château.

Messieurs les Lieutenant General & Particulier, Avocat & Procureur du Roy du Bailliage de Monfort donnent les quatre Canonicats ou Chapelles de Montfort.

Messieurs les Administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Châteaudun presentent les huit Freres Condonnez de Châteaudun page 17.

Benefices à la nomination des Representants les Fondateurs.

Chapelles.

L'Ange-Gardien dans l'Egl. de Beaumont le Chartif, par les Representants M. Viantes.
La sainte Trinité dans l'Eglise de Mante, par le Seigneur de Binanville 1. portion.
Notre-Dame de Lorette paroisse d'Authon en Beauce, par les Repres. le Fondateur.
Notre-Dame de Pitié dans Mante, par les Representans la Famille de Dunesme.
Notre-Dame de Pitié dans l'Eglise de Nogent le Rotrou, par M. de la Raturiere.
Randonné par Mr. Mahot de la Poltiere & ses Representants.
Saint Maclou de Mante, par les Representants David Bouvet, originaire de Mante.
Saugiès Paroisse de saint Lucien, par Mr. de Nointel.
La Cure de saint Julien de la Ville de Chartres à la nomination de la Famille le Tunais, originaire de Chartres, representant Renaud Babou, Fondateur, & à la collation de Mr. le grand Aumônier de France.

BENEFICES A LA NOMINATION ET COLLATION DE M. L'EVESQUE DE CHARTRES.

Dignitez & Canonicats.

La Chantrerie dans l'Eglise de Chartres.
Le Sous-Doyenné dans l'Egl. de Ch.
La Sous-Chantrerie dans l'Eg. de Ch.
Le Grand Archidiaconé.
L'Archidiaconé du Dunois.
L'Archidiaconé du Pinserais.
L'Archidiaconé de Dreux.
L'Archidiaconé de Blois.
L'Archidiaconé de Vendôme.
La Chancellerie dans l'Eg. de Ch.
La dignité de Chambrier dans l'Eg. de Ch.
La Prévôté d'Ingrey.

La Prévôté d'Auvers.
La Prévôté de Normandie.
La Prévôté de Mazengey.
La Chevecerie, dans l'Eglise de Ch.
Les soixante & seize Canonicats & Prébendes dans l'Eglise de Ch.
Le Doyenné, les douze Canonicats, & la Marguillerie dans l'Eglise de saint André de Chartres.
Les neuf Canonicats & Marguillerie dans l'Eglise de St. Maurice lez-Chartres.
Les sept Canonicats de S. Aignan de Chart
Le Doyenné de St. André de Châteaudun.
Le Doyenné de saint-Jean de Nogent le Rotrou, dont M. l'Evêque confirme l'élection faite par le Chapitre de Nog.
Le Doyenné-Cure de saint Nicolas de Maintenon. M

Comme Abbé de Joyenval, il nomme un Chanoine de Poissy pris de son Abbaye.

Chapelles à la nomination de M. l'Evêque.

Bonneval, S. Jean, S. Gilles, S. Loup. R
Brezolles, la Magdelaine. R
Bullou, saint-Estienne.
Charmoye, Notre-Dame, avec l'Abbé de St. Magloire & autres Collateurs.
Dourdan, saint Laurent. R
Dreux, saint Jean-Baptiste. R
Dreux, saint Gilles, saint Loup & saint Lazare. R
Du Marché, paroisse de Neron.
Ecluzelles, paroisse de Charpont.
Hannemont.
Houdan. R
Imberbais.
Longny, *la Chapelle dont joüit le Principal du College de Longny de valeur* 300 liv.
Montfort, saint Blaise.
Neaufle le Château ou de Villiers.
Poissy, saint Lazare. R
Poissy, l'Hôtel-Dieu. R
Pontgoin, saint Jean. R
Pontgoin, saint Estienne. R
Rohaire.
Sainte Anne, paroisse de Marville.
St. Georges, paroisse de St. Cheron. R
S. Jacques & S. Christophe, par. de Saugey.
Saint Loüis, paroisse de Santeuil.
Saint Quentin, paroisse de Trappes. R
Vauveray, paroisse de saint Denis des Ponts, & l'Abbesse de saint Avit.
Vieuxvic le Rahier, ou le Seigneur du lieu, St. Christophe.
Villeneuve en Cheverie.
Villiers le Morhier.

Cures à la nomination de M. l'Evêque de Chartres.

Dans le cours de l'impression de ce Poüillé on a réüni l'Abbaye de Marmoutiers à l'Archevêché de Tours, & les Benefices-Cures dépendans de cette Abbaye sont maintenant à la nomination de M. les Evêques, dans les Evêchez desquels ils sont situés ; on les a notés ici par une M.

Bailleau l'Evêque.
Bercheres l'Evêque.
Bizou.
Boisgazon.
Bretheucourt. M
Bretoncelles.
Chapelle-Guillaume. M
Châteaudun, St. Medard.
Chuines. M
Condé au Perche.
Croisilles.
Dangeau. M.
Dampierre sur Avre.
Dorceau.
Douy.
Ermenonville la grande.
Fontaine-Simon.
Fresnay l'Evesque.
Friaise.
Houville. M
La Bazoche-Gouet.
La Lande.
Langey.
Laons dit Longs.
La Ville l'Evêque.
Le Coudray près Chartres, altern. avec Bonnes-Nouvelles d'Orleans.
Le Favril. M
Le Mage.
Le Pas saint-Lomer.
Le Perray.
Les Menus.
Les Pintieres.
Lestuin. M
Le Tartre Gaudran.
Le Thieulin.
Longny en Beauce. M
Louvillier au Perche.
Maintenon, S. Nicolas. M
Manou.
Marchenais.

Matanvillier.
Moinville la Jeulin.
Montireau.
Moutiers au Perche.
Neuilly.
Notonville.
Oüerré. M
Pierres. M
Pontevrard.
Prunay le Gillon. M
Randonné.
Remallard.
Saint-Aignan de Chartres.
Saint-Ange.
Saint-Avit près Illiers.
Saint-Eliph.
St. Jean de la Chaîne. M
Saint-Maurice de Gallou.
Saint-Michel de Chartres.
Saint-Pelerin. M
Santeuil.
Sours. M
Vert près Mante. M
Vierville. M
Vieuxvic. M
Villeau. M
Villempuy.
Voise.

M. l'Evêque confere toutes les autres Cures du Diocese.

La Prieure des Hospitalieres de Mante. (à la nomination de M. l'Evêque.)

BENEFICES

A la nomination & presentation du Chapitre de Notre-Dame de Chartres, des Dignitez du Chapitre & des autres Beneficiers de l'Eglise de Chartres.

Benefices à la Nomination du CHAPITRE.

Le Doyenné de l'Eglise de Chartres. (Electif-collatif par le Chapitre.)

Voyez les Commissions, les Chapelles & autres Benefices dans l'Eglise de Notre-Dame aux pages 2. & 3.

La Chapelle du Guay de long Roy, Paroisse d'Ymeray, le Chapitre Collateur.

La Chapelle de Nicorbin, Paroisse de Theuville, le Regent de la Prébende de Dammarie presente au Chapitre.

Cures à la nomination du Chapitre.

L'usage du Chapitre dans la distribution des Prébendes, est d'accorder au Regent de chaque Prébende le droit de presenter verbalement les sujets pour les Cures dépendantes de leur Prébende, au Chapitre qui presente à M. l'Evêque. On a mis après chaque Cure la Prébende d'où elle dépend : les Cures qui ne sont point marquées par des Prébendes, sont à la nomination & presentation de la Compagnie.

Amilly, préb. du lieu.
Bailleau le pin, préb. de Benes.
Beauvilliers, préb. de Voves.
Bercheres sur Vegres, préb. du lieu.
Blandainville, préb. de Charonville.
Bouglainval, préb. du lieu.
Bullainville, préb. de Dunois, 1 portion.
Chaisnes, préb. du lieu.
Champseru, préb. du lieu.
Charonville, préb. du lieu.
Cintray, préb. d'Amilly.
Civry, préb. de Dunois, 2 portion.
Clevillier, préb. du lieu.
Conie, préb. de Dunois, 2 portion.
Corancez, préb. de Dammarie.
Dammarie, préb. du lieu.
Droüe, préb. d'Ymeray.
Emancé, préb. d'Ymeray.
Ermenonville la petite, préb. de Charonville.

Fontaine la Guyon, préb. de St. Aubin, 2 portion.
Fontenay sur Eure, préb. du lieu.
Gardez, préb. de Charonville.
Grand-Houx, préb. de Charonville.
Houx, préb. de Bouglainval.
Interville, préb. de Reboutin.
Jouy, préb. de Bercheres la Mingot, 1 portion.
La Folie Herbault, préb. de Voves.
La Fontenelle au Perche.
La Framboissiere.
Landelles, préb. du lieu.
Landouville, préb. de Bercheres la Mingot, 1 port.
Le Gault au Perche.
Le Poislay.
Les Chatelliers, préb. de Sandarville.
Les Corvées, préb. de Charonville.
Luplanté, préb. de Mignieres.
L[illegible]ey, préb. de Bercheres sur Vegres.
Marchéville, préb. de Sandarville.
Mevoisin, préb. de Bouglainval.
Mezieres en Drouais, préb. de Bercheres sur Vegres.
Mezieres au Perche, préb. de Charonville.
Mignieres, préb. du lieu.
Neaufle le Vieux.
Nogent le Phaye, préb. du lieu.
Nogent sur Eure, préb. de Fontenay sur Eure.
Pezy, préb. de Dammarie.
Pré St. Everoult, préb. de Dunois, 1 portion.
St. Aubin des Bois, préb du lieu, 1 portion.
St. Christophe en Dunois, préb de Dunois, 2 port.
St. Denis d'Authou, préb. de Charonville.
St Leger des Aubées, préb. de Nogent le Phaye.
St Loup, préb. de Mignieres.
St. Saturnin de Chartres.
St. Serge, préb. de Charonville.
Sandarville, préb. du lieu.
Soulaires.
Theuville, préb. de Damma.
Thiville, préb. de Dunois, 2 portion.
Varise, préb. de Dunois, 2 portion.
Villars, préb. de Dunois, 1 portion.
Umpeau, préb. de Champseru
Voves, préb. du lieu.
Yermenonville, préb. de Bouglainval.
Ymeray, préb. du lieu.

Cures à la nomination de Mr. le Doyen de l'Eglise de Chartres.

Ecublé.
Gastelles.
Poisvillier.

Mr. le Chantre de l'Eglise de Chartres donne les six Canonicats du Tiersaut dans l'Eglise de Chartres.

Benefices à la nomination & collation de Mr. le Sous-Doyen.

Les Chapelles des dix Autels dans l'Eglise de Chartres, à la presentation de Mr. le Chevecier.

La Chapelle de saint Sauveur dans l'Eglise de saint Martin le Viandier de la Ville de Chartres; cette Chapelle a deux portions qui font deux Benefices en titre.

La Cure de Barjouville.
La Cure de saint-Martin de Chartres.

Benefices à la nomination de Mr. le grand Archidiacre.

Chapelles.

Ablis, la Magdelaine. R
Brou, saint Flambourg. R
La Ferriere, la Magdelaine.
La Ferriere, saint Gilles.
Margon, saint Martin.
St. Barthelemy d'Illiers. R
Ste Catherine de Riveray.
St. Jacques de Nogent le Rotrou. R
St. Jean de Riveray.
St. Jean, Par. de Condé.
St. Marc, Par. de Landelles.
St. Maur, Paroisse de Sainville. R

Cures à la nomination du Grand Archidiacre.

Allainville.
Angerville la Gaste.
Angervilliers.
Aunay sous Auneau.
Bailleau sous Gallardon.
Barmainville.
Baudreville.
Beaumont le Chartif.
Bercheres la Mingot.
Betonvillier.
Beville le Comte.
Bleury.
Bonelle.
Breuillet *ou* Brouillet.
Breux *ou* Breuil.
Brieres les selées.
Bullion.
Bullou.
Chatenay.
Chatignonville.
Congerville.
Contretost.
Coudray au Perche, alt. avec l'Ab. de Thiron.
Craches & l'Abée.
Dangers.
Denonville.
Dommerville.
Ecrones.
Francourville.
Frazé.
Fretigny.
Fruncé.
Garencieres en Beauce.
Gaudreville.
Gommerville.
Grandville.
Guillerval.
Hatonville.
Illiers, saint Hillaire.
Illiers, saint Jacques.
La Briche.
La Chapelle d'Aunainville.
La Forest le Roy.
Les Autels Tubœuf.
Levainville.
Le Val saint Germain.
Leveville Lachenard.
Louville Lachenard.
Maintenon, saint Pierre. O
Masles.
Mereglise.
Meslay le Grenet.
Miermaigne.
Montemain.
Montigny le Chartif.
Montlandon.
Mottereau.
Moutiers en Beauce.
Neron, alt. avec l'Abbé de Coulombs.
Neuvy en Beauce.
Oinville sous Auneau.
Orcemont.
Orsin.
Oysonville.
Praville.
Prunay sous Ablis.
Pussay.
Richarville.
Roinville sous Dourdan.
S. Cheron Montcouronne.
St. Cyr près Dourdan.
Saint-Ecobile.
Saint-Georges sur Eure.
St. Germain le Gaillard.
Saint Hilarion.
Saint Luperce.
Saint Martin de Nigelle.
Sermaise.
Souencé.
Tancrainville.
Trizay au Perche.
Vicheres.
Villiers le Morhier.

Prieurez.

Le Prieuré des Tonnes dans saint Estienne de Brou.
Le Prieuré de saint Pierre de Dourdan.

Benefices à la nomination de M. l'Archidiacre du Dunois.

Chapelles.

Sainte Anne, paroisse de Dangeau.
Ste Catherine de Frecot, par. de Trizay. R
Saint Thomas de Molitard. R

Cures.

Chanceville *ou* Sancheville alt. avec l'Ab. de Thiron.
Châtillon.
Dommain *ou* S. Mamert.
Fains.
Logron.
Marboué.
Montleanl.
Neuvy en Dunois.
Sainte Christine.
Souazé.
Trizay près Bonneval.

Benefices à la nomination de M. l'Archidiacre du Pinserais.

Chapelles.

Ponrepos, paroisse de Bailly. O
Aposnes, saint Estienne.
Jouarre.
Mante, saint Laurent.
Mante la Ville, St. Gilles.
Mericourt.
Monnerville.
Montainville près Maulle.
St. Prix, paroisse de saint Martin des champs.

Cures.

Aubergenville, alt. avec l'Abbé de Josaphat.
Bailly.
Bonnieres.
Condé en Pinserais.
Courgent.
Dammarie près Mante.
Faverieux.
Flexanville.
Flins neuve Eglise ou M. l'Abbé de Josaphat.
Fontonay le Fleury.
Freneuse.
Gambais.
Garenne.
Geuffosse ou Jeufosse.
Gilles.
Guainville.
Havelu.
Les Alluets le Roy.
Le Tremblay près Montfort.
Mante, St. Pierre lez-Mante.
Mareuil.
Maulette.
Mesnil-Simon.
Millemont.
Moissons.
Monceaux les Beuves.
Montainville près Maulle.
Mulcent.
Noisy.
Prunay le Temple, ou avec le Seigneur du lieu, ou avec l'Abbé de Josaphat.
Richebourg.
Rolleboise, ou l'Abbé de saint Vandrille.
Saint Germain de la Grange.
St. Leger en Yveline.
Thionville.
Villeneuve en Cheverie.

Cures à la nomination de M. l'Archidiacre de Dreux.

Brost.
Chaudon.
Fadainville.
La Gadeliere.
La Poterie.
La Trinité.
La Ventrouze.
Montharville.
Normandel.
St. Lubin des Joncherets.
Tourouvre.

Cures à la nomination de M. le Chancellier de l'Eglise de Chartres.

La Cure de Gasville.
La Cure de Montainville en Beauce.

Benefices à la nomination & collation de Mr. le Chevecier.

Les Chapelles des dix Autels dans l'Eglise de Chartres.
Les Chapelles des six Autels dans l'Eglise de Chartres.
Les six Marguilleries possedées par des Clercs, lesquelles sont des Benefices en titre.

Les six Marguilliers Clercs nomment le Porte-Croix, qui est aussi Chapellain du Crucifix.

Le Maître de l'Hôtel-Dieu de l'Eglise de Chartres nomme à la Cure de Chaufourgs près Chartres.

Benefices à la nomination du Chapitre de St. André de Chartres.

La Chapelle St. Fiacre. La Chapelle St. Jerobol. La Chapelle de Notre-Dame de la Breche deservie par le Chapitre, qui n'est point un Benefice en titre.
La Cure de St. André de Chartres. La Semi-Prébende dans l'Eglise de St. André.
Le Curé de St. André nomme à une place au grand Seminaire, & une Religieuse au Couvent des Filles-Dieu, de la Famille de Mademoiselle de la Croix. *Voyez* l'Article des Dons & Bourses.

Le Chapitre de St. Maurice lez-Chartres nomme

A la Cure de St. Lazare de Leves, & à la Cure de St. Maurice-lez-Chartres.

Benefices à la nomination du Chapitre de Dreux.

La Chantrerie dans l'Eglise de St. Estienne de Dreux.
Les Chapelles dans l'Eglise de Dreux, page 8.

Cures.

Abondant, alternat. avec l'Ab. de Coulombs.
Cherisy.
Dreux, saint Jean.
Dreux, saint Pierre.
Puiseux.
Vernouillet.

Benefices à la nomination du Chapitre de Mante.

Les huit Semi-Prébendez ou Vicaires perpetuels dans l'Eglise de N. D. de Mante.
Le Maître des Ceremonies dans l'Eglise de Mante.

Le Doyen de l'Eglise de Mante nomme

A la Chapelle de saint Pierre & à trois autres Chapelles dans saint Maclou, on ne connoît plus ces quatre Chapelles.
A la Cure de sainte Croix dans l'Eglise de Mante, alternativement avec le Comte de Mante.
Le Diacre & Soûdiacre dans l'Eglise de Notre-Dame de Mante.

Benefices à la nomination & collation du Chapitre de Nogent le Rotrou ou le Bethune.

Le Chapitre élit un Doyen & M. l'Evêque confirme l'élection.
La Prévôté dans l'Eglise de saint Jean, & les huit Prébendes ou Canonicats que le Chapitre donne & confere.
La plus grande partie des Chapelles qui sont dans l'Eglise de saint Jean page 11.
La Chapelle de Montdoucet, avec le Seigneur du lieu.

Benefices à la nomination & collation du Chapitre de St. André de Châteaudun.

Quatre Canonicats ou Prébendes & quatre Semi-Prébendes dans l'Eglise de saint André de Châteaudun.
Dans leur Eglise les Chapelles de la sainte Vierge, saint Denis & saint George.

Benefices à la nomination du Chapitre de Poissy.

La Chevecerie-Cure de Poissy, avec le Seigneur du lieu.
Chaque Chanoine nomme son Vicaire perpetuel.
Les Chapelles dans leur Eglise page 12.

Cures.

Acheres. Mesnil le Roy. Mezieres sur Seine. Retz.

Mr. le Curé de Montfort nomme

A une Prébende de Montfort avec les Representants les Fondateurs.
Le Sacristain dans l'Eglise de Montfort.

****

Benefices à la nomination de Mr. l'Abbé d'Abbecourt.

La Chapelle de sainte Radegonde près saint-Germain en Laye.

Benefices dépendants de l'Abbaye de Bonneval.

Chapelles.

Bonneval, Notre-Dame. R
Guibert.
St. Emant d'Illiers,

Cures.

Alluye.
Ardelles.
Auneau.
Baignolet.
Boinville le Gaillard.
Bazoches en Dunois.
Bonneval, saint Michel.
Bonneval, Notre-Dame.
Bonneval, saint Sauveur.
Bourneville.
Bouville.
Châteaudun, saint Pierre.
Cormainville.
Courbehaye.
Dancy.
Favieres, alt. avec le Prieur de Thimert.
Gallardon.
Guillonville.
La Chapelle des Noyers.
Lolon.
Magny.
Montlouet.
Morhiers.
Patay.
Pré saint-Martin.
Rouveray, saint Florentin.
Saint-Emant.
Saint-Maur.
St. Maurice près Bonneval.
Saint Symphorien.
Saumeray.
Thimert.
Villeneuve sur Conie.

Prieurez.

Alluye, la Ste Vierge. R
Auneau. R
Baignolet.
Bazoches en Dunois.
Bouville.
Châteaudun, saint Pierre.

Cormainville.
Courbehaye.
Gallardon.
Givais.
Magny.
Patay.
Rouveray, saint Florentin.
St. Eman de Chartres.
S. Thomas près Châteauneuf
St. Vincent de Chartres. R
Saumeray.
Thimert.

Benefices à la nomination de l'Abbé de Claire-Fontaine

La Chapelle de la Magdelaine de Rochefort. R

Cures.

Boissy le Sec.
Claire-Fontaine.
Les Breviaires.
Merobert.
Paray.
Thoiry.

Prieurez.

Le Prieuré du Coudray.
Le Prieuré de St. Germain des Ajoux R

Benefices dépendants de l'Abbaye de Coulombs.

Chapelles.

Nogent le Roy, S. Barthelemy. Nogent le Roy, S. Eloy. S. Everoult de Villemeux.

Cures.

[illegible]dant, altern. avec le Chapitre de Dreux.
Allainville.
Behoust.
Boissets.
Boutigny.
Bréchamp.
Broüé, alt. avec le Chapitre de Mung.
Cerazereux.
Challet.
Charpont.
Chatincourt.
Cognieres.
Coulombs.
Cravant.
Crespieres, altern. avec le Prieur de saint Martin des Champs.
Escorpin.
Fourqueux.
Fresnay le Gilmert.
Germainville, alt. avec le Chapitre de Mung.
Gironville.
Gressey.
Guerville.
Herbeville.
Houdan.
Houdreville.
La Chapelle Forainville.
Le Boullay des deux Eglises.
Le Boullay My-Voye.
Le Boullay Thierry, altern. avec le Seigneur du lieu.
Lormoye
Maisons sur Seine.
Mondreville.
Neron.
Nogent le Roy.
Orgeval.
Prudemanche.
St. Cheron des Champs.
St. Hillier la Ville.
St. Laurent de la Gastine.
St. Lubin de Cravant.
St. Remy sur Avre.
Saunieres.
Senantes.
Serville.
Thiverval.
Tilly.
Vacheresses les Basses.
Villemeux, saint Maurice.
Villemeux, saint Pierre.
Villette près Châteauneuf.

Prieurez.

[illegible]rrieres.
Germainville.
Herbeville.
Houdan.
Maisons sur Seine.
Mante, la Magdelaine.
Meulan, St. Cosme & St. Damien. R
Moutiers en Beauce.
Saint Germain en Laye.
Sainte Gemme.
Saint Gilles.
Saint Leonard.
St. Odon.
St. Remy sur Avre.
Villaines.
Villemeux. R

Benefices à la nomination de Mr. l'Abbé de Grand-Champ.

Les Cures de Gambaiſeuil : Grand-Champ : Saint Projet.
Les Prieurez de ſaint Germain le Gaillard. St. Jean de Houel le Bois.

Benefices dépendants de l'Abbaye de Joſaphat.

Les Chapelles de la ſainte Trinité Paroiſſe d'Elleville près Mante.
Roncey, Paroiſſe d'Ecquevilly cy-devant Freſne.

Cures.

Ablis.
Andeville.
Aubergenville, alt. avec l'Archidiacre du Pinſerais.
Boutarvillier, altern. avec le Seigneur du lieu.
Challo ſaint-Mars.
Feucherolles.
Flins neuve Egliſe.
Flins près Meulan.
Gaſt.
Le Tartre ſaint Denis.
Longvillier.
Orrouer.
Oſmoy.
St. Arnould des Bois.
Saint Martin des Champs ou Elleville.
Sainte Meſme & Deniſy.
Saint Piat.
Thivars.
Viabon.

Prieurez.

Bû, ſuivant les anciens Poüillez.
Challo ſaint-Mars. R
Davron, réüni aux Jeſuites.
Foſſard.
Moineaux. R
Omoy.
Pontgallet.
St. Blaiſe de la Broſſe.

Benefices à la nomination de Mr. l'Abbé de la Magdelaine de Châteaudun.

La Chapelle de ſainte Radegonde.

Cures.

Châteaudun, la Magdelaine.
Châteaudun, S. Aignan.
Lanneray.
Luz en Dunois.
Orgeres.
Peronville.
St. Lubin d'Iſigny.

Benefices à la nomination de Mr. l'Abbé de Neaufle.

La Chapelle de Notre-Dame de Neaufle.

Cures.

Autheuil.
Bazemont.
Elencourt.
Flacourt.
Goupillieres.
Jouarre.
Maurepas, alternat. avec l'Archidiacre du Pinſerais.
Medan.
St. Aubin près Montfort.
Saumarchais.
Villaines.

Prieurez ſimples.

Flacourt. R
St. Nicaiſe de Meulan.
Aliot met l'Abbé du Bec.

Nota. *Mr. l'Abbé de Neaufle le Vieux prétend seul avoir le droit de nommer à la Cure de Goussonville : en suivant les Poüillez & les Actes de nomination, j'ai mis l'Archidiacre ; &* Aliot *met pour Presentateurs tous les deux alternativement page 53 de son Poüillé.*

Benefices à la nomination de Madame l'Abbesse de saint-Avit.

Les Chapelles de Langottiere, de Vieuvic ou S. Estienne des Genets, & de Vauvray.

Cures.

Boisseleau & Bourguerin.
Cernelles, (ou S. Denis de)
Jallans.
Meslay le Vidame.
Saint-Avit près Châteaudun.
Vitray en Beauce.

Les Prieurez de Beaumont F. R de Boisleau F. & de Fontenay sur Conie.

Benefices à la nomination de Mr. l'Abbé de St. Cheron.

Cures.

Dourdan, St. Germain.
La Gaudaine près Thiron.
Les Granges le Roy.
St. Cheron du Chemin.
St. Cheron lez-Chartres.

Benefices à la nomination de Madame l'Abbesse de saint-Cyr.

La Cure de les Clais ou Esclais.
Le Prieuré de Rosny. (Filles)
La Cure de saint-Cyr près Versailles.

Benefices à la nomination de Mr. l'Abbé de St. Jean.

La Chapelle de la Magdelaine de Courville. R

Cures.

Acheres.
Aigremont.
Ardelu.
Cernay.
Chambourcy.
Courville.
Garnay.
Guehouville, alt. avec l'Abbé de St. Pere.
Longny au Perche.
Lucey près Chartres.
Monceaux au Perche.
Mondonville.
Morancez.
Oüarville.
Pontgoin.
St. Denis des Puits.
Ste Foy de Chartres.
Tremblay le Vicomte.

Prieurez Benefices simples.

Brou, saint Jean.
Gourdès près Chartres.
St Estienne de Chartres. R

Benefices dépendants de l'Abbaye de St. Pere de Chartres.

Cures.

Allonne.
Anet.
Armentieres.
Arrou.
Aunay sous Couvé.
Beauche.
Billancelles.
Boissy le Sec.
Boissy en Drouais.
Boisville la saint Pere.
Brezolles.
Brou (la Magdelaine de)
Brou (St. Lubin de)
Champhol.
Chapelle Royale.
Chartres (St. Hilaire de)
Châteaudun (St. Lubin de)
Crucé.

Dampierre près Brou.
Epeautrolles.
Fessanvillier.
Germignonville.
Guehouville, altern. avec l'Abbé de St Jean.
La Behardiere.
La Chapelle Fortin.
La Puissaye.
La Ville aux Nonains.
Le Mesnil.
Les Chatellées.
Les Etilleux.
Les Ressuintes.
Les Yys.
Luigny.
Mainvilliers près Chartres.
Mante (St. Pierre de)
Mesnil-Thomas.
Mitainville.
Mittainvillier.
Montreuil.
Morvillier.
Moulhart.
Moussonvillier.
Nantilly.
Oullins.
Reclainville.
Reveillon.
Rohaire.
Rueil.
St. Germain de la Gatine.
St. Germain les Alluye.
St. Lucien.
St. Martin du Pean.
Sauffey.
Senonches.
Sorel.
Treon.
Verigny.
Vert près Chartres.
Villevillon.
Vitray sous Bresolles.
Vicq.
Yevres.
Ymonville.

Prieurez.

Abonville.
Armentieres.
Boisville la St. Pere.
Brezolles.
Brou, St. Romain.
Châteaudun (St. Lubin de)
Chenebrun.
Fermaincourt.
Germignonville.
Grosleu.
La Puissaye.
Reveillon.
St. Germain les Alluye.
St. Lubin des Vignes. R
St. Martin du Pean.
Senonches.
Treon.
Villiers.

Benefices à la nomination de Madame l'Abbesse de St. Remy.

La Chapelle de sainte Anne d'Eclimont.
Le Prieuré de St. Everoult. F

Benefices dépendants de l'Abaïe de Thyron, les Cures où il n'y a point de croix sont à la nomin. de Mr. l'Abbé, & celles où sont les † sont aujourd'hui à la nomination des RR. PP. Benedictins de Thyron. (*les Presentateurs peuvent changer M. l'Ab. & les Rel. faisant nouv. partag.*)

La Chapelle de Boissy Maugis. R

Cures.

† Argenvilliers.
Chancheville. altern. avec l'Archidiacre du Dunois.
Combres.
† Coudray au Perche, alt. avec le grand Archidiacre.
Coulonges.
La Burgondiere, réünie au
Mesnil Thomas.
† Les Murgers.
† Marolles.
† St. Lubin des cinq Fonts.
Vert près Dreux.

Prieurez.

Ablis.
Charancey.
Chataignieres. R
Oiseme (la Magdelaine de)
Thiron près Breval.

Benefices à la nomination de Mr. l'Abbé de St. Vincent des Bois.

Chapelles.

Dannemarche au Chateau de Dreux.
Du Guay, Paroisse de Revercourt.
Pezeries.
St. Ursin, Par. de St. Remy sur Avre.

Cures.

Feuilleuse.
La Loupe.
Lamblorre, & la Ferté Vidame.
La Mulotiere.
La Saucelle.
Les Chaises.
Louvillier près Dreux.
Mainternes.
Marville moutier brûlé.
Montigny sur Avre.
Rebervillier.
Revercourt.
Tardez.

Prieurez Benefices simples.

Pezeries.
St. Loup du Bois de Leves.
St. Ursin *ou Chapelle.*

Benefices à la nomination de l'Ordre Souverain de Malthe. Voyez les pages 25 & 26 de quelle façon on donne les Commanderies.

La Cure d'Arville, par le Commandeur de Sours & d'Arville.
La Cure de Bonvilliers, par le Commandeur de la Ville-Dieu en Drugezin.
La Cure de Champagne, par le Commandeur de la Ville-Dieu en Drugezin.
La Cure de St. Victor sur Avre, par le même.
La Cure de Villeconin, par le Commandeur de St. Jean de Latran à Paris.

Cures à la nomination de Mr. le Doyen de Gassicourt.

Fontenay Mauvoisin.
Gassicourt.
Jouy Mauvoisin.
Perdereauville.
Soindres.

Et la Sacrastie de Gassicourt qui est un Benefice en titre.

Benefices à la nomination de Mr. le Doyen de saint Denis de Nogent le Rotrou.

La Chevecerie dans l'Eglise de saint Jean de Nogent le Rotrou.

Cures.

Boisvillette.
Brunelles.
Champrond en Gatine.
Champrond en Perchet.
Champrond près Montmiral.
Coudreceau.
Flacey.
Happonvillier.
Margon.
Nogent le Rotrou. (Saint Hilaire de)
Nogent le Rotrou. (Saint Laurent de)
Nogent le Rotrou. (Notre-Dame de)
Nonvillier.
Pierrefixe.
St. Hilaire des Noyers.
Unverre.

Prieurez Benefices simples.

Champrond en Gatine.
Châteaudun. (le Sépulcre de)
Flacey.
Happonvillier.
Les six Benefices claustraux de saint Denis. R

Cures à la nomination de Mr. le Prieur de Bazainville.

Bazainville.
Beconcelles ou Orgerus.
Boinville.
Garencieres près Montfort.
Taconnieres.

Madame la Prieure de Belhomert nomme à la Cure de Belhomert & à celle de Mauffay
Mr. le Prieur de Charencey (vieux) nomme à la Cure du vieux Charencey.
Mr. le Prieur d'Hannemont nomme à la Cure de St. Leger en Laye.
Madame la Prieure d'Haute Briere nomme à la Cure de la Foreſt de Civry & à celle de St. Remy l'Honoré.
Mr. le Prieur de Maule nomme à la Cure de St. Vincent de Maule.
Mr. le Prieur de Moutiers nomme à la Chapelle de la Magdelaine Bouvet.
Mr. le Prieur de S. Arnoult en Yveline. Voyez M. l'Archev. de Paris au bas de la page
Madame la Prieure de St. Hilaire près Eſtampes, nomme à la Cure de St. Hilaire près Eſtampes.

Cures à la nomination du Prieur de Thimert.

Châteauneuf.
Favieres, altern. avec l'Abbé de Bonneval.
Fontaine la Ribouſt.
Garencieres près Dreux.
Hauterive.
Jaudrais.
La Ferriere.
Levâville.
St. Germain de Lizeau.
St. Martin de Lizeau.
Ste Meme ou Abronville.
St. Sauveur.

Benefices à la nomination de Mr. le Prieur de St. Thomas d'Epernon.

Les Chapelles du Parc près Maintenon. De Raiſeux. R De St. Mamert.

Cures.

Epernon. (St. Jean d')
Epernon. (St. Nicolas d')
Epernon. (St. Pierre d')
Gazeran.
Hanches.
Hermeray.
Ormoy près Nogent le Roy.
Proueſt.
Rambouillet.

Collateurs & Preſentateurs qui ſont dans d'autres Dioceſes, & qui nomment à des Benefices de ce Dioceſe.

Mr. l'Archevêque de Paris, comme Abbé de St. Magloire, nomme à ces *Cures*,

Autouillet.
Baroches en Pins.
Beyne.
Boafle, altern. avec l'Abbé de Jumiege.
Boiſſy ſans Avoir.
Galluis avec l'Ar. du Pin. al.
Gros Rouvre.
La Boiſſiere.
La Haute-Ville.
Les Eſſarts le Roy.
Mareuil la Guyon.
Merey.
Montfort l'Amaury.
Poigny.
Vernouillet près Poiſſy.

Et au Prieuré de Montfort l'Amaury. R

Le même Seigneur comme Doyen de St. Maur des Foſſez, nomme au Prieuré de St. Arnoult en Yveline. R Et comme Prieur de St. Arnoult en Yveline, il nomme à la Cure de St. Arnoult en Yveline & à celle de St. Maurice Mont-Couronne.

Le Chapitre de Paris nomme à la Cure de Corbreuse & à celle d'Eposnes.
Le Chapitre de St. Cloud, Archevêché de Paris, nomme à la Cure de St. Cloud ou Villemort.

Benefices à la nomination de Mr. l'Abbé de St. Germain des Prez.

Cures.

Dammartin. Montchauvet. Septeuil.
Lognes. Neauflette.

Prieurez Benefices simples.

St. Martin près Dreux. Septeuil. R

Mr. l'Abbé de sainte Genevieve nommoit à la Cure de Souzy aux Bœufs & Trianon.
Mr. l'Abbé des Vaux de Cernay, Archevêché de Paris, nomme à la Cure d'Orcemont alternativement avec le grand Archidiacre de Chartres., & à celle d'Orsin alternativement avec le même.
Mr. l'Abbé de sainte Catherine du Val des Ecoliers, Archevêché de Paris, nomme au Prieuré d'Hannemont.

Mr. le Prieur de St. Martin des Champs Archevêché de Paris, nomme à ces Cures,

Crespieres, alternativement avec l'Abbé de Coulombs.
Gouillons, alt. avec le grand Archid.
Neuvy en Beauce, alt. avec le gr. Arch.
Orsonville.
Roinville sous Auneau.

Le Prieuré de Bonnelles & celui de Roinville.

Mr. le Prieur d'Argenteuil, Archevêché de Paris, nomme aux Cures d'Adainville, de Bourdonné & de Chavenay.
Mr. le Prieur de Duel près Paris nomme à la Cure de Verneuil sur Seine.
Les Reverends Peres Benedictins de St. Denis en France nomment aux Cures de Monnarville, de Rouveray St. Denis & de Trappes depuis 1692.

Le Chapitre de Ste Croix d'Orleans presente à la Cure de Fontenay sur Conie.
Le Chapitre de St. Aignan d'Orleans nomme à la Chapelle de sainte Apoline, Paroisse de Challo la Reine, à la Cure de Challo la Reine, & à celle de Moulinsneufs.

Le Chapitre de Mung sur Loire, Diocese d'Orleans, nomme aux Cures de Broué alternativement avec l'Abbé de Coulombs, de Germainville, altern. avec l'Abbé de Coulombs, de Moronval & d'Oinville St. Lyphart.
Mr. l'Abbé de St. Benoist sur Loire, Diocese d'Orleans, nomme aux Cures d'Authon en Beauce, de Merouville, de Sainville & de Sonchamp.

Mr. l'Abbé de St. Mesmin, Diocese d'Orleans, nomme au Prieuré de Moulitas Paroisse de Montlean.

Les Reverends Peres Benedictins d'Orleans, à cause du Prieuré de St. Martin au Val réüni à leur Manse, nomment à ces Cures,

Boncey.
Chassant.
Fresnay le Comte.
Gellainville.
Gouillons, alternat. avec le grand Archidiacre.
La Croix du Perche.
Le Coudray près Chartres, alt. avec M. l'Evêque.
Luisant près Chartres.
Olle ou Aullay.
St. Brice lez-Chartres.
St. Victor de Buthon.
Villeneuve St. Nicolas.

Madame l'Abbesse de Jouarre, Diocese de Maux, nomme à la Cure de Coltainville & à celle de saint-Prest ou Presc.

M. l'Evêque de Blois comme Abbé de St. Lomert de Blois nomme aux Prieurez de

Douy.
Mou. R
Mouthiers au Perche. R
Reigmalard.
St. Ange. R
St. Michel ou Ouerré. R

Le même Seigneur comme Abbé de Pont-Levoy, nomme à la Cure de la Bazoche-Gouet & à celle de St. Valerien de Châteaudun : & aux Prieurez de Bazoches-Gouet, Montchauvet & de St. Valerien de Châteaudun.

Mr. l'Abbé de Vendosme nomme au Prieuré de St. Gilles de Châteaudun.

Madame l'Abbesse de Fonteverault, Diocese de Poitiers, nomme la Prieure de Belhomert & la Prieure de Haute-Briere.

Mr. l'Abbé de Cluny, Diocese de Maçon, nomme au Doyenné de Gassicourt, au Doyenné de St. Denis de Nogent le Rotrou, à trois Benefices claustraux de Gassicourt & à six Benefices claustraux de Nogent le Rotrou. R.

Mr. le Prieur de Long-Pont, Diocese de Soissons, nomme à la Cure du Fargis.

Benefices dépendants de l'Abaye du Bec-Helouin, Arch. de Roüen.

Cures.

Berou.
Breval.
Equevilly ci-devant Fresnes.
Lanluets.
Les Mureaux.
Meulan.
Morainvillier.
Rouvres.
St. Oüen.

Le Prieuré du Hamel & le Prieuré de Rouvres. R

Mr. l'Abbé de Bellozane, Archevêché de Roüen, nomme le Prieuré de Val-Guyon Paroisse de Freneuse.

Mr. l'Abbé de Fécan, Archevêché de Roüen, nomme à la Cure de Boissy Mauvoisin & St. Caprais.

Benefices dépendants de l'Abaye de Jumieges Archevêché de Roüen.

Les Cures de Boafle, alt. avec l'Abbé de St. Magloire, de Bu & de St. Martin du vieux Verneuil.

Les Prieurez de Boafle, de Bu, de Rosny la Vierge, & de Rosny St. Estienne.

Benefices dépendants de l'Abbaye de St. Vandrille, Archevêché de Roüen.

La Chapelle de Septueil, St. Vandrille.
La Cure de Chaufourg.
La Cure de Rolleboise, alt. avec l'Archidiacre du Pinserais.
La Cure de Rosny & celle de Villette près Mante.
Le Prieuré de Chaufourg. R

Mr. l'Abbé du Mont St. Michel, Diocese d'Avranche, nomme à la Cure de Gohorry & au Prieuré de Gohorry.
Mr. l'Abbé d'Yvry, Diocese d'Evreux, nomme à la Cure de St. Lubin de la Haye, à celle de St. Sulpice de la Haye, & aux Prieurez de St. Lubin de la Haye & de la Magdelaine de Freville, paroisse de St. Lubin de la Haye.
Le Reverend Pere Abbé de Seez nomme à la Cure de Digny & à celle de Frondval & au Prieuré de Digny.
Mr. le Prieur du Vieux Bellême, Diocese de Seez, nomme à la Cure de Boissy-Maugis.

Benefices dépendants de l'Abbaye de St. Everoult Diocese de Lizieux.

Cures.

Autheuil.	Maletable.	Maulle, St. Vincent.
Charancey.	Marchainville au Perche.	Moulicent.
Jumeauville.	Marcq.	
Loisne.	Maulle, St. Nicolas.	Et le Prieuré de Maulle.

Mr. l'Abbé de Morigny, Archevêché de Sens nomme

Aux Cures de Dourdan St. Pierre, de Maisons en Beauce, d'Orlut & de Souzy près Dourdan, & au Prieuré de Maisons en Beauce.
Madame l'Abbesse de Villechason autrefois Rosoy ou Roselles, nomme au Prieuré de St. Hilaire près Estampes. Cette Ab. est proche Sens & non près St. Everoult.
Mr. le Prieur de la Charité sur Loire, Diocese d'Auxerre, nomme au Prieuré du petit Beulieu lez-Chartres.
Mr. l'Evêque de Troyes à cause de l'Abbaye de Notre-Dame de l'Isle réunie à son Evêché, nomme au Prieuré de St. Julien de la Croix le Roy.

Benefices à la nomination de Mr. l'Abbé de Marmoutiers.

Voyez les Cures à l'article de M. l'Evêque page 66. *marquées par une* M

Les Prieurez à l'article de Sa Majesté page 62.

Le Roy par Arrêt de son Conseil du 29 Octobre 1737 a réuni l'Abbaye de Marmoutiers à l'Archevêche de Tours, & pour se dédommager de cette réunion, il s'est reservé la nomination & collation des Benefices simples qui en dépendent, ensemble des Prieurez qui ont été unis à ladite Abbaye suivant son Brevet du 21 Decembre 1720, & qui seront desunis. Et ordonne S. M. que les Cures & autres Benefices à charge d'ames, dépendants de ladite Abbaye, seront nommez & conferez par les Ordinaires des lieux où

lesdites Cures sont situées ; & les Benefices simples qui seront vacans par la mort des Titulaires, resteront en Economat jusqu'à ce que les frais de cette réunion soient payez.

Voici les Prieurez qui sont sur la Liste de l'Economat dans le Diocese de Chartres.

St Martin au Val (ce Benefice a été réuni vers 1665). St. Thomas d'Epernon: Bazainville : St. Martin de Mante : Montigny : Maintenon : Breutheucourt : Chuines : Vieux-Vic & Dangeau : St. Martin de Chemart près Châteaudun.

Pour les Cures il y en a vingt, qui sont : Breutheucourt, Chapelle-Guillaume Chuines, Dangeau, Houville, le Faveril, Lestuin, Longny en Beauce, Ouerre Pierres, Prunay le Gillon, Saint-Avit près Illiers, St. Jean de la Chaine, St. Nicolas de Maintenon, St. Pellerin, Sours, Vert près Mante, Vierville, Vieux ou Vieux-Vic, & Villeau.

Les Reverends Peres Benedictins de Marmoutiers, Archevêché de Tours, nomment à la Cure du Gault en Beauce.

Benefices dépendans de l'Abbaye de St. Calais Diocese du Mans.

Cures.

Authon au Perche,
Champrond près Montmiral.
Charbonnieres près Authon
Le Plessis-Dorin.
Mesleray.
Montmiral.
Oigny.
St. Avit au Perche.

Prieurez.

Authon.
Mesleray. R
Oigny.
St. Antoine des Bois.
St. Avit.

Mr. l'Abbé du Guay de Lolay Diocese du Mans, nomme à la Chapelle de St. Antoine, paroisse de Mesleray.

Benefices à la nomination de Mr. l'Abbé de Bourgueil, Diocese d'Angers.

Cures.

Boncourt près Anet.
Goussainville.
Montigny le Bretonneux.
Neaufle le Château.
Plaisir.

Prieurez.

Epeautrolles
Goussainville.
Neaufle le Château. R
Plaisir.

Mr. l'Abbé de St. Yved de Brenne Diocese de Soissons, nomme au Prieuré de Fremencourt ou Chapelle des sept Joyes, paroisse de Cerizy.

Fin des Collateurs & Presentateurs des Benefices de ce Diocese.

DONS ET BOURSES

En faveur des Ecclesiastiques & Etudians, situez dans le Diocese de Chartres.

Fondation de Mr. le Comte originaire du Perche.

MR. le Comte originaire du Perche a donné la Terre de la Borde & ses dépendances, Paroisse de St. Victor de Buthon, pour un Prêtre son plus prochain lignager. Cette espece de Benefice, toutes charges acquittées, vaut deux cens livres par chacun an.

Don de Mr. Pedouë.

Mr. Pedouë, Chanoine de Chartres, a donné plusieurs Heritages scis à Ablis, pour un Prêtre son plus prochain lignager : cette espece de Benefice, toutes charges acquittées, vaut soixante livres.

Place fondée au Seminaire de Beaulieu pour un Enfant natif de la Paroisse de Yevre, & au défaut pour un Ecclesiastique né dans l'Archidiaconé de Dunois.

Messire Vanet, Chanoine de Chartres & Archidiacre du Dunois, par son Testament olographe, du 14 Juin 1704 a legué au Seminaire de Beaulieu la somme de 3000 livres qui a été acceptée par les Directeurs & Superieurs du Seminaire, pour fonder à perpetuité une place pour un pauvre Seminariste ; l'intention du Fondateur est que cette place soit donnée par Mrs les Archidiacres du Dunois, ses Successeurs ; & qu'ils choisissent des sujets nés dans l'étenduë de leur Archidiaconé, en sorte néanmoins que ceux qui seront nez dans la Paroisse de Yevre, soient toujours préferez aux autres.

Les trois mille livres donnez pour cette Fondation, mis sur le Clergé de Chartres, ont été remboursez le 26 Mars 1729.

Place fondée au Seminaire pour un Enfant natif de la Paroisse de Senonches.

Messire Joly, Superieur de la Congregation de la Mission, déclare dans un Acte passé devant Chappin Notaire à Paris le 20 May 1681 qu'une personne de pieté lui a mis entre les mains la somme de huit mille livres pour fonder deux places à perpetuité, dont une dans le Seminaire de Troyes pour un Ecclesiastique natif de la Paroisse de Chapetaron, & l'autre dans le Seminaire de Beaulieu lez-Chartres, pour un enfant natif de la Paroisse de Senonches, Diocese de Chartres ; laquelle donation a été acceptée par les Directeurs & Superieurs du Seminaire.

Mrs. les Curez de Senonches sont dans l'usage de presenter à M. l'Evêque de Chartres un sujet pour remplir cette place ; & après qu'ils ont certifié qu'il n'y a point d'Ecclesiastique natif de Senonches en état de joüir de cette Fondation, M. l'Evêque nomme tel sujet qui lui plaît.

Les Prêtres qui ont eu ces Bourses, sont obligez de servir la Paroisse de Senonches comme Vicaire en cas de besoin, avec les honoraires ordinaires, & de dire tous les ans pendant leur vie une Messe pour le repos de l'ame du Fondateur.

Q

Quoique la Fondation suivante ne soit pas de mon ressort, je crois que le public ne sera pas faché de sçavoir que la même personne a donné par un autre Acte du 21 May 1681 (Mr. Boucher Curé de St. Nicolas du Chardonnet stipulant pour le Fondateur) la somme de 6150 livres à l'Hôpital des Incurables de Paris pour fonder un lit pour des malades des Paroisses de Chapetaron Diocese de Troyes, & Senonches Diocese de Chartres : & faute de sujets de ces deux Paroisses, l'intention du Fondateur est qu'on reçoive un malade de la Paroisse de St. Nicolas du Chardonnet. Je me crois obligé de dire que Mr. Boucher, Curé de St. Nicolas du Chardonnet, a déclaré par un écrit du 25 Août 1708 que la personne de pieté qui avoit fait ces deux Fondations étoit Messire Nicolas-François Paresot de Saint-Laurent, Introducteur des Ambassadeurs de M. le Duc d'Orleans.

Fondation de Mr. Desvaux au grand Seminaire.

Mr. Hubert Desvaux, Prêtre habitué de St. Michel de Chartres, par son Codicile du 25 jour d'Octobre 1698 reçû par Pillier Notaire à Chartres, a legué au Seminaire du grand Beaulieu une rente au capital de 1511 livres produisant 90 livres, pour aider à la pension d'un Ecclesiastique pendant le tems de son Seminaire. Cette place, dont le fonds est beaucoup diminué, est à la nomination de Mr. le Curé de St. Michel & des Superieurs du grand Seminaire. Le Testateur veut que les enfans originaires de St. Aubin soient préferez à tous autres ; ses parens aux enfans nez dans la Paroisse de St. Michel & de Fontaine la Guyon ; les enfans nez dans la Paroisse de Fontaine la Guyon, aux enfans natifs de la Paroisse de St. Michel ; & au défaut de sujets de sa famille & desdites Paroisses, les Directeurs de cette Bourse pourront choisir dans la Ville & Banlieuë qui bon leur semblera ; en cas que ses neveux n'en ayent pas besoin pour leur éducation.

Titres Clericaux de Mademoiselle Crousset.

Mademoiselle Crousset, de la Ville de Paris, a donné au grand Seminaire de Beaulieu la somme de quatre mille livres, que les Superieurs & Directeurs du Seminaire ont acceptée, pour fonder à perpetuité quatre titres Clericaux de cinquante livres chacun, suivant l'usage du Diocese. Et la Donatrice veut qu'il soit dressé une plaque dans l'Eglise du grand Beaulieu, où cette Fondation soit inscrite, pour en conserver la memoire. Suivant l'intention de la Donatrice M. l'Evêque de Chartres nomme à deux portions : Mr. Gault, ancien Président de l'Election de Chartres ou ses Representants, nomme à la troisiéme, & Mr. de Feucherolles, Avocat au Parlement demeurant à Chartres ou ses Representants, nomme à la quatriéme.

Place au grand Seminaire pour la Famille de M.lle de la Croix de Chartres.

Mademoiselle Magdelaine de la Croix, fille majeure demeurant à Chartres, par Contract passé devant Nicolas Guillard, Notaire Royal à Chartres, le 29 Decembre 1701 a donné au Seminaire de Beaulieu la somme de quatre mille livres, que les Superieurs & Directeurs ont acceptée, à condition de nourrir à perpetuité un parent de la Fondatrice, ou un pauvre Ecclesiastique pendant les deux ans de son Seminaire. La Donatrice veut que Mr. le Curé de St. André de la Ville de Chartres, lui & ses Successeurs Curez, presentent à cette place ; & qu'il préfere ses parens tant paternels que maternels à tous autres. Au défaut de parens de la Fondatrice, Mr. le Curé presentera un pauvre Ecclesiastique de sa Paroisse. S'il ne s'en trouve point dans la Pa-

roisse de St. André, il aura la liberté de choisir tel autre Ecclesiastique qu'il lui plaira.

Les Prêtres qui ont joüi de cette Fondation, sont obligez de dire une Messe tous les ans pour le repos de l'ame de la Fondatrice.

Place de Mademoiselle de la Croix pour une Religieuse dans le Couvent des Filles Dieu lez-Chartres.

La même Demoiselle de la Croix a fait une autre Fondation considerable, quoiqu'elle ne regarde pas Messieurs les Ecclesiastiques, je crois que la Famille & le public ne seront pas fâchez de la connoître. Cette pieuse Demoiselle par Contract passé chez Simon Notaire à Chartres, le 22. Octobre 1704 donna au Prieuré Royal des Filles-Dieu lez-Chartres, la somme de quatre mille huit cens livres, que Madame la Prieure & Religieuses accepterent, à condition de recevoir à perpetuité, gratuitement & sans dot, en qualité de Religieuse de chœur, une fille de ses parentes, en cas qu'il s'en trouve dans la Famille; & au défaut de parente de la Fondatrice; Mr. le Curé de St. André de la Ville de Chartres, lui & ses Successeurs Curez, nommera telle autre fille qu'il jugera à propos dans sa Paroisse ou dans les autres Paroisses de la Ville & Banlieuë. Il est stipulé par cette Fondation, que s'il se passe plus d'une année après la mort de la Religieuse fondée, sans que sa place soit remplie par une autre, les revenus du profit de la donation appartiendront en plein droit à l'Hôtel-Dieu de Notre-Dame de Chartres, jusqu'au jour que celle qui sera nommée, entre dans ledit Couvent.

Places fondées pour les Enfans de la Ville & Fauxbourgs de la Ville de Chartres, aux Seminaires de Beaulieu & de St. Charles.

Messire Mathurin Perot, Prêtre & Chanoine de la Cathedrale de Chartres, par son Testament olographe du 6 May 1722 déposé aux Notaires & Secretaires du Chapitre le 14 Février 1724 a donné & legué tous ses biens immeubles situez dans la Coûtume de Chartres & ailleurs, au Seminaire du grand Beaulieu lez-Chartres. Le Testateur veut que les revenus de ces fonds qui sont très-considerables, soient employez à perpetuité à faire étudier & nourrir gratuitement, soit dans le Seminaire de Beaulieu, soit dans le petit Seminaire, à present le Seminaire de St. Charles, & non ailleurs, des jeunes gens nez dans la Ville de Chartres & Fauxbourgs, sans qu'on puisse employer ces deniers à d'autres usages. Il veut que l'on choisisse des jeunes Clercs pauvres & hors d'état de payer les pensions ordinaires dans ces deux Seminaires, & que ceux qui entreront au Seminaire de St. Charles, soient tonsurez & ayent 16 ans, & que ceux qui seront reçûs dans le grand Seminaire ayent 21 ans, & soient admis à la grande table. Ce pieux & zelé Ecclesiastique voulant rendre un service éternel à ses compatriotes, ordonne qu'on n'accorde ces Bourses qu'à des enfans de la Ville & Fauxbourgs de Chartres, & taxe d'injustice formelle ceux qui en nommeroient d'autres, quand même ils auroient toutes les qualitez requises pour remplir ces places gratuites. Comme Messieurs les Maire & Echevins de la Ville de Chartres ont toujours eu & auront toujours à cœur de se signaler pour leur patrie, ce Fondateur les prie de faire executer à la lettre ses intentions, de vouloir se charger de faire tous les ans un état des Clercs tonsurez de la Ville & Fauxbourgs de Chartres, étudiant pour entrer dans l'état Ecclesiastique, & de presenter cet état à M. l'Evêque de Chartres (à lui & à M. ses Successeurs Evêques)

lequel sera le maître de choisir dans le nombre des sujets presentez ceux qui lui paroîtront les plus capables, & de les faire passer du Seminaire de St. Charles à celui de Beaulieu, sans qu'il soit tenu d'en rendre raison, le tout ayant rapport à l'Ordination. Le Testateur prévoyant que ces fonds ne suffiront pas pour entretenir tous les jeunes Clercs qui se presenteront, *il laisse à la conscience de M. l'Evêque de recevoir ceux qu'il jugera les plus capables de servir bien-tôt le Diocese.*

Cette Fondation n'aura néanmoins lieu, qu'autant que la substitution des biens-fonds énoncez dans le Testament de Mr. Perot, ait son effet en faveur du Seminaire de Beaulieu.

Bourse de la Famille de Mr. Grongnet.

Mr. Jean Grongnet, Seigneur de Craches & autres lieux, Chanoine & grand Vicaire du Diocese de Chartres, par son Testament olographe du 24 Février 1529 déposé chez Gaddes, Tabellion à Chartres, a legué quarante-huit livres de rente à prendre sur cinq arpens & un quart de Prez, en la prairie près le Pont de St. Martin au Val lez-Chartres & autres Heritages, pour être employé à l'*entretenement & aider à entretenir à l'étude à Paris ou ailleurs en quelque bonne Université fameuse* deux Ecoliers enfans de Robine Grongnet, femme de Gilles Colas : Perine Grongnet, femme de Denis de Lorme : & Marion Grongnet, femme de Jean de Glatigny, ses nieces. Le Testateur veut que le plus Ancien Gradué & Homme de Lettres de sa lignée procede à l'élection & choix des Ecoliers, en préferant les plus proches & les moins riches, & gardant l'ordre de consanguinité. Les deux jeunes gens nommez joüiront desdits Dons, Pensions & Bourses jusqu'à ce qu'ils ayent acquis des dégrez en la Faculté des Arts, Theologie, Decret és Loix, ou Medecine. De ces trois Dames Grongnet est descendu un grand nombre de Familles dont on m'a donné ce memoire : de Robine femme de Gilles Colas, sont descendus les Estienne, les Pierre de Villemain, les Soudars, les Perier, les Dorigniere : De Perine femme de Denis de Lorme, sont descendus les de Lorme de Craches, qui joüissant de peres en fils des biens du Fondateur leur oncle, sont chargez de la pension, les Davignon, les Bouvart : De Marion femme de Jean de Glatigny, sont descendus les Marcusson, les Boucheux, les de Tessé, les Montecot, les Lataignan : Familles illustres dans Paris & dans Chartres, les Bouvart, les Duhan, les de la Carriere, les le Beau, les Cornu, les Lubriat, les Garnier, les Auboin & les Vigneron.

Bourse pour un Enfant de Chœur de l'Eglise de Chartres.

Le Chapitre de Chartres donne une Bourse de 100 livres à un enfant sorti de la Maîtrise à prendre sur les Revenus du College de Chartres, *Voyez la page 24.*

Bourses au Seminaire de St. Charles.

Mr. l'Abbé de Coulombs nomme à deux Places ou Bourses dans le Seminaire de St. Charles de Chartres de 150 livres chacune. Voyez la Note sur le *Prieuré* de St. Cosme de Meulan, page 55.

Bourses de M. Marechaulx, Doyen de la Cathedrale de Chartres, pour les pauvres Ecoliers de la Ville & Diocese de Chartres.

Messire Jean-Baptiste Marechaulx, Doyen de Chartres, par son Testament reçû par la Volée Notaire à Chartres, le 16 Août 1710, après plusieurs legs, a donné & legué à Messieurs Claude & Loüis Marechaulx, ses freres & Chanoines de Chartres, le surplus de ce qui pourroit lui appartenir, pour être

par eux employé à entretenir aux études de pauvres Ecoliers de la Ville & Diocese de Chartres, qui se trouveront avoir de bonnes dispositions pour entrer dans l'état Ecclesiastique. On m'a dit que ces Messieurs avoient donné au Seminaire de St. Charles trois mille six cens livres, qui ont été mis à constitution sur le Clergé au profit des pauvres Ecoliers le 5 Janvier 1713. Cette rente a été remboursée pour un employ au profit desdits pauvres Ecoliers par Acte passé devant Goussard le 4 Decembre 1716 dont on m'a donné la teneur & la date.

Outre cette somme les Executeurs testamentaires ont mis à constitution sur le Clergé de ce Diocese la somme de douze cens livres en principal, par contract passé devant Goussard, Notaire à Chartres le 21 Juillet 1712, le fonds de cette rente a été amorti & remplacé au denier vingt, par contract passé chez la Biche Notaire à Chartres le L'intention des Fondateurs est que les 60 livres provenant de cette rente soient distribués annuellement à trois pauvres Etudians au College de Pocquet, nez dans la Ville & Banlieuë, & portant le surplis dans la Paroisse de leur domicile. Ces jeunes Clercs doivent être choisis par M. l'Evêque, & Mr. le Principal du College fait cette distribution, & a soin de cette Fondation.

Don & Fondation de Monsieur Vallou Marchand Bourgeois à Chartres, au Seminaire de St. Charles.

Mr. Vallou Marchand Bourgeois à Chartres, a donné au Seminaire de St. Charles la somme de deux mille livres, dont il reçoit 100 livres de rente, laquelle somme a été amortie par le Clergé en 1734 & placée au denier vingt le devant le Roy Notaire à Chartres, à condition - - - - - - -

Il y a plusieurs autres donations en faveur des Ecclesiastiques, dont je n'ai pû avoir de memoires.

Sur cet Article des Donations, des Bourses & des Fondations, la Cour toujours attentive au bien public, a rendu un Arrêt en forme de Reglement le septiéme Septembre 1701, duquel je crois que le Public ne sera pas fâché de voir ici la teneur : *On a mis à la suite la date de l'Arrêt qui décharge du Controlle les Extraits des Testamens contenant des Fondations.*

Copie de l'Arrêt du Parlement du 7 Septembre 1701.

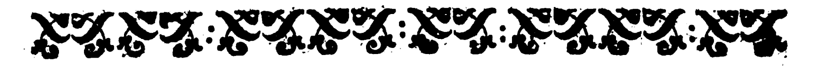
SUR ce qui été remontré à la Cour par le Procureur General du Roy, qu'encore que par plusieurs Arrêts & principalement par ceux des 18 Novembre 1662, & 10 Janvier 1668, il ait été enjoint à tous Curez, Vicaires; Notaires & autres personnes publiques qui reçoivent des Testaments & Actes, dans lesquels il est fait des Legs, Aumônes, Donations, Fondations & Dispositions au profit des Hôpitaux, Eglises, Communautez, Prisonniers & Personnes qui sont dans la necessité, de lui en donner connoissance aussi-tôt après que lesdites dispositions auront lieu, & de lui délivrer copie en bonne forme desdits Actes, afin de prendre soin de faire mettre à execution la volonté des Testateurs : Cependant un Reglement si utile est presque tombé en oubli; ensorte qu'il est à craindre que l'on ne s'accoûtume à négliger l'execution des

dernieres & pieuses volontez des Testateurs, & à priver le Public du secours & de l'utilité que l'on peut attendre, si la Cour ne juge à propos d'y pourvoir, en renouvellant l'execution des anciens Reglements, lui retiré, la matiere mise en déliberation : LA COUR a ordonné & ordonne que lesdits Arrêts des 18 Novembre 1662 & 10 Janvier 1668, seront executez selon leur forme & teneur ; ce faisant enjoint à tous Curez, Vicaires, Notaires & autres Personnes publiques, qui receveront des Testaments & autres Actes contenant des Legs, Aumônes ou Dispositions au profit des Hôpitaux, Eglises, Communautez, Prisonniers & Personnes qui sont dans la necessité, d'en donner avis au Procureur General du Roy, aussi-tôt que lesdits Testaments ou autres Actes auront lieu & seront venus à leur connoissance, & de lui mettre és mains des Extraits en bonne forme desdits Testaments & Dispositions, pour faire ensuite les poursuites necessaires, à peine de répondre en leurs noms des dépens, dommages & interêts : Ordonne en outre que les Heritiers, Executeurs testamentaires & tous autres qui auront connoissance desdits Testaments & Dispositions des dernieres volontez faites sous seings privez, en feront déclaration dans huitaine, à peine d'être condamnez en leurs noms au payement du quadruple envers les Pauvres, & être procedé contr'eux pour les recelez selon la rigueur des Ordonnances, & contre lesdits Notaires & autres Personnes publiques de trois cens livres d'amende, dont sera délivré Executoire, en vertu du present Arrêt, sans qu'il en soit besoin d'autre ; applicables le tiers au profit de l'Hôtel-Dieu, le tiers aux pauvres Prisonniers, & le tiers à l'Hôpital General : Que le present Arrêt sera signifié aux Syndics des Notaires du Châtelet, & publié à son de trompe és Carrefours & lieux accoûtumez de cette Ville & Fauxbourgs de Paris, à ce qu'aucun n'en prétende cause d'ignorance, lequel sera aussi executé par toutes les Villes & lieux du Ressort, à cette fin Copies collationnées seront envoyées dans tous les Bailliages & Senechaussées, pour y être à la diligence des Substituts du Procureur General du Roy, lû, publié, registré & executé : Et ce faisant, les Curez, Vicaires, Notaires, & autres Personnes qui recevront des Testaments, où il y aura des Legs pieux, tenus d'en avertir lesdits Substituts dans pareil tems, sous les mêmes peines.

Pour faciliter l'execution de cet Arrêt, le Conseil d'Etat du Roy a rendu un Arrêt le 7 Mars 1702. Portant que le Fermier des Droits de Controlle des Actes des Notaires, ses Commis & Préposez seront tenus de controller sans prendre aucuns droits les Extraits des Testamens, contenant des fondations & legs pieux en faveur des Pauvres & Hôpitaux, qui seront délivrez par les Notaires qui les auront reçûs ou autres personnes publiques, aux Procureurs Generaux du Roy dans les Cours de Parlement du Royaume ou à leurs Substituts, à condition néanmoins que lesdits Extraits ne contiendront que ce qui concerne lesdites fondations & legs pieux.

Fin du Poüillé du Diocese de Chartres.

—



EXPLICATION

Des Mots abregez en cet Ouvrage.

A Premiere lettre de la ſixiéme colonne des Cures ſignifie - - -	Archidiaconé.
A quatriéme lettre dans la colonne des Cures.	Auneau.
Ab. - - - - -	Abbé.
Abe. - - - - -	Abbeſſe.
alt. - - - - -	alternativement.
an. - - - - -	Annexe.
Arch. - - - - -	Archidiaconé.
B quatriéme lettre dans la ſixiéme colonne des Cures.	Breſolles.
Be quatriéme lettre dans la ſixiéme colonne des Cures	Beauce.
Br quatriéme lettre dans la ſixiéme colonne des Cures.	Brou.
C quatriéme lettre dans la ſixiéme colonne des Cures.	Courville.
Cha. premiere colonne des Cures.	Charité.
Chap. - - - - -	Chapitre.
Chapitre. Ce mot ſeul ſignifie - -	Chapitre de N. D. de Chartres.
Commun. Troiſiéme colonne des Cures.	Communians.
d Neuviéme colonne des Cures.	démoli.
D Seconde lettre majuſcule dans la ſixiéme colonne des Cures - - -	Dunois.
Do. Septiéme colonne des Cures.	Doyen.
Dr Seconde lettre dans la ſixiéme colonne des Cures.	Dreux.
Dr Quatriéme lettre dans la colonne des Cures.	Dreux.
E Quatriéme lettre dans la colonne des Cures.	Epernon.
G Premiere lettre dans la ſixiéme colonne des Cures.	Grand.
h. Neuviéme colonne des Cures.	Hameau.
M Quatriéme lettre dans la ſixiéme colonne des Cures.	Mante.
M Dans la Table ſignifie	Marmoutiers.
O Dans la Liſte des Collateurs & Preſentateurs.	Oppoſition.
Par. - - - - -	Paroiſſe.
P Seconde lettre dans la ſixiéme colonne des Cures.	Pinſerais.
P Quatriéme lettre dans la colonne des Cures.	Perche.
P. C. Dans la premiere colonne des Cures.	Prieuré-Cure.
Po Quatriéme lettre dans la ſixiéme colonne des Cures.	Poiſſy.

Préb.	Dans la Table des Collateurs signifie:	Prébendé.
R	Quatriéme lettre dans la sixiéme colonne des Cures.	Rochefort.
R	Dans la Liste des Collateurs.	Réüni.
Vic.	Dans la premiere colonne des Cures.	Vicaire.
V	Dans la Table des Matieres signifie	Voyez.
†	Dans l'article de l'Ab. de Thyron, signifie que les Cures sont à la nomination des	RR. PP. Benedictins de Thyron.

GENERALITEZ d'où dépendent les Elections où les Paroisses de ce Diocese sont situées & qui sont marquées dans la huitiéme colonne des Cures.

Elections:	*Generalitez.*
Chartres, Generalité d'	Orleans.
Châteaudun.	Orleans.
Châteauneuf dépendant de Verneuil.	Alençon.
Chaumont & Magny.	Roüen.
Dourdan.	Orleans.
Dreux.	Paris.
Evreux.	Roüen.
Mante.	Paris.
Montfort.	Paris.
Mortagne.	Alençon.
Paris.	Paris.
Pethiviers.	Orleans.

TABLE
DES ARTICLES DE CE POUILLE' ET

Des Annexes, Châteaux, Maisons Seigneuriales & des autres matieres qui n'ont pû être mises par ordre alphabetique.

Nota. *Après les Châteaux & Maisons Seigneuriales, qui portent les noms des Paroisses, où ils sont situez on a mis* Ch. & Par.; *& après les Châteaux & Maisons Seigneuriales qui ont des noms differents des Paroisses, où ils sont situez on a mis un* V *qui signifie* Voyez, *& les noms des Cures d'où ils dépendent. On n'a point mis dans cette Table les Abbayes, Chapelles, Couvents & Ordres Religieux, ni des Cures & Prieurez, parce qu'ils sont dans leurs Articles par ordre alphabetique.*

On n'a point mis dans cette Table les Archidiaconez ni les Doyennez, où les Cures sont situées, on peut le voir par les quatre lettres majuscules, qui sont dans la sixiéme colonne des Cures, & qui sont expliquées dans la page ci-dessus, on voit que les deux premieres lettres signifient l'Archidiaconé & les deux dernieres le Doyenné: ainsi la Cure d'Ablis est marquée par G A D R qui signifient que la Cure d'Ablis est située dans le Grand Archidiaconé Doyenné de Rochefort: & la Cure d'Abondant est marquée par A Dr D Dr qui dénotent que la Cure d'Abondant est dans l'Archidiaconé de Dreux, Doyenné de Dreux; & ainsi des autres Cures; le D qui est la troisiéme lettre signifie Doyenné.

A

A MANTE : De l'Imprimerie de FRANÇOIS LE TELLIER. 1738.



ADDITIONS

Au Poüillé du Diocese de Chartres.

Aux Chapelles.

Chapelles qui doivent être desservies par des Prêtres residens.

ARbouville.

Auneau, le Prêtre dessert le Prieuré.

Bourdonné au Château.

Bullou pour la Chapelle du chateau.

Corbeville paroisse de St. Martin des Champs.

Coudreaux paroisse de Marboué.

Courville pour la Chapelle St. Roch.

Digny, le Prêtre dessert le Prieuré de St. Georges.

Dourdan.

Epernon, le Prêtre dessert le Prieuré.

Fremencourt paroisse de Cerizy.

Gallardon.

Guay de Long-Roy, par. d'Ymeray.

Jouarre, le Prêtre demeure à l'Hôpital des Bordes.

Lavacourt paroisse de Moissons.

Le Houssay, Chapelain du chateau.

Mericourt paroisse de Freneuse.

Notre-Dame de Lorette au Plessis S. Benoist, par. d'Authon en Beauce.

Randonné, Chapelle des Forges de Gaillon.

St. Eman (Chapelle reguliere ou Prieuré de) paroisse de St. André de Chartres, où les Religieux de l'Abbaye de St. Jean disent une Messe basse tous les Dimanches sur les sept à huit heures du matin, pour acquiter la Fondation de Mr Jumeau, musicien, faite par son testament du 8. Juillet 1694. laquelle ces Messieurs ont acceptée pour la somme de 1100 livres, pour dire cette Messe basse dans cette Chapelle & non dans leur Eglise; on y en dit aussi deux par mois, une le 8. de la Fondation de Madame Bellanger, & l'autre le 25 de la Fondation de M. Guillemain, Lieutenant en la Maréchaussée de Chartres.

St. Arnoult en Yveline, Chapellain desservant le Prieuré.

St. Loüis (Chapelle de) dans l'Hôpital des Orphelins paroisse saint Hillaire, où l'on dit tous les jours la Messe pour les Bienfaiteurs du Bureau des pauvres de Chartres, de la Fondation de Monsieur Mathurin Marie, Curé de St. Saturnin de Chartres, du 7 Septembre 1718 & de Catherine Vigneron fille demeurante à Chartres.

St. Sauveur dans la paroisse de saint Martin de Chartres, deux portions fondées en 1412 par Jacqueline, femme de Guillaume Babou, à la charge d'une Messe chaque jour dans cette Eglise, &c.

Soindres, Chapelain.

Tachainville, paroisse de Thivars.

Villaines, chap. amov. au chateau.

Voré ou Voiré paroisse de Remalard.

A la page 4 ajoûtez La Chapelle de Notre-Dame de la Breche, paroisse St. André, non titre.

A la page 4 La Chapelle de St. Loüis dans l'Hôpital des Orphelins, paroisse St. Hillaire, non titre.

A la page 4 La chapelle St. Bruno, paroiſſe de St. Brice, non titre.

A la page 8 A Courville la Chapelle St. Gilles à la nomination du Seigneur, de revenu 60 livres: & la Chapelle de St. Roch dans l'Egliſe de St. Nicolas.

A la page 8 La Chapelle St. Denis dans St. André de Châteaudun, miſe pour revenu à 10 livres, comme elle a été fondée par les Seigneurs de Brou, & depuis le revenu eſt beaucoup augmenté, dont procès eſt au Parlement.

A la page 9 ajoûtez Langotiere paroiſſe de St. Lubin des cinq Fonts.

A la page 10 Le petit Crucifix dans l'Egliſe de Mante, faiſant une des quatre Chapelles de St. Maclou.

A la page 10 Lavacourt paroiſſe de Moiſſons non titre.

A la page 11 La Chapelle de Notre-Dame de la Ronde, paroiſſe de Montreuil, fondée par Loüis XI. en 1481 Chapelle de devotion

A la page 11 A Meleray la Chapelle St. Antoine à la nomination de Mr. l'Abbé du Guay de Lolay, Dioceſe du Mans.

A la page 12 Notre-Dame de Lorette paroiſſe d'Authon en Beauce, les repreſentants le Fondateur donnent ce Benefice.

A la page 12 Notre-Dame des quinze Joyes, paroiſſe de Cerizy, Chapelle de devotion.

A la page 13 ajoûtez St. Martin des Genievres paroiſſe de Cerizy, Chapelle de devotion non titre.

A la page 13 ajoûtez St. Martin le viandier, paroiſſe de Montreuil, Chapelle de devotion, non titre.

A la page 13 Corbeville paroiſſe de St. Martin des Champs, où le Chapellain, ſous le tire de Principal, eſt obligé de montrer aux enfans: ce Benefice eſt à la nomination du Seigneur.

A la page 13 St. Roch par. de St. Pierre de Mante, Chapelle de devotion.

Additions aux Colleges.

Page 24 ajoutez Le College de Châteaudun où il y a trois Profeſſeurs fondez, dont le premier a 200 liv. & les deux autres chacun 100 liv.

Additions aux Cures.

Page 5 La Cure de St. Cheron lez-Chartres n'eſt point un Benefice en titre, c'eſt une commiſſion qui dépend de M. l'Evêque de Chartres.

Page 52 Dans la paroiſſe de Villempuy le Château de Villevêque & le Hameau eſt une année de Villempuy Dioceſe de Chartres, & une année de Villemblay Dioceſe de Blois.

Additions aux Prieurez.

Page 54 ajoûtez A Fremencourt paroiſſe de Cerizy, Le Prieuré ou Chapelle des ſept Joyes de valeur 500 livres Ordre des Prémontrez à la nomination de Mr. l'Abbé de St. Yved de Brenne, Dioceſe de Soiſſons.

Page 55 Le Prieuré de la Magdelaine de Freville Ordre de St. Benoiſt paroiſſe de St. Lubin de la Haye. à la nominaton de Mr. l'Abbé d'Yvry, de revenu 170 livres.

Additions à l'Etat des Paroisses & Communautez dépendantes du Bailliage de Chartres.

Paroisses du Bailliage de Chartres omises dans la Liste imprimée page 58.

Arville.
Civry en Dunois.
Fretigny.
Les Etilleux au Perche
Les Pintieres.
Luigny.
St. Bomer.
St. Lubin des cinq Fonts.
Souazé.

Paroisses de la Liste qui sont en contestation avec les Bailliages voisins, & qui auroient dû être marquées par un O

Argenvillier. O
Chataincourt. O
Chesnes. O
Condé. O
Coulonges. O
Courtalain. O
Contretost. O
Craches O
Droué. O
Ecluzelles. O
Emancé. O
Garencieres en Beauce. O
Haponvillier. O
Hermeray. O
La Ferriere. O
La Trinité sur Avre. O
Létuin. O
Lhôme. O
Mainterne. O
Maroles. O
Meaucé. O
Montchauvet. O
Montireau. O
Montlandon. O
Montlicent. O
Moriers. O
Rouvray St. Denis. O
S. Christophe sur Avre O
St. Martin de Buton. O
St. Victor de Buton. O
St. Victor sur Avre. O
Verigny. O
Vicheres. O
Vitray sous Brezolles. O

Additions aux Bourses.

Fondation de Mr. Berthault, au Seminaire de Beaulieu.

Mr. Pierre Berthault, Sous-Doyen de l'Eglise de Chartres, par son Testament olographe du 24 Janvier 1681 a legué au Seminaire de Beaulieu la somme de six mille livres, que Messieurs les Superieurs & Directeurs ont acceptée, à condition de dire à perpetuité quatre Services solemnels, dont deux à l'intention de Mr. de Neuville de Villeroy, Evêque de Chartres, & les deux autres à l'intention du Testateur; & de donner aussi à perpetuité une place gratuite à un Ecclesiastique pendant le tems de son Seminaire. Ce pieux Fondateur veut que Mr. le Sous-Doyen de l'Eglise de Chartres nomme le sujet qui doit joüir de cet avantage, & qui doit être originaire de la Ville ou du Diocese de Chartres, n'ayant pas de secours de ses parens.

Titre Clerical fondé par Mr. de Cheminade.

Mr. Baltazard de Cheminade, Sous-Chantre de l'Eglise de Chartres, par Acte passé le 31 Octobre 1695 devant Nicolas Guillard, Notaire à Chertres, a fondé à perpetuité un titre Clerical de la somme de cinquante livres de rente par chacun an, en faveur des Clercs tonsurez du Diocese de Chartres, pauvres & sans aucuns moyens. Ce zelé Ecclesiastique a payé la somme de treize cens livres au Seminaire du grand Beaulieu, qui a accepté cette Fondation, sous le bon plaisir de M. Paul de Godet, Evêque de Chartres. Le Fondateur veut que le sujet qui joüira de ce titre soit choisi par Messieurs les Sous-Chantres de l'Eglise de Chartres, ses Successeurs, & les Superieurs du Seminaire; & s'ils ne peuvent convenir entre eux du sujet,

la décision s'en fera par Mr. l'Evêque de Chartres; l'Ecclesiastique nommé joüira du titre jusqu'à ce qu'il soit rempli d'un Benefice équipolent, ou jusqu'à ce qui lui soit échû par succession, donation ou autrement des biens pour le faire subsister, auquel cas ce même Titre sera donné à un autre.

Bourse pour la Famille de Messieurs Bureau, originaires de la Ville de Dreux Diocese de Chartres.

Mr. Pierre Bureau, Docteur de Sorbonne, Doyen & Curé de Laval Diocese du Mans, par son Testament du 23 Mars 1723 reçû par le Moine, Notaire à Laval, a fondé une Bourse à perpetuité en faveur de ses neveux portant son nom nez de M. Charles Bureau son neveu, Marchand à Dreux & de Dame Loüise Bureau, sa niéce, femme de M. Jacques Barbier, Avocat en Parlement, demeurant à Chartres. Ce Fondateur veut que cette Bourse soit prise sur la moitié du revenu de la somme de vingt-cinq mille livres par lui leguée par ce Testament à l'Hôtel-Dieu de Dreux. Cette Fondation n'aura lieu que lorsqu'il y aura un enfant de sa famille, issu de ses neveux & niéces, se disposant à l'état Ecclesiastique & étudiant en Philosophie dans l'Université de Paris; & pour lors l'Hôtel-Dieu de Dreux sera obligé de donner à cet Ecolier la moitié du revenu de la somme leguée, jusqu'à ce qu'il ait acquis des dégrez en Theologie. Le Testateur ordonne que le sujet qui joüira de cette Fondation, soit choisi par Messieurs les Doyen & grand Archidiacre de l'Eglise de Chartres & par Messieurs les Administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Dreux.

Addition à la Fondation de Mr. le Comte de la Loupe page 83.

La famille qui doit joüir de cette Prestimonie est celle qui est descenduë de Jacques le Comte de la Loupe & de Françoise le Roy: M. Jean Mimbré la possede aujourd'hui: outre la Terre de la Borde qui ne vaut pas deux cens livres comme on me l'avoit marqué, il y a encore une rente fonciere de neuf livres sur la terre des Orieux paroisse de St. Victor.

Addition au Don de Mr. Pedoüe.

Mr. Jean Pedoüe, Prêtre demeurant à Ablis, & non pas Chanoine de Chartres, a fondé cette Prestimonie par son testament reçû par Jean Houllier, Prêtre, Tabellion juré à Breuteucourt, le 18 Juin 1505. M. Jean Pedoüe Fondateur étoit fils de Guillaume Pedoüe & d'Yvette sa femme; ce sont leurs descendans qui doivent joüir de cette Fondation. M. Boutet de Guinonville, Chanoine & Chambrier dans l'Eglise de Chartres, en a pris possession le 13 Août 1738 après la mort de M. Gasle, ancien Curé d'Argou & Chanoine de Chartres, qui en a joüi après le decès de M. Monerot.

Addition aux Titres Clericaux de Mademoiselle Crousset page 84.

L'Acte de cette Fondation est passé le 9 Juin 1697 par-devant Mousle, Notaire à Paris: cette vertueuse Demoiselle qui étoit originaire de la Ville de Chartres, voulant obliger sa patrie, veut qu'on préfere les enfans de la Ville & Fauxbourgs de Chartres à tous autres; que les Ecclesiastiques nommez joüissent des cinquante livres, jusqu'à ce qu'ils ayent un benefice de la même valeur; & que ceux qui, étant Prêtres, en auront joüi, soient chargez de dire pendant leur vie une Messe basse tous les ans à son intention. Les Titres étant vacans du jour qu'il échoira des benefices de la même va-

leur aux Ecclesiastiques qui en joüissent, les revenus appartiendront aux nouveaux nommez; & en cas de décès des proprietaires des Titres, les heritiers ne pourront demander ce qui en sera dû, & les arrerages seront donnez à de pauvres Seminaristes suivant les ordres de M. l'Evêque. On a dit que Mr. Gault ancien Président de l'Election nommoit au troisiéme Titre, c'est en suivant l'intention de la Fondatrice, qui veut que ce soit les aînez des familles de M. de Leauë, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Venerie: & de M. Braquemont, Sieur de Feugerolles, Conseiller du Roy, Assesseur en la Mairie de Chartres, qui nomment à deux Titres: & M. l'Evêque de Chartres aux deux autres.

Addition aux Bourses du Seminaire de St. Charles page 86.

La charge de ces deux Bourses est expliquée dans le decret de réunion du Prieuré de St. Côsme du 21 Août 1714.

La Fondation de M. Vallou page 87 est à condition de dire à perpetuité un Service solemnel pour les défunts.

FAUTES

Qui se sont glissées dans ce Poüillé.

Aux Abbayes.

Page 4 L'Abbaye de l'Eau ne doit pas être mise dans les Benefices de la Ville & Banlieuë, elle est située dans la Paroisse de Vert près Chartres.

p. 6 l'Abbaye de Coulombs est dans la paroisse de Coulombs près Nogent le Roy, & non pas dans Nogent le Roy.

p. 6 A la Maison Royale de St. Cyr, ce n'est point une Abbesse, mais une Superieure trienale nommée par la Communauté.

Aux Chapelles.

p. 2 Aux Chapelles des dix Autels on n'a point mis la Chapelle St. Nicolas, qui est un titre, on en prend possession à St. Jerôme, elle est confonduë dans les dix autres Chapelles.

p. 3 La Chapelle des Chevaliers à la presentation du Seigneur de Maintenon, collation du Chapitre.

p. 13 La Chapelle de sainte Catherine paroisse de la Bossiere à la nomination du Seigneur du lieu & non de M. l'Evêque.

p. 13 Sainte Radegonde près Châtillon est la même Chapelle qu'on a mise paroisse de Lanneray, Mr. l'Abbé de la Magdelaine de Châteaudun y a nommé, maintenant le Seigneur du lieu a ce droit.

Aux Chapitres.

p. 4 Le Chapitre de St. Aignan de Chartres, on a mis six Canonicats, il y en a sept.

p. 16 Le Revenu des Canonicats de St. André de Châteaudun est trop haut à 800 livres, il faut le mettre à 650 liv. & les Dignitez à proportion.

p. 17 Le Revenu des Canonicats de la sainte Chapelle de Châteaudun est trop bas à 400 livres, il faut le mettre à 500 livres, & les Dignitez à proportion.

p. 19 Le Revenu des Canonicats de Mante est trop bas.

p. 21 Le Revenu des Canonicats de Nogent le Rotrou doit être mis à 450 livres & les Dignitez à proportion.

p. 22 Dans le Chapitre de Poissy Mr. l'Abbé de Joyenval nomme un Chanoine pris de son Abbaye, & on les a tous mis à la nomination du Seigneur.

p. 22 Le Chapitre de Villebon à quatre à cinq lieuës de Chartres, est mal mis à six lieues.

Aux Colleges.

On a mal mis dans le Revenu du College de Chartres deux Censives, il y en a sept, sçavoir une dans la Ville de Chartres, une à Ouerré paroisse d'Amilly, une à Boisville au Chemin paroisse de Prunay le Gillon, une à Arteville paroisse de Gellainville, une à Mondonville, une à Houville & Monvillier paroisse de Boisville la St. Pere, & une à Neuville la Mare paroisse de Gironville; & pour les charges, le Professeur de seconde n'a que deux cens livres. On n'a point fait mention des honoraires des Messes qui se disent tous les jours de classe, ni des appointements du Portier.

Aux Cures.

p. 33 à Abondant 400 Communians & non pas 550.

p. 35 à Boissy le Sec près Verneuil, un Vicaire.

p. 35 à Boissy sans Avoir point de Vicaire.

p. 37 à Chuines Patron St. Marin & non St. Martin.

p 38 à Digny Conference de Châteauneuf & non de Châteaudun.

p. 38 à St. Pierre de Dreux le nombre des Communians n'est pas juste à 35000, il ne va qu'autour de 3000.

p. 39 à Fains la distance de cette paroisse n'est que de six lieuës & non pas de huit.

p. 39 Fontenay sur Eure & non sur Evre.

p. 39 à Fretigny grand Archidiaconé Doyenné du Perche, & non pas Archidiaconé de Dunois Doyenné du Perche.

p. 44 à St. Nicolas de Maintenon, M. l'Evêque donne la Cure à un Chanoine, voyez le Chapitre de Maintenon page 19. On a mal mis le Seigneur du lieu.

p. 45 à Merobert distance neuf lieuës & non pas trois.

p. 45 à Merouville revenu 600 livres.

p. 45 à Mesnil le Roy revenu 800 livres & non pas 1000 livres.

p. 45 à Mesnil Renard Archidiaconé de Pinserais Doyenné de Mante, & non pas Archidiaconé de Dreux Doyenné de Bresolles.

p. 45 à Montainville en Beauce revenu 600 liv. & non 500.

p. 46 à Montlean 700 livres de revenu & non pas 800.
p. 46 à Mouffonvillier 655 livres de revenu & non pas 800.
p. 47 Nogent sur Eure & non sur Evre.
p. 47 à Pezy revenu 500 livres & non pas 400.
p. 48 à Rambouillet revenu 1000 livres & non pas 1200.
p. 48 à St. Aubin des Bois 600 livres & non pas 700.
p. 49 à St. Denis des Puits revenu 800 livres & non pas 1000.
p. 50 à St. Remy sur Avre, Vicaire.
p. 50 à Santeuil patron St. Gilles & non pas St. George.
p. 51 à Vacheresses les Basses revenu 500 livres & non pas 700.
p. 51 à Vernouillet près Poissy, Vicaire.
p. 51 à Vert près Chartres, Patron St. Victur & non St. Victeur.

Aux Prieurez.

Page 4 Le Prieuré du grand Beaulieu mal mis à 18000 livres, toutes charges déduites, il n'est estimé en 1730 qu'à 3511 liv.
p. 53 le Prieuré d'Aluye dédié à la Vierge de valeur 60 liv. mal mis à 350.
p. 54 le Prieuré de Cormainvilie a de revenu 130 liv. mal mis à 600.
p. 56 le Prieuré de Pezeries mal mis sous ce nom, c'est le Prieuré de Fremencourt paroisse de Cerizy dédié à la Vierge & à la nomination de Mr. l'Abbé de St. Yved de Brenne, de valeur 500 livres.
p. 57 St. Thomas près Châteauneuf a de revenu 120 livres.

Fautes survenues dans la Liste des Collateurs & Presentateurs.

Dans les Cartons qu'on a été obligé de faire pour les Cures, par rapport aux Presentateurs mal mis, on a corrigé les erreurs des Pouillez & des autres Memoires, mais comme cette Liste étoit imprimée, on a refait les pages qui étoient les plus chargées de fautes, & pour les autres on supplie le Lecteur de se contenter de cet Errata :

Page 61 à l'article des Benefices à la nomination de Sa Majesté, dans la maison Royale de St. Cyr une Superieure triennale nommée par la Communauté.
p. 68 à l'article du Chapitre de Chartres, la Cure de Neaufle le vieux à la nomination de Mr. l'Abbé de Neaufle & non du Chapitre.
p. 71 à l'article du chapitre de Dreux ajoûtez les Cures de Garencieres, Marville moutier brûlé, Puiseux & de Serville à sa nomination, alternativement avec l'Abbé de Coulombs.
p. 72 à l'article du chap. de Poissy, Mezieres à la nomination du chap. de Paris.
p. 72 à l'article de l'Ab. de Bonneval; la Cure de Villette près Châteauneuf dépend de cette Abbaye. La Cure de Thimert n'en dépend point, mais du Prieur de Thimert.
p. 73 à l'article de l'Ab. de Coulombs, ajoutez la Cure de Faverolles : les Cures de Garencieres, Marville moutier brûlé, Puiseux & de Serville, alternativement avec le chapitre de Dreux. La Cure de Villette près Châteauneuf n'en dépend point, mais de l'Abbé de Bonneval.



Fautes du Pouillé du Diocese de Chartres.

p. 74 à l'article de l'Abbaye de Josaphat, la Cure de Prunay le Temple, *ou* avec l'Archidiacre *ou* avec le Seigneur du lieu. Le Tartre St. Denis dépend de l'Abbaye de Bonneval.

p. 74 à l'article de Mr. l'Abbé de Neaufle, ajoûtez à sa nomination les Cures de Goussonville & Neaufle le vieux : Maurepas sans alternative.

La Cure d'Elencourt n'est point à sa nomination, mais à celle du Prieur d'Argenteuil.

p. 75 l'Abbé de St. Jean nomme seul à la Cure de Guehouville.

p. 75 & 76 à l'article de l'Abbaye de St. Pere, les Cures de Guehouville, de la Ville aux Nonains, des Etilleux & de St. Pierre lez-Mante n'en dépendent point.

p. 77 l'Abbé de St. Vincent des Bois ne nomme point au Prieuré de Fremencourt, mis sous le nom de Pezeries, c'est l'Abbé de St. Yved de Brenne Diocese de Soissons.

p. 77 le Doyen de St. Denis de Nogent le Rotrou ne nomme point à la Cure de Champrond près Montmiral.

Les Benefices qui dépendent des Dames de Belhomert & de Haute-Briere, sont à la nomination de la Prieure & des Religieuses.

p. 78 à l'article de Madame la Prieure de Belhomert, ajoûtez la Cure de la Ville aux Nonains.

Mr. le Prieur de Maulle ne nomme à aucun Benefice.

à l'article du Prieur de Thimert ajoûtez la Cure de Thimert. La Cure de Garencieres près Dreux dépend du chapitre de Dreux & de l'Abbé de Coulombs. Voyez la page 40.

Mr. l'Archev. de Paris nomme seul à la Cure de Galluis.

p. 79 à l'article du chap. de Paris ajoûtez la Cure de Mezieres sur Seine.

à l'arricle du chap. de St. Cloud ajoutez la Cure de Lanluets.

Mr. l'Ab. des Vaux de Cernay ne nomme plus aux Cures d'Orcemont ni d'Orsin.

Mr. le Prieur de St. Martin des Champs nomme seul à la Cure de Gouillons, & n'a point d'alternative pour la Cure de Neuvy en Beauce.

à l'article du Prieur d'Argenteuil ajoûtez la Cure d'Elencourt.

p. 80 M. l'Evêque de Blois comme Abbé de Pontlevoy ne nomme point à la Cure de la Bazoche Gouet.

à l'article du Bec-Helouin ajoûtez la Cure du Tartre St. Denis : celle de Lanluets est à la nomination du chapitre de St. Cloud.

APPROBATION.

J'Ai lû par Ordre de Monseigneur le Chancellier *Le Poüillé de Chartres.* A Paris ce 17. Juillet 1738.

MEUSSON.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT, Notre bien amé NICOLAS DOUBLET, Libraire à Chartres, Nous ayant fait remontrer qu'il se seroit appliqué depuis plusieurs années à dresser & composer un Manuscrit qui a pour titre *Poüillé du Diocèse de Chartres*, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public ; mais craignant que d'autres ne voulussent profiter de ses recherches, son travail & ses applications, ce qui feroit à l'Exposant un tort considerable, attendu les dépenses qu'il a faites pour le mettre dans sa perfection & le rendre tel que le Public pût en être satisfait : il Nous a très-humblement fait supplier de vouloir bien lui accorder Nos Lettres de Privilege sur ce necessaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, suivant la feuille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des Presentes. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Exposant, reconnoître son zele, son application & son travail, & lui donner les moyens de Nous les continuer : Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes, de faire imprimer ledit Livre cy-dessus specifié, en un ou plusieurs volumes, feuilles séparées, conjointement ou séparément & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de neuf années consécutives, à compter du jour de la datte desdites Presentes : Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Livre cy-dessus exposé, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, même en feuilles séparées ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dommages & interêts, à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs

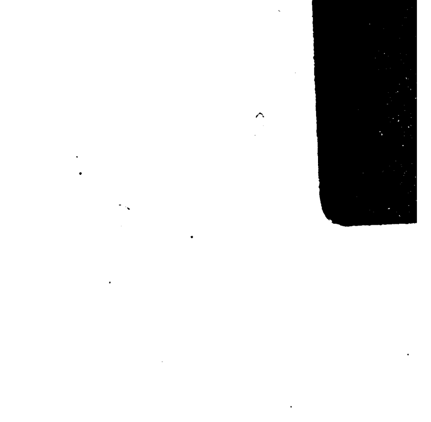
de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles, que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglements de la Libraire, & notamment à celui du dixiéme Avril 1725, & qu'avant que de l'exposer en vente le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, és mains de notre très-cher & feal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancellier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancellier de France, Commandeur de nos Ordres: Le tout à peine de nullité des Presentes, du contenu d'icelles, Vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la copie desdites Presentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires: CAR TEL EST NOTRE PLAISIR. Donné à Paris le trentiéme jour du mois de Juillet, l'an de grace mil sept cens trente-huit, & de notre Regne le vingt-troisiéme.

Par le Roy en son Conseil.

Signé, SAINSON.

Registré sur le Registre dixiéme de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris N°. 92. fol. 80. *conformément aux anciens Reglements, confirmez par celui du 28 Février 1723. A Paris le trente Août mil sept cens trente-huit.*

Signé, LANGLOIS, Syndic.




Digitized by Google

